

# FEMISE RESEARCH PROGRAMME

---

## ***L'impact de la libéralisation commerciale Euro-Méditerranéenne dans les échanges agricoles***

*Alejandro Lorca Corrons*  
*Université Autonome de Madrid, Espagne*

---



**Septembre 2000**

---

This text has been drafted with financial assistance from the Commission of the European Communities. The views expressed herein are those of the authors and therefore in no way reflect the official opinion of the Commission

---

Universidad Autónoma de Madrid  
Projet de Recherche FEMISE

**L'IMPACT DE LA LIBERALISATION  
COMMERCIALE EURO-MEDITERRANEENNE  
DANS LES ECHANGES AGRICOLES**

Equipe de Recherche

Direction:

Alejandro Lorca. Univ. Autónoma de Madrid  
José Vicéns. Univ. Autónoma de Madrid - Instituto LR Klein

Chercheurs:

Rafael de Arce. Univ. Autónoma de Madrid - Instituto LR Klein  
Carlos Asenjo. Grupo de Estudios Europeos y Mediterráneos GREEM  
Alegría Collantes. Instituto LR Klein  
Gonzalo Escribano. Univ. Nacional de Educación a Distancia  
Julián Moral. Univ. Instituto LR Klein  
Cristina Muñoz. Grupo de Estudios Europeos y Mediterráneos GREEM

## INDICE

<b>REMERCIEMENTS ET PRESENTATION</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT EXECUTIF</b>	<b>7</b>
Objectifs de l'étude	7
Méthodologie	7
Conjuncture économique	9
La différenciation des produits	11
La protection des produits agricoles dans l'UE	13
Calcul des élasticités-prix des exportations	14
Résultats de la simulation en matière d'exportations	14
L'eau et la productivité	15
Résultats des simulations macroéconomiques	16
La protection agricole communautaire et l'UE Méditerranéenne	22
Conclusions	24
Implications de politique agricole et commerciale	27
<b>ANTECEDENTS ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE</b>	<b>32</b>
<b>ETAT ACTUEL DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES PTM ET L'UE</b>	<b>35</b>
<b>Considérations générales sur les positions politico-économiques</b>	<b>35</b>
<b>Structure de dépendance du commerce international des produits agricoles entre l'UE, le Maghreb et le Machreck</b>	<b>36</b>
<b>Caractéristiques structurales: quelques ratios de commerce international dans les pays méditerranéens</b>	<b>38</b>
<b>LA POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UNION EUROPEENNE ET L'AGRICULTURE MEDITERRANEENNE</b>	<b>42</b>
<b>Les inerties de la Politique Agricole Commune</b>	<b>42</b>
<b>L'accord agricole de la Ronde d'Uruguay: la perspective européenne</b>	<b>44</b>
<b>L'accord agricole de la Ronde d'Uruguay: la perspective des Pays Tiers Méditerranéens</b>	<b>45</b>
<b>La protection commerciale agricole dans l'Union Européenne après la Ronde d'Uruguay</b>	<b>46</b>
<b>Les faiblesses du système des prix de seuil</b>	<b>47</b>
<b>Protection par produits</b>	<b>49</b>
<b>La protection commerciale agricole communautaire face aux Pays Tiers Méditerranéens et l'Espagne</b>	<b>50</b>
<b>ANALYSE PAR PAYS DES PRINCIPAUX PRODUITS SENSIBLES</b>	<b>51</b>
<b>Les agrumes</b>	<b>51</b>
Le Maroc	51

L'Egypte	52
La Turquie	53
<b>Pommes de terre</b>	<b>53</b>
L'Egypte	54
La Turquie	54
<b>Tomate fraîche</b>	<b>54</b>
Le Maroc	55
La Turquie	56
<b>Fruits et légumes transformés</b>	<b>56</b>
La Turquie	57
Le Maroc	57
<b>Fleurs coupées</b>	<b>57</b>
La Turquie	58
Le Maroc	58
<b>Huile d'olive</b>	<b>59</b>
La Tunisie	59
La Turquie	60
Le Maroc	60
<b>Autres produits</b>	<b>60</b>
L'Egypte	60
Le Maroc	61
La Turquie	61
<b>MODELES DE REFERENCE DE COMMERCE INDUSTRIEL AGRICOLE</b>	<b>62</b>
<b>Modèle simple de type Krugman (1996)</b>	<b>62</b>
<b>Modèle d'intégration économique régionale et commerce agricole. GOTO, J. (1997)</b>	<b>64</b>
<b>Modèle d'équilibre général calculable type Dervis et Robinson (1982) et Decaluwé et autres (1998)</b>	<b>67</b>
<b>Modèle d'introduction de l'eau dans le mécanisme productif. Decaluwé (1999)</b>	<b>72</b>
<b>MODELE MEDINA-AGRO I</b>	<b>75</b>
<b>Spécification générale du modèle</b>	<b>76</b>
<b>Scénarios et phases du modèle</b>	<b>80</b>
<b>Données de base et prévisions initiales</b>	<b>83</b>
<b>Détermination du tarif douanier équivalent</b>	<b>85</b>
<b>APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DU MAROC</b>	<b>93</b>
<b>Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes</b>	<b>93</b>
<b>Evolution de la productivité apparente du facteur travail lors des cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées</b>	<b>97</b>
<b>Principaux résultats de la simulation pratiquée</b>	<b>100</b>
Prévision de l'augmentation des exportations	100
Effets sur la production au Maroc	101
Effets sur la valeur ajoutée au Maroc	102
Effets sur l'emploi au Maroc	102
Résumé des effets recueillis	103
<b>APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DE LA TURQUIE</b>	<b>106</b>
<b>Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes</b>	<b>106</b>
<b>Calcul de l'élasticité-prix des exportations</b>	<b>109</b>
<b>Evolution de la productivité apparente du facteur travail dans les cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées par rapport au total</b>	<b>112</b>
<b>Résultats principaux de la simulation pratiquée</b>	<b>120</b>

Prévision de l'augmentation des exportations	120
Effets sur la production en Turquie	121
Effets sur la valeur ajoutée en Turquie	121
Effets sur l'emploi en Turquie	121
Sommaire des effets considérés	122
<b>APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DE L'EGYPTE</b>	<b>124</b>
<b>Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes</b>	<b>124</b>
<b>Evolution de la productivité apparente du facteur travail dans les cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées par rapport au total</b>	<b>126</b>
<b>Résultats principaux de la simulation pratiquée</b>	<b>127</b>
Prévision de l'augmentation des exportations	127
Effets sur la valeur ajoutée en Egypte	129
Effets sur l'emploi en Egypte	129
Sommaire des effets considérés	130
<b>APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DE LA TUNISIE</b>	<b>133</b>
<b>Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes</b>	<b>133</b>
<b>Evolution de la productivité apparente du facteur travail dans les cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées par rapport au total</b>	<b>138</b>
<b>Principaux résultats de la simulation pratiquée</b>	<b>141</b>
Prévision de l'augmentation des exportations	141
Effets sur la production en Tunisie	142
Effets sur la valeur ajoutée de la Tunisie	143
Effets sur l'emploi en Tunisie	143
Sommaire des effets considérés	145
<b>CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE</b>	<b>148</b>
<b>Conclusions</b>	<b>148</b>
<b>Implications de politique agricole et commerciale</b>	<b>151</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>156</b>

---

## REMERCIEMENTS ET PRESENTATION

Les auteurs du présent projet aimeraient remercier pour leur collaboration, le Réseau FEMISE pour l'élaboration de cette étude et plus spécialement, les professeurs J. L. Reiffers, Heba Handoussa, Lionel Urdy, Subidey Togan and Alfed Tovias. Nous aimerions aussi remercier les personnes ayant participé au séminaire de préparation des projets qui a eu lieu à Marseille, en Février 2000; toutes leurs suggestions nous ont été très utiles pour l'élaboration finale de cette étude.

Un grand merci également aux institutions suivantes: L'Institut de la Méditerranée, l'Economic Research Forum, l'Universidad Autónoma de Madrid, l'Institut Lawrence R. Klein, le GREEM et l'Universidad Nacional de Educación a Distancia. Sans leur soutien, ce projet n'aurait jamais vu le jour. Mais la responsabilité sur les opinions exprimées dans le rapport et les possibles erreurs qui peuvent subsister sont exclusivement de l'équipe qui l'a élaboré.

Nous voulons souligner par la même occasion l'importance que ce genre d'initiative a pour la construction d'un espace de prospérité partagé dans la Méditerranée. Pour cette raison, nous aimerions reconnaître le rôle si positif des institutions communautaires qui permettent de mener à bien des études de ce type.

L'étude inclue deux éléments: en premier lieu, un rapport exécutif qui résume la méthodologie employée, les résultats, les conclusions et les implications de politique économique; ce rapport exécutif est suivi de l'étude, qui présente un niveau de détail très supérieur.

## **RAPPORT EXECUTIF**

---

## RAPPORT EXECUTIF

Ce rapport résume les principaux contenus de l'étude, expose ses conclusions et présente certaines conséquences à niveau politique dans le contexte du partenariat Euro-Méditerranéenne.

### ***Objectifs de l'étude***

L'objectif de cette étude consiste à analyser les effets de la création d'une zone de libre-commerce entre les pays de l'Union Européenne et le Maroc, l'Egypte, la Turquie et la Tunisie<sup>1</sup> en ce qui concerne les produits agricoles. Les différents thèmes à traiter seront les suivants:

- Déterminer la croissance des exportations des produits agricoles qui pourrait résulter de l'élimination des tarifs douaniers (en cinq ans) qui sont actuellement appliqués par l'UE aux Pays Tiers Méditerranéens pris en considération pour cette étude.
- Déterminer l'impact que cette croissance des exportations provoquerait sur des variables telles que l'emploi, la production et la valeur ajoutée pour chacun des 4 pays.
- Etablir les effets concrets sur les produits agricoles que nous avons appelés "sensibles" pour le fait d'entrer en concurrence avec les produits de l'UE Méditerranéenne<sup>2</sup>.

### ***Méthodologie***

Dans l'analyse quantitative, nous proposons de mettre en place un système de simulation mixte des Tableaux Entrées Sorties et de dynamisation de ces derniers à partir de modèles économétriques structuraux qui nous permettront alors de déterminer les élasticités et les valeurs des variables explicatives. Le modèle appliqué est fondé sur les modèles de Matrice de Comptabilité Sociale largement utilisés dans le contexte des pays en développement. Mais il

---

<sup>1</sup> Bien qu'au début nous avons envisagé l'inclusion dans l'étude d'autres pays importants dans le commerce agricole méditerranéen, tels que la Jordanie et Israël, le manque de données de qualité ou la difficulté pour obtenir leurs tableaux d'entrées et sorties nous ont obligés à reporter leur analyse.

<sup>2</sup> Les "produits sensibles" correspondent aux descriptions des tarifs douaniers de: Tomates fraîches ou congelées, Concombres, Artichauts, Courgettes, Oranges, sanguines et moitié sanguines, Navel, navalinas, naveletas, salustianas, les autres oranges, Mandarines Clémentines, Mandarines Monreales et satsumas, Mandarines y wilkings, Tangerines, Citrons, Raisin, Golden delicious, Granny smith, poires, Abricots, Griottes, les autres raisins, Brugnons et nectarines, les autres pêches, Prunes, Jus de raisin, Les autres jus de fruits, Concentré, les autres Concentrés, les autres moûts de raisin concentrés, les autres Concentrés.



incorpore l'importante nouveauté de la dynamisation des résultats grâce à l'évolution donnée aux coefficients fixes d'emploi (nombre d'employés par branche sur la production effective).

Ces coefficients ont été obtenus à partir de modèles d'évolution de la productivité tout au long de l'histoire statistique disponible, ainsi que du reste des variables qui sont incluses et qui sont expliquées dans le paragraphe consacré à la spécification du modèle (valeurs ajoutées, déflateurs, emploi par branches, évolution des salaires, propension marginale à la consommation, pression fiscale, etc).

Nous pourrions distinguer différentes phases quant aux besoins opératifs nécessaires pour mener à bien une simulation en ce qui concerne les pays sélectionnés:

- Etude et prévision de la situation macroéconomique du pays et de son environnement ainsi que l'estimation et la prédiction du cadre macroéconomique de base pour chaque cas, que nous résumerions comme "moment économique".
- Définition de la protection s'appliquant aux tarifs douaniers que l'UE exerce sur chaque pays concret, à partir du calcul du tarif douanier équivalent et du "tarif douanier fantôme"<sup>3</sup>, les deux étant dérivés des différents calendriers pour les produits dans lesquels ils sont spécialisés et des accords préférentiels spécifiques signés.
- Détermination des élasticités-prix des exportations, tout en sachant que l'effet de la réduction du tarif douanier dans la communauté suppose une chute en pourcentage sur la valeur en monnaie de la marchandise. Avec le cas du "tarif douanier fantôme", nous essaierons en outre d'enregistrer les effets sur les marchandises qui ne peuvent pas entrer, justement parce que la protection du tarif douanier agit de telle manière qu'elle élimine totalement la possibilité d'accès au marché de l'UE.
- Calcul de la croissance des exportations selon la méthodologie antérieure et à l'horizon des prévisions formulées pour ne pas générer des incohérences dans les structures productives de chaque pays.
- Comparaison avec l'impact produit dans le cas où le schéma de croissance des exportations serait similaire à celui de l'Espagne de 1993 lors de la création du Marché Unique et la fin de tous les mécanismes et barrières alors existants.
- Accès aux mécanismes des Tableaux Entrées Sorties à partir du modèle de demande de Leontief pour déterminer l'impact sur le vecteur des exportations de la matrice de demande finale et sa répartition dans la

---

<sup>3</sup> Tarif douanier fantôme: estimation de l'effet de protection tarifaire réelle en tant que somme du tarif douanier effectivement pratiquée comme résultat des exportations réalisées et de l'effet qui entraîne que rien n'est exporté pendant des époques déterminées de l'année.

structure productive du pays, en générant des effets directs et indirects qui concernent l'ensemble.

- Détermination du nombre des nouveaux employés dans l'économie du pays par effet d'offre à partir de la détermination du coefficient d'emploi qui enregistre convenablement l'évolution de la productivité historiquement vérifiée. Sur ce point, il faut considérer tout spécialement la croissance assignée à la productivité agricole en fonction de l'augmentation des terres irriguées durant les dernières années, ainsi que l'estimation de leur évolution à l'horizon des prédictions 2000-2004 en fonction des ressources hydriques alors existantes.
- Le nouvel emploi généré dans la phase d'offre exige une nouvelle consommation qui est introduite dans le modèle en tant que nouvel impact de la demande finale, sa place étant alors dans le vecteur de la consommation et dûment réparti parmi les secteurs auxquels il correspond selon la structure du propre tableau.

### **Conjuncture économique**

Par rapport à la détermination des effets de création d'une zone de libre-échange, le moment choisi pour sa réalisation est aussi fondamental, en fonction du "**moment économique**" dans lequel se trouvent les "clients" de ces pays et en particulier, l'Union Européenne. La simulation pratiquée, étant donné l'horizon choisi, 2000-2004, repose sur une situation hautement favorable à l'échange commercial entre l'UE et le reste du monde, grâce à la forte croissance prévue durant le quinquennat. A ce sujet, nous signalerons qu'on s'attend à des taux de croissance proches à 2.5% pour le total de l'Union, atteignant le maximum cyclique fin 2001 (avec une valeur de 2,7%). Quant à la croissance du commerce mondial, la conjuncture est énormément optimiste pour le quinquennat 2000-2004, prévoyant des chiffres supérieurs à 6 points en pourcentage, chaque année<sup>4</sup>.

Pour les quatre pays à l'étude, les expectatives fixées par les institutions de prédiction sont très optimistes, atteignant des croissances moyennes dans le quinquennat proches aux cinq points en pourcentage. Sans aucun doute, ces prévisions sont encore meilleures pour les cas de la Tunisie et du Maroc, où elles sont accompagnées d'une évolution des prix en taux nettement européens (similaires à ceux en vigueur depuis les critères de Maastricht pour la création de l'UEM). Dans le cas de l'Égypte, et surtout de la Turquie, l'optimisme quant à l'évolution des prix est plutôt réservé.

Bien qu'en général les prédictions pour le prochain quinquennat soient bonnes pour les quatre pays considérés, chacun d'entre eux possède d'énormes

---

<sup>4</sup> Pour les chiffres de prédiction de l'Union Européenne et du Commerce Mondial, nous avons recouru au modèle du Projet MEDINA, qui reprend le consensus de diverses institutions de prédiction parmi lesquelles se trouvent le FMI, la Banque Mondiale, le Projet LINK des Nations Unies, The Economist Intelligence Unit, JP Morgan, etc.

singularités qui font que ces attentes se basent sur l'évolution de secteurs économiques très divers. Il est important de souligner le faible poids de la valeur ajoutée agricole de la Tunisie (à peine 5% du PIB, contre des valeurs proches aux 20% pour les trois autres pays considérés).

**Dans le cas du Maroc**, les risques principaux quant à la prévision réalisée se rapportent à la politique de privatisation entreprise par le nouveau monarque et la crédibilité de ce dernier dans l'entourage international pour continuer à promouvoir l'investissement direct extérieur qui a caractérisé les dernières années du règne de Hassan II. D'un autre côté, ses fortes dépendances de produits énergétiques et de céréales, font que la dépréciation continue du dirham marocain soit un possible facteur de ralentissement de la croissance durant les prochaines années.

**Dans le cas de la Turquie**, le problème de l'inflation bénéficie d'une "promesse de solution" mais continue de marquer les plus grandes incertitudes sur une économie excessivement dirigée par l'entreprise publique, inefficace et fortement coûteuse. D'un autre côté, les bonnes perspectives économiques sont fondées sur l'approche ferme et progressive du pays vers l'UE, qui passe automatiquement par l'amélioration des problèmes de démocratie. Pour finir, la rénovation du tourisme doit être un point important dans la politique extérieure turque pour la forte source de revenus qui, ces dernières années, s'est vue réduite à cause de la concurrence extérieure et du manque de modernisation dans le secteur.

**Dans le cas de l'Égypte**, les prévisions pour les deux prochaines années sont optimistes, avec des chiffres supérieurs à 5%. Malgré un comportement des investissements en 1999 légèrement inférieur à celui qui était prévu, la prévision de croissance annuelle pour le futur est de 7%, se consolidant comme étant, tout comme la demande externe, un des principaux facteurs stimulants du PIB. La dépréciation progressive de la livre égyptienne produit une aggravation croissante et importante de la balance commerciale et ce, malgré la réduction de "l'alarme touristique" et de la récupération de ce secteur, ce qui entraîne une détérioration dans la balance des comptes courants. La très forte croissance démographique et toutes les tensions macroéconomiques qu'elle suppose, est un des facteurs qui fait planer le plus de doutes quant à l'évolution égyptienne à moyen et à long terme.

**Dans le cas de la Tunisie**, les bonnes qualifications de "risque investisseur" que reçoivent certains secteurs productifs nationaux favorisent le maintien d'un taux élevé de la croissance des investissements extérieurs en 2000, autant en termes de prise de contrôle que de spéculation. D'un autre côté, la politique inachevée de privatisations du gouvernement attire les capitaux du reste du monde, surtout de l'Union Européenne et des États Unis (des presque 2000 entreprises étrangères en Tunisie, 1674 sont de l'UE et représentent 85% de l'emploi par contrat sur le total de ces entreprises non nationales). Le gouvernement maintient ses deux grandes priorités de "Programme de Mise à Niveau" avec le reste du monde en ce qui concerne l'entreprise manufacturière tunisienne en essayant que le pays se situe définitivement sur le marché

mondial d'exportation de ce type de produits. D'un autre côté, la politique de développement de l'intérieur du territoire se maintient en favorisant les investissements qui sont localisés dans cette zone.

### ***La différenciation des produits***

Même s'il existe une concurrence considérable entre pays du Nord et pays du Sud de la Méditerranée, les règles de spécialisation ne sont pas entièrement égales. Les différents pays se sont spécialisés dans les produits suivants:

**Le Maroc** s'est spécialisé dans les agrumes, avec les tangerines, mandarines et clémentines prenant de plus en plus d'importance et une production d'oranges qui n'arrive même pas à couvrir les contingents d'exportation accordés par l'UE; d'autre part, l'industrie du jus d'orange est peu développée, mais possède un fort potentiel de croissance. La tomate est un des autres produits d'exportation important pour le Maroc: sa production vers l'exportation dispose de certaines techniques (culture sous serre) et la stratégie consiste à obtenir des récoltes précoces destinées à l'UE; mais pour cela, les producteurs doivent s'organiser, atteindre un niveau de technicité adéquat et avoir de bonnes conditions climatiques. La capacité d'exportation marocaine des tomates est très grande, néanmoins, les exportations de tomates transformées ne sont pas très importantes, ayant pourtant et logiquement un potentiel considérable. Pour la fleur coupée, les limitations sont grandes: mesures très restrictives du côté européen, manque de diversification du produit et de technicité, en dépit d'une amélioration ces dernières années qui pourrait déclencher le potentiel du pays. Le Maroc possède en outre une capacité d'exportation importante pour l'huile d'olive, les fraises, les melons et d'autres fruits.

**L'Egypte** a un potentiel d'exportation important pour les agrumes: oranges, tangerines, mandarines et clémentines; mais ces productions ne sont pas compétitives de par leur faible qualité, face à l'offre espagnole et marocaine. Les pommes de terre sont ses principales exportations agricoles et leur croissance par rapport à l'UE a été très forte ces dernières années due à des prix très compétitifs. D'autres produits ayant une grande capacité d'exportations sont les raisins de table, les oignons et l'ail.

**La Turquie** a augmenté très fortement ses exportations d'agrumes vers l'UE, spécialement pour les citrons et les tangerines; ces produits ayant bénéficié des efforts d'irrigation, de l'amélioration des rendements et des subventions à l'exportation. Quant aux pommes de terre, elles ont enregistré une augmentation importante, grâce à l'importation de nouvelles variétés et autres améliorations techniques. La production sous serre de variétés précoces de tomates progresse rapidement dans le Sud de la Turquie; la production pour l'industrie de concentré est aussi très importante. Dans le domaine de la fleur coupée, la Turquie est solidement positionnée sur les marchés européens, grâce à une bonne technique des cultures d'abord et à l'irrigation ensuite, et

détient un excellent potentiel d'exportation. Le pays compte aussi sur l'huile d'olive, les noisettes (c'est le leader mondial) et les raisins secs, comme capacité exportatrice considérable.

**La Tunisie** est le deuxième exportateur mondial d'huile d'olive derrière l'Espagne, et l'UE représente 90% de ses exportations. En dépit des problèmes comme le manque de technicité, la faible productivité ou la dépendance du climat, son potentiel d'exportation est très fort.

Quant au modèle, la **sélection des catégories de produits** pour chaque pays est légèrement différente selon le poids que chaque produit représente sur le total des exportations agricoles de l'économie en question, prenant en général celles qui dépassent les 3% du total à l'exception des poissons et crustacés au Maroc qui, pour être spécialement controversé, a été inclus malgré le fait qu'elle représente seulement 1,6% des exportations agroalimentaires marocaines. Avec la sélection réalisée pour la simulation, on reprend plus de 90% des produits dans n'importe lequel des cas commentés.

Proportion sur les exportations agricoles de chaque  
catégorie TARIC de produits

	<b>TURQUIE</b>	<b>TUNISIE</b>	<b>MAROC</b>	<b>EGYPTE</b>
Animaux vivants	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
Viande et abats comestibles	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Poissons et crustacés	<b>1,6%</b>	<b>7,8%</b>	<b>9,1%</b>	0,3%
Lait et produits laitiers	0,4%	0,0%	0,0%	0,1%
Plantes vivantes	0,7%	0,7%	0,3%	0,6%
Légumes	<b>24,6%</b>	<b>4,5%</b>	<b>30,7%</b>	<b>47,5%</b>
Fruits comestibles	<b>54,8%</b>	<b>25,1%</b>	<b>46,8%</b>	<b>4,0%</b>
Café, thé	1,1%	0,8%	1,3%	0,5%
Céréales	<b>4,7%</b>	0,0%	0,1%	1,4%
Produits meuniers	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Graines et fruits oléagineux	<b>6,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>2,6%</b>	<b>3,1%</b>
Sucres et confiserie	<b>2,4%</b>	0,1%	<b>7,5%</b>	<b>42,4%</b>
Vin de raisin	0,3%	3,9%	0,6%	0,0%
Huiles	<b>2,2%</b>	<b>56,6%</b>	<b>1,1%</b>	0,1%
Sélectionnées (en noir)	94,1%	97,9%	96,7%	97,0%

Logiquement, on peut déduire du tableau antérieur quels seront les produits les plus importants pour la simulation. Les fruits comestibles jouissent d'une importance particulière dans tous les pays concernés. En particulier, l'huile, qui est un produit de base en Tunisie, les sucres et la confiserie le sont en Egypte et les légumes pour la Turquie, le Maroc et l'Egypte (spécialement chez ce dernier).

## ***La protection des produits agricoles dans l'UE***

Après la Ronde d'Uruguay, le système de protection agricole de l'UE a changé. Les prix de référence et les prélèvements ont été substitués par un système de prix d'entrée et de tarifs mixtes: ad valorem et spécifiques; ces derniers se déclanchant quand les prix de marché sont au-dessous du prix d'entrée. Si les prix sont très bas, le tarif spécifique devient rapidement prohibitif. Néanmoins, les agriculteurs européens ont dénoncé les faiblesses de la protection communautaire face au pays tiers et le manque de soutien financier pour les productions méditerranéennes.

Il est clair que **la situation de protection tarifaire** de ces produits est fondamentale à l'heure d'analyser les effets d'une zone de libre commerce qui incorpore l'agriculture et où les différents accords préférentiels déterminent les différences dans le degré de protection effective selon le pays traité.

### Tarif douanier "fantôme" par catégories TARIC de produits agricoles

	Tunisie	Maroc	Egypte	Turquie
Poissons et crustacés	13,9	13,9	13,9	13,9
Plantes coupées	7,1	7,1	7,1	7,1
Légumes	43,1	23,3	32,4	16,9
Fruits	47,7	46,5	46,1	42,1
Graines	1,1	1,1	1,1	1,1
Sucres	31,6	31,6	31,6	31,6
Vin	21,2	21,2	21,2	22,7
Huiles	70,9	4,5	4,5	4,5

Ce que nous avons fini par appeler "**produits sensibles**" de par leur importance spéciale pour les pays de l'UE méditerranéenne possèdent différents degrés d'importance au niveau du poids sur les exportations agricoles de chacun des pays considérés: au Maroc, ils représentent 96,7%, en Egypte, 97%, en Tunisie, 98% (l'huile étant incluse) et en Turquie, 94%.

En ce qui concerne le volume absolu d'exportation en valeur (écus par an) de ces produits à destination de l'UE, la Turquie est le pays le plus important avec 51%, ensuite le Maroc avec 36%, en troisième lieu l'Egypte, avec 9% et finalement, la Tunisie avec 3%

En définitive, la situation d'intérêt relatifs et absolus à ce sujet, autant de l'UE que des pays à l'étude, est très différente, les décisions à prendre étant spécialement considérables pour le Maroc et la Turquie.

## **Calcul des élasticités-prix des exportations**

Pour le calcul des élasticités-prix des exportations, nous avons utilisé le cas espagnol pour pallier le manque de données et leur faible qualité, des pays concernés pour l'étude. Quand l'estimation des élasticités a été faisable de manière convenable et avec les données nationales, nous avons employé ces valeurs. Dans les autres cas, nous avons utilisé les valeurs estimées pour le cas espagnol. Dans le tableau suivant, on montre les élasticités estimées pour chacun des pays, étant impossible d'estimer de manière consistante certaines des catégories qui se présentent (celles qui dans le tableau apparaissent en blanc) et c'est donc pour cette raison que nous y avons inclu les données espagnoles.

### Elasticités-prix des exportations

	<b>Maroc</b>	<b>Tunisie</b>	<b>Turquie</b>	<b>Egypte</b>	<b>Espagne</b>
poissons et crustacés	-	-0,81	-1,53	-	-0,81
plantes vivantes	-0,89	-0,92	-0,87	-1,13	-1,02
légumes	-	-0,96	-0,76	-	-0,78
fruits, écorce d'agrumes ou melons	-0,96	-	-	-0,56	-0,56
Graine et fruits oléagineux	-0,86	-	-0,9	-0,7	-0,89
Sucre et confiserie	-1,36	-	-1,21	-1,06	-0,33
Vin de raisin	-	-	-	-	-0,72
Huiles	-	-1,43	-	-	-0,87

En règle générale, il est intéressant de souligner que **l'élasticité-prix agricole, pour presque toutes les catégories concernées, est comprise dans un intervalle entre 0,7 et 0,9**. L'élasticité espagnole de sucre et confiserie est particulièrement réduite par rapport à la valeur obtenue pour l'Égypte ou la Turquie. Il faut dire que pour les deux pays ce produit est spécialement important dans le calcul du total de leurs exportations des catégories considérées au-dessus.

## **Résultats de la simulation en matière d'exportations**

Avec tout ce qui a été dit, le modèle pour le **Maroc** n'offre pas des **croissances spectaculaires en matière d'exportation agricole**, comme il fallait s'y attendre, pour les catégories qui comprennent ces produits dits sensibles à cause de leur spéciale concurrence avec la production méditerranéenne de l'UE. Pour juger les valeurs de croissance qui sont exposées, il est nécessaire de les relativiser et, ainsi, la première donnée d'intérêt est que pour tout le quinquennat auquel on se réfère, nous parlerions d'une augmentation totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, la croissance potentielle est spectaculaire en termes de fruits comestibles et se

situerait, durant la croissance globale du quinquennat, à 53%. En deuxième position, le poste des légumes augmenterait de 20% et celui des sucres et confiserie de 14%.

**Dans le cas de la Turquie**, les croissances les plus importantes se produisent dans les **sucres et confiserie (plus de 40% dans le quinquennat)**, **dans les vins de table et dans les poissons (20.2%) et crustacés (12.8%)**. Ces chiffres recouvrent encore plus d'importance si nous les mettons en référence sur le total des biens de ce type exportés par les pays à l'UE. Ce pays se retrouverait dans les mêmes circonstances que celles de l'Espagne de 1993 avec la création du Marché Unique.

**Pour l'Égypte, la croissance moyenne des exportations** des produits considérés se situe approximativement à **23% durant tout le quinquennat**; c'est-à-dire, une augmentation de presque cinq points sur les valeurs de chaque année. L'importance de la croissance des fruits comestibles et des légumes avec plus de 28% chacune est fondamentale (encore une fois, les produits sensibles). Il faut aussi souligner l'augmentation considérable des sucres et confiserie (16%).

Les résultats pour la **Tunisie confirment l'huile comme étant le produit vedette** avec une croissance de plus de **80% durant le quinquennat**. En deuxième place, et toujours en termes relatifs à son exportation durant 1999, les légumes seraient ceux qui subiraient la plus forte augmentation durant ces années. Bien sûr, la taille relative de ce pays fait que ce chiffre, étant tout de même important pour l'économie nationale, le soit dans le faible poids de l'agriculture (5% de l'économie tunisienne) et dans la petite valeur absolue qu'il représente dans le contexte du marché de l'huile de l'UE.

### ***L'eau et la productivité***

Come nous l'avons déjà dit, la détermination de la productivité est fondamentale dans le modèle employé et en ce qui concerne l'étude, l'agriculture en est la pièce clef. Pour la détermination de la productivité agricole, l'évolution de cinq variables est primordiale:

- Litres d'eau tombés durant l'année.
- Nombre de tracteurs disponibles pour l'agriculture à la fin de l'année (ceux de jardinage étant exclus)
- Consommation de fertilisants (tonnes métriques par hectare)
- Pourcentage de l'eau irriguée sur le total de terre cultivée de manière constante.

Les résultats des régressions pratiquées permettent d'évaluer les élasticités de l'agriculture face à ces variables, dans les termes suivants: **chaque point de croissance des terres irriguées sur le total de la surface cultivée se traduit par 0.4% de croissance de la productivité agricole par travailleur**, ce facteur étant le plus remarquable des cinq exposés auparavant (les autres



arrivent à peine à 0.1% dans les quatre variables restantes, étant bien sûr exclue celle de la surface arable, qui est la variable de base).

Il serait intéressant pour des recherches futures de réaliser une estimation des besoins en eau proportionnels pour chaque type de production agricole. Ce calcul nous obligerait à compter sur une information détaillée quant à la quantité produite de chaque catégorie. Pour le moment, cette information existe seulement pour les produits exportés dans les quantités consacrées au commerce extérieur, mais il n'existe pas de données fiables pour le commerce national.

En fin de compte, pour cette étude, nous avons fini par assumer que l'eau n'est plus un critère limitatif pour la production méditerranéenne et que des modèles de production type Almería (Espagne) sous serre et avec dégouttement d'eau démontrent que l'élément fondamental réside dans le climat et que les facteurs de capital peuvent remplacer de façon adéquate la carence initiale des ressources.

### ***Résultats des simulations macroéconomiques***

Les résultats des simulations macroéconomiques pratiquées pourraient surprendre, étant donné que, dans certains cas, les effets de génération de la valeur ajoutée sont plus importants dans la deuxième phase (effet induit de la demande) que dans la première (croissance nécessaire dans la production pour affronter les nouvelles exportations) et cependant, la création d'emploi reprend un effet exactement contraire: la création d'emploi est beaucoup plus grande dans la phase de production que dans celle de la demande induite.

Ce fait est profondément lié à la particularité du secteur sur lequel se centre la simulation: l'agriculture. Evidemment, le degré d'enchaînement de ce secteur avec le reste de l'économie est limité. Ce n'est pas un secteur dont la production "remue" de forme contondante le reste des secteurs économiques et, cependant, il est très intensif en main d'oeuvre, ce qui implique que les faibles croissances de la production sont en relation immédiate avec d'importantes croissances de l'emploi dans le propre secteur et avec peu d'augmentations de la Valeur Ajoutée totale de la nation.

Quand nous parlons de l'effet induit par la demande, la création de nouveaux revenus disponibles pour la consommation sont distribués de forme proportionnelle sur tous les secteurs économiques du pays, générant une croissance de la demande interne et externe qui affecte de manière significative des secteurs dans lesquels les interconnexions sont plus fortes que celles que nous citions antérieurement pour le cas de l'agriculture.

Il est important de considérer la forte restriction du modèle que suppose la génération du revenu pour la consommation dans l'effet connu comme "effet induit par le côté de la demande". Statistiquement, la propension marginale à la

consommation comme pourcentage du revenu disponible pour celle-ci est bien connue. Cependant, la proportion des dividendes et des autres revenus provenant des propriétaires des moyens de production doivent se consacrer beaucoup moins à la consommation que celle des revenus du travail dépendant. Mais il serait absurde de penser que cette propension à la consommation sur les revenus du capital est nulle.

Dans le modèle, la génération de nouveau revenu assumant que l'emploi créé dans la phase de production est exclusivement de l'emploi salarié peut surprendre dans des économies où l'auto-emploi est très important. Ce fait recouvre une importance toute spéciale pour des économies comme par exemple celle de la Tunisie, où la valeur ajoutée a une forte composition d'Excédent Brut d'Exploitation. Nous sommes conscients que ce fait pourrait supposer une certaine sous-évaluation de l'effet induit par le côté de la demande.

En général, il est importante de considérer **le nombre peu élevé de "ramifications" sur le reste des secteurs de l'agriculture**, fait pour lequel la stimulation de la libéralisation du commerce agricole présente, en proportion du PIB, des valeurs relativement modestes dans certains cas. Pour cette raison, la comparaison avec les valeurs de la valeur ajoutée agricole totale est particulièrement intéressante.

Comme il a été souligné en plusieurs occasions tout au long de la simulation pratiquée, **l'importante bourse d'économie submergée présente dans le secteur agricole** de n'importe quel pays, qu'il soit développé ou en voie de développement, camoufle une flexibilité de la main d'oeuvre réelle que les données officielles reprennent difficilement de manière adéquate et qui à leur tour, rendent le calcul de la productivité apparente du facteur travail franchement complexe. Même ainsi, et en ce qui concerne la comparaison internationale, nous pouvons faire remarquer les différences suivantes quant au nombre d'employés dans chaque secteur pour générer un million de dollars de production agricole en 1995<sup>5</sup>, alors qu'en Espagne le nombre d'employés nécessaire est de 33,5; en Turquie, il est de 315; en Egypte, 343; au Maroc, 457 et en Tunisie, 305.

---

<sup>5</sup> Etant conscients de l'effet cité quant à la complexité pour mesurer l'emploi dans ce domaine, vis-à-vis de la comparaison internationale, il semble possible de comprendre que, "grosso modo", le poids de l'économie submergée de tous les pays méditerranéens sera plus ou moins similaire et le recours à la famille face aux besoins de production aussi. Dans le cas de l'Espagne, le recours à l'émigration illégale dans le domaine éliminerait les différences que nous pourrions supposer de par son niveau de développement relatif.

La protection effective capturée par le "tarif douanier fantôme" est spécialement lourde à cause de la concentration, pour les pays étudiés, de leurs exportations en produits fortement protégés, à tel point que l'exportation vers l'UE aux moments où la protection est plus grande est nulle. Cependant, la situation climatique des deux rives de la Méditerranée permet parfaitement la coexistence temporaire des récoltes. Il serait alors plus sensé d'attribuer l'absence de production, durant certains mois de l'année dans les Pays Tiers Méditerranéens à une adaptation aux possibilités de vente en Europe plus qu'à une restriction climatique ou sur les moyens de production.

Avec cela, nous voulons mettre en évidence l'importance d'une économie agricole méditerranéenne dont le potentiel est beaucoup plus grand que ce qu'il pourrait paraître dû à un niveau et une temporalité de la production totalement sujette aux limitations, qui en cas de mise en place de la zone de libre commerce, disparaîtraient.

**Pour le cas du Maroc**, l'effet de l'élimination tarifaire est centré sur des produits très déterminés et, en général, inclus dans ceux que nous avons classifiés comme étant des "produits sensibles". La simulation économétrique pratiquée nous permet de déterminer un impact global sur l'économie marocaine de 1,40%, mesuré en pourcentage du PIB et pendant les cinq ans que dure notre simulation. A propos de l'importance relative sur la valeur ajoutée agricole, nous nous situerions à 8,26% dans le quinquennat.

Pour estimer les valeurs de croissance des exportations qui sont exposées, il est important de les relativiser et ainsi, la première donnée d'intérêt est que, pour tout le quinquennat de référence, nous pourrions parler d'une croissance totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, la croissance potentielle des fruits comestibles est spectaculaire pendant la croissance globale du quinquennat et se situerait à 53%. En deuxième lieu, le poste des légumes augmenterait de 20% et celui des sucres et confiserie de 14%.

Le manque d'information actualisée dans les TES du Maroc nous a obligés à compléter l'analyse avec l'étude comparative sur le changement produit en Espagne au moment de la création du Marché Unique, ainsi qu'avec l'emploi des élasticités de ce pays à cette époque-là. Si nous réalisons le calcul de la croissance additionnelle en Espagne lors de la mise en place du Marché Unique en 1993 comme comparaison de la période 1986-1992 par rapport à la période 1993-1999 et appliquant ce rythme de croissance relative aux valeurs d'exportations marocaines, il en résulte que la vélocité (l'effet) sur le PIB de cette élimination du tarif douanier serait équivalente à celle produite dans le cas espagnol avec un horizon de 10 ans pour l'économie marocaine.

En définitive, nous partons de la supposition que le Maroc aurait les mêmes effets relatifs positifs, résultat de l'élimination tarifaire, obtenus par l'Espagne, mais en augmentant le délai pour son obtention: les résultats calculés pour l'Espagne pour la période 1993-1999, s'extrapolent au cas marocain avec un

horizon de 10 ans. Ce fait est congruent avec d'autres aspects qui dans le cas espagnol ont permis un rythme très accéléré de croissance des exportations (avantages des réseaux de distribution, d'identité et de marque, de temporalité et de récoltes précoces, d'exclusivité de certains produits, etc.).

Les grands investissements directs extérieurs réalisés actuellement au Maroc et l'énorme ressemblance de sa récolte méditerranéenne avec celle, si proche, de l'Espagne, rendent fort possible que le cas marocain suive une progression exponentielle quant à la croissance d'un potentiel agricole immense s'il n'existait pas des barrières d'entrée à l'UE. Si nous appliquons en termes relatifs à cette économie les rythmes d'évolution de l'économie espagnole depuis la création du Marché Unique, en prenant 10 ans au lieu de 7 ans, les résultats sont les suivants:

#### Impact sur le Maroc. Scénario de base

	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Δ EXPORTATIONS	333	683	1.052	1.441	1.851	5.360
% Δ EXP / PIB	0,10%	0,19%	0,28%	0,37%	0,46%	1,40%
TOTAL EMPLOI	7.603	15.234	22.967	30.833	38.901	115.538
Emploi Production	6.625	13.302	20.069	26.960	34.008	100.964
Emploi Demande	979	1.932	2.898	3.872	4.893	14.574
TOTAL VA	355	727	1.118	1.530	1.964	5.694
VA Production	306	628	967	1.324	1.700	4.925
VA Demande	49	99	151	206	264	769
% Δ VA / PIB	0,10%	0,20%	0,30%	0,39%	0,49%	-
% Δ VA/ VA agric	0,60%	1,14%	1,67%	2,18%	2,68%	-
PIB MAROC	342.935	357.975	373.015	388.055	403.096	-
VA Agriculture	59.103,30	63.965,18	67.103,70	70.242,22	73.380,74	-
VA Ag / PIB	17,20%	17,90%	18,00%	18,10%	18,20%	-

(millions de dirhams)

Dans ces circonstances, la valeur ajoutée augmenterait d'une quantité qui supposerait un point et demi du PIB et pour l'agriculture en particulier, plus de 8 points; tout étant dit pour la somme des cinq ans compris dans la simulation. Le nombre de nouveaux employés, dans ce contexte plus favorable, dépasse les 115.000.

**Pour le cas de la Turquie**, la simulation réalisée sur l'effet de la libéralisation du commerce agricole entre l'UE et ce pays entraînerait une croissance de l'activité dans cette économie de plus de 4% additionnel, mesurée par la Valeur Ajoutée totale, qui serait enregistrée sans cette libéralisation en tant qu'effet accumulé dans les prochains cinq ans et avec une évolution décroissante.

Le nombre d'employés est faible dans une population de plus de 60 millions de turcs. Néanmoins, dans le cadre de l'économie agricole méditerranéenne, où est concentré de manière exclusive l'effet que nous abordons, l'importance redouble. Les nouveaux employés dépassent, pendant le quinquennat, les 23.000 dans un calcul relatif aux chiffres officiels. Une nouvelle fois, il est nécessaire de souligner que l'agriculture est un secteur spécialement enclin à la dissimulation du nombre de personnes qui y travaille, étant donné la forte charge d'économies familiales, de contrats temporaires non réglementés, etc...

#### Impact sur la Turquie. Scénario de base

	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Δ EXPORTATIONS	518.207	527.152	536.449	546.119	556.187	2.684.114
% Δ EXP / PIB	0,60%	0,50%	0,40%	0,40%	0,40%	2,30%
TOTAL EMPLOI	6.278	5.255	4.377	3.937	3.535	23.382
Emploi Production	3.769	3.300	2.968	2.720	2.529	15.286
Emploi Demande	2.508	1.956	1.409	1.217	1.006	8.096
TOTAL VA	1.131.475	1.072.666	971.912	956.792	921.396	5.054.241
VA Production	503.335	512.023	521.053	530.445	540.224	2.607.080
VA Demande	628.140	560.643	450.860	426.347	381.171	2.447.161
% Δ VA / PIB	1,30%	1,00%	0,80%	0,70%	0,60%	-
% Δ VA/ VA agric	8,10%	6,40%	5,00%	4,30%	3,70%	-
PIB TURQUIÉ	86.538.058	103.691.043	120.844.029	137.997.014	155.149.999	-
VA Agriculture	13.961.783	16.707.341	19.452.900	22.198.458	24.944.017	-
VA Ag / PIB	16,13%	16,11%	16,10%	16,09%	16,08%	-

(billions de lires turques)

A la lumière des résultats obtenus, la Turquie établit un rythme de croissance de ses exportations agricoles dans la même lignée que l'Espagne de 1993, assumant une vélocité pratiquement égale quant à l'augmentation relative de ses exportations à l'UE de produits comme les fruits comestibles et les légumes.

**Pour le cas de l'Égypte**, les résultats de la simulation ressemblent beaucoup à ceux obtenus pour la Turquie, mais avec des augmentations qui supposeraient plus de trois points d'effet total distribué dans le quinquennat pendant lequel est réalisée la simulation. La croissance en question jouit d'un faible reflet en ce qui se réfère à la création d'emploi, probablement très influencée ici par le manque de déclaration d'emploi agricole dans le pays.

Dans le cadre décrit, les nouvelles exportations représentent, pendant le quinquennat de la simulation, 3.26% de plus que dans celui existant antérieurement. Cet impact entraînerait une augmentation des emplois d'approximativement 16.000 personnes, qui devraient générer, grâce à une importante évolution de la productivité agricole, une valeur ajoutée totale de

0.75 points de plus en moyenne pour chacune des années comprises dans la simulation.

Impact sur l'Égypte. Scénario de base.

	2.000	2.001	2.002	2.003	2.004	2000-04
$\Delta$ EXPORTATIONS	2.336	2.448	2.566	2.690	2.820	12.859
% $\Delta$ EXP / PIB	0,73%	0,70%	0,70%	0,60%	0,60%	3,26%
TOTAL EMPLOI	3.016	3.161	3.318	3.489	3.662	16.645
Emploi Production	2.567	2.691	2.820	2.956	3.099	14.133
Emploi Demande	449	470	498	533	562	2.512
TOTAL VA	2.728	2.858	3.002	3.161	3.318	15.068
VA Production	2.178	2.282	2.392	2.508	2.629	11.990
VA Demande	550	576	610	653	689	3.078
% $\Delta$ VA / PIB	0,9%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%	-
% $\Delta$ VA/ VA agric	4,9%	4,6%	4,4%	4,2%	3,9%	-
PIB EGIPTÉ	318.075	355.926	394.721	439.193	489.066	-
VA Agriculture	55.245	61.874	68.474	75.702	84.483	-
VA Ag / PIB	17,40%	17,40%	17,30%	17,20%	17,30%	-

(millions de livres égyptiennes)

**Dans le cas de la Tunisie**, nous nous trouvons devant le pays, parmi les quatre considérés, où le poids du secteur agricole est le plus petit en termes relatifs à son PIB (à peine 5%). Rutheford et autres (1995) ont estimé que les effets de l'Accord de Libre Commerce entre l'UE et la Tunisie produiraient un bénéfice total équivalent à 4.5% du PIB tunisien, une fois entièrement instrumenté (l'Accord actuel concernant seulement la libéralisation de manufactures, étant exclus l'agriculture et les services).

L'économie agricole tunisienne est fortement génératrice de valeur ajoutée sous forme de revenus de la propriété de la terre. Comme nous l'avons déjà commenté, la proportion du EBE est extraordinaire face à celle de la rémunération des salariés ainsi, que face à la consommation de biens intermédiaires d'autres secteurs.

Des 25% de la production qui représentent les consommations intermédiaires, seulement sont significatifs les niveaux d'autoconsommation dans le propre secteur (8%) dans l'industrie agroalimentaire (6.5%), le chimique (3.1%) et l'énergétique (4.3%). Le reste des interconnexions sectorielles sont toutes inférieures à 0.5%.

Comme résultat de ce qui a été dit auparavant, la connexion du modèle employé entre l'emploi et la production génère une situation dans laquelle la valeur ajoutée résultante de la simulation est faible et, cependant, la génération de l'emploi est assez vaste.

### Impact sur la Tunisie. Scénario de base

	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
Δ EXPORTATIONS	51	57	64	71	80	322
% Δ EXP / PIB	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,40%
TOTAL EMPLOI	10.786	11.736	13.159	14.543	16.386	66.610
Emploi Production	10.431	11.362	12.745	14.092	15.884	64.513
Emploi Demande	354	374	415	451	502	2.097
TOTAL VA	61	68	76	85	96	386
VA Production	58	65	72	81	91	367
VA Demande	3	3	4	4	5	19
% Δ VA / PIB	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	-
% Δ VA/ VA agric	1,80%	1,90%	1,90%	2,00%	2,10%	-
PIB TUNISIE	62.517	67.718	73.231	78.949	84.873	-
VA Agriculture	3.420	3.669	3.923	4.187	4.458	-
VA Ag / PIB	5,50%	5,40%	5,40%	5,30%	5,30%	-

(millions de dinars)

### ***La protection agricole communautaire et l'UE Méditerranéenne***

**Le résultat global des simulations pratiquées démontre l'importance de la protection tarifaire** comme mesure efficace de contrôle sur les exportations vers l'UE que pourraient réaliser les pays considérés, plus spécialement dans le domaine des "produits sensibles" (fruits comestibles et légumes fondamentalement), ainsi que dans celui des poissons et crustacés. La croissance nette des exportations supposerait une entrée de ce type de produits qui représente 11% des "entrées" intracommunautaires actuelles réparties sur cinq ans (2,1% chaque année).

Le marché de ces produits assumerait probablement un changement à niveau des fournisseurs pratiquement égal à cette quantité, étant donné qu'il est peu croyable que leur consommation augmente beaucoup, vu que les produits dont nous parlons sont de première nécessité. **Cette situation impliquerait le besoin de protéger ou alors de reconverter le secteur dans l'UE avant d'amorcer l'élimination tarifaire.**

Evidemment, les pays les plus impliqués de l'UE dans cette concurrence potentielle sont les pays méditerranéens. Dans le cas des fruits comestibles, ces pays représentent plus de 63% du total du commerce intra-UE. Dans le détail des produits des groupes de légumes et des fruits comestibles, les produits potentiellement commercialisables pour les pays ayant fait l'objet de la recherche coïncident avec ceux qui sont produits par les pays de l'UE Méditerranéenne.

Proportion du Commerce Intra-UE représenté par les pays Méditerranéens en 1999

	Espagne	France	Grèce	Italie	Portugal	Total Med
poissons et crustacés	11,2%	9,5%	3,0%	3,2%	2,3%	29,1%
plantes vivantes	3,5%	3,0%	0,0%	8,2%	0,3%	15,0%
légumes	26,0%	13,6%	0,8%	7,1%	0,6%	48,2%
fruits comestibles	30,7%	12,6%	3,0%	16,8%	0,4%	63,5%

A partir des données totales de commerce intra-UE et des valeurs de croissance des exportations pour chaque produit qui sont apparus préalablement pour le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie, nous pouvons calculer pour ces pays la croissance de la concurrence en ce qui concerne les produits pour lesquels nous avons réalisé la simulation, obtenant un total pour l'UE de 2,1% annuel.

Comme il a été dit auparavant, la nature du commerce de ce type de produits entre en concurrence directe et presque exclusivement avec la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce, étant donné que les produits des catégories que nous avons inclus dans la simulation coïncident clairement avec ceux de l'agriculture typique méditerranéenne dans les deux rives.

Pourcentage annuel que les nouvelles exportations supposent sur les catégories de produits

	TOTAL	TOTAL MED
Poissons et crustacés	1,85%	6,36%
Plantes vivantes	0,21%	1,42%
Légumes	1,89%	3,92%
Fruits comestibles	3,42%	5,39%
TOTAL	2,09%	4,85%

Au niveau agrégé pour toute l'UE, les catégories de produits qui se verraient les plus affectées sont celles des fruits comestibles (3,43% de croissance annuelle de la concurrence). Cette catégorie continue d'être d'un intérêt spécial si nous considérons seulement les pays méditerranéens, bien qu'actuellement la concurrence en matière de pêche est aussi très importante (6,36%).



## **Conclusions**

En guise de résumé, il serait intéressant de souligner les conclusions suivantes:

**1.** - Ce que nous avons appelé le Modèle Medina-Agro I, dont nous avons extrait toutes les conclusions qui sont présentées dans cette recherche, quantifie les effets d'une libéralisation dans le domaine agricole comme résultat de la réduction proportionnelle en cinq ans dans le prix que supposerait l'élimination tarifaire. Evidemment, un phénomène de cette nature n'est jamais seul et s'accompagne d'autres, de caractère différent: la délocalisation industrielle grâce à la zone libérée, avec le changement conséquent dans sa structure productive, et une multitude d'éléments concernant le commerce extérieur (autres barrières commerciales, comme la préférence pour le produit national, mesures phytosanitaires, standards de qualité, stimulations politiques ou budgétaires, etc...), pour n'en citer que quelques-unes.

**2.** - Conscients cependant de nous centrer sur un point parmi tant d'autres, nous ne pouvons pas ne pas estimer son importance pour le fait d'être un effet direct et sûr. En plus, au moment de sa quantification, il faut être prudent quant au calcul des véritables barrières en ce qui concerne le tarif douanier que nous avons appelé, ici, le «tarif douanier fantôme». Il est fréquent de trouver, dans la littérature, des références aux différents éléments qui sont mis en évidence dans cette étude, telles que la capacité de la politique du tarif douanier afin de déterminer le mode et le temps de la production de certains pays. Sur ce thème en particulier, il est important de souligner que notre supposition principale dans le calcul du tarif douanier fantôme a été de comprendre que la véritable valeur de la protection est celle qui élimine totalement le concurrent potentiel de l'autre rive de la Méditerranée, et non pas pour son impossibilité à produire, sinon pour ne pas pouvoir être compétitif avec ce qui est produit à l'intérieur de l'UE quand les barrières douanières sont si élevées.

**3.** - Comme résultat principal de l'estimation des «tarifs douaniers fantôme», il est important de signaler le chiffre obtenu pour le poste se référant au tarif douanier des fruits comestibles, où est incluse la plus grande partie des produits que nous avons appelés sensibles. Dans ce cas, la protection du tarif douanier entraîne une croissance du prix moyen de 45% pour tous les pays considérés. En deuxième lieu, il faut faire ressortir le tarif douanier fantôme calculé pour les légumes, qui oscillerait autour des 30% selon le pays en question. En définitive, l'effet réduction du prix d'entrée de ces produits face à la création d'une zone de libre commerce démonte un fort mécanisme protecteur existant dans l'actualité, ne pouvant pas nous laisser tromper par la simple contemplation du tarif douanier pour ces produits

**4.** - Les élasticités estimées pour les différentes catégories de produits sont en général comprises dans un intervalle de 0,75-0,9 points... bien que dans certains cas exceptionnel, l'unité soit dépassée. Ces élasticités sont similaires à celles estimées pour l'Espagne. Il faut rappeler ici les difficultés rencontrées pour

estimer les élasticités prix des exportations, dû à la forte intervention que souffre le marché agricole et à la stratégie des exportateurs de gérer le marché par les quantités et non par les prix.

**5.** - Il est important de signaler que l'eau n'est plus un facteur discriminant pour marquer une limite à la production des Pays Tiers Méditerranéens. Ce fait est le résultat de la relativisation de ce facteur peu abondant, parce que d'importants investissements ont été réalisés en canalisation et en approvisionnement du dit-facteur et parce que le pas vers la culture en serre et le dégouttement en eau n'a pas encore été franchi. Les potentialités de production appliquant les nouvelles techniques agricoles font que le facteur eau ne peut être considéré comme restriction fixe à la production future de ces pays.

**6.** - Les résultats principaux en matières de croissance des exportations seraient:

- Pour le cas du Maroc, et pendant tout le quinquennat de référence, nous parlerions d'une croissance totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, la croissance potentielle est spectaculaire en ce qui concerne les fruits comestibles, et la croissance globale du quinquennat se situerait à 53%. En deuxième lieu, le poste des légumes augmenterait de 20% et celui des sucres et confiserie de 14%.
- Pour le cas de la Turquie, les croissances les plus importantes se produisent dans les sucres et confiserie (plus de 40% dans le quinquennat), en vin de raisin (20,2%) (20,2%) et en poissons et crustacés (12,8%).
- Pour le cas de l'Égypte, la croissance moyenne des exportations des produits considérés se situe approximativement à 23% durant tout le quinquennat; c'est-à-dire, une croissance de presque cinq points sur les valeurs de chaque année. L'importance de la croissance des fruits comestibles et des légumes, avec plus de 28% chacun, est fondamentale (une nouvelle fois, les produits sensibles). Il est important de souligner aussi la croissance de l'exportation de sucre et confiserie (16%).
- Pour le cas de la Tunisie, les résultats reflètent une croissance de plus de 80% pour l'huile d'olive durant le quinquennat. En deuxième position, les légumes seraient le produit dont la croissance augmenterait le plus durant ces années.

**7.** - La croissance des exportations qui est estimée représente une augmentation de la concurrence directe pour les productions des pays méditerranéens de l'UE. La croissance des exportations prévue suppose plus de 11% de moyenne du commerce intra-UE de ces produits dans l'actualité répartis durant cinq ans, c'est-à-dire, 2,1% annuel. Pour la nature des produits que nous sommes en train de traiter, les facteurs climatologiques communs des

deux rives font que la concurrence réelle se produise de manière beaucoup plus forte dans les pays méditerranéens où la croissance des exportations de fruits qui a été estimée représenterait 5,4% de ce que la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie exportent actuellement au reste de l'UE. Dans le cas des légumes, ce chiffre se situerait approximativement à 4%, l'impact étant aussi considérable sur les poissons et crustacés (6,4%) et les plantes vivantes (1,4%).

**8.** - Les résultats du modèle MEDINA-AGRO I quant à l'impact sur la valeur ajoutée de chaque pays sont résumés avec les données suivantes:

- Les effets sur la valeur ajoutée, dans le cas du Maroc, projetés par la simulation économétrique que nous dénommons base, nous permet de déterminer un impact global sur l'économie de 1,4%, mesuré en pourcentage du PIB et durant les cinq ans compris dans notre simulation. Quant à l'importance relative sur la valeur ajoutée agricole, nous parlerions de 3,4% dans le quinquennat.
- Pour le cas de la Turquie, la simulation réalisée enregistre que l'effet de la libéralisation du commerce agricole entre l'UE et ce pays entraînerait une augmentation de l'activité dans cette économie autour de 4% additionnel, mesurée par la valeur ajoutée totale, sur celle qui serait enregistrée sans cette libéralisation, comme effet accumulé pour les cinq prochaines années et avec une évolution décroissante.
- Dans le cas de l'Égypte, les croissances supposeraient plus de trois points d'effet total distribué dans le quinquennat. Cette croissance se reflète très peu dans la création d'emploi du pays, ce fait étant probablement ici très influencé par le manque de déclaration d'emploi agricole.
- Dans le cas de la Tunisie, nous nous trouvons face au pays, parmi les quatre ayant été considérés, où le poids du secteur agricole est plus petit en termes relatifs à son PIB (à peine 5%) et donc, la comparaison avec cette magnitude pourrait sembler très pauvre: à peine 0,4% en cinq ans. Néanmoins, mesurée par rapport à la valeur ajoutée agricole, la croissance prévue représenterait près de 2% de la valeur de chaque année.

**9.** - La croissance de l'emploi généré par l'effet d'élimination des barrières tarifaires n'est pas très importante en termes globaux du pays, mais si quand même en termes locaux, autant pour l'UE que pour les pays étudiés. La concentration du type de production agricole affectée au bord de la Méditerranée marque cet environnement comme étant le principal touché et la référence pour la revitalisation qui doit être utilisée. Dans ce contexte, il est important d'évaluer en recherches successives quelle serait la population employée affectée par ce processus. Il serait par la même occasion intéressant de soupeser s'il ne serait pas possible d'avoir un effet de retour de l'émigration

à son pays d'origine, étant donné que l'agriculture méditerranéenne européenne concerne chaque fois plus les émigrants de l'Afrique du Nord, qui seraient certainement les plus affectés par ce phénomène de perte d'emploi s'il était créée une zone de libre commerce agricole.

**10.** - En général, les résultats présentés ne sont pas spectaculaires en termes du PIB, bien qu'ils le soient si nous relativisons de manière convenable. Au niveau de chaque pays, les valeurs obtenues doivent être comparées avec leur production agricole totale, car ce que nous déterminons ce sont des croissances d'exportations qui affectent uniquement ce secteur.

**11.** - Il est important de signaler le rôle fortement compétitif que pourrait représenter la libéralisation du commerce avec la Méditerranée pour les énormes coïncidences dans ses types de cultures avec l'UE Méditerranéenne. Les mesures de libéralisation dans cette zone devraient passer par des schémas de compensation et reconversion des vastes zones côtières de la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie.

Nous garderons pour des recherches postérieures la génération d'un système plus complexe d'évaluation de la productivité agricole qui permette d'inclure l'instrumentalisation de systèmes agricoles, type celui d'Almería en Espagne ou celui des serres hollandaises, en estimant aussi quels seraient les besoins d'investissement. La perte d'importance de l'eau en tant que facteur limitatif de la production apparaît maintenant plus clairement. Par contre, le temps et la manière selon lesquels le changement dans le système productif pourrait être fait restent des facteurs importants. Il serait aussi intéressant d'évaluer, au moyen de sondage, auprès d'associations d'exportateurs européens et non européens, certains facteurs qualitatifs de discrimination compétitive présents sur les marchés et difficilement quantifiables.

### ***Implications de politique agricole et commerciale***

Avec les précautions déjà mentionnées, les résultats que nous venons d'exposer ont des implications de politique agricole et commerciale importantes, autant pour l'UE que pour les pays tiers Méditerranéens.

1. L'élimination de la protection agricole de la part de l'UE représenterait une augmentation considérable des exportations en termes de PIB sur les cinq années considérées: 1,4% pour le Maroc, 2,3% pour la Turquie, 3,3% pour l'Égypte et 0,4% pour la Tunisie. Ces pourcentages peuvent paraître petits, mais la comparaison avec d'autres magnitudes est assez favorable. Par exemple, en 1998 et selon les données du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, l'aide officielle nette au développement de l'UE vers les différents pays représentait un 0,6% du PIB marocain, un 0,24% du PIB égyptien et un 0,6% du PIB tunisien. De toute façon, les résultats sont modestes, ce qui implique que l'élimination de la

protection agricole européenne ne suffira pas à elle seule pour inciter de manière décisive le développement des pays du sud de la Méditerranée, mais pourrait y contribuer très considérablement. Ce n'est pas la panacée, mais c'est déjà un pas dans la bonne direction.

2. Les résultats en terme d'emploi sont plus importants: 115.000 nouveaux emplois au Maroc, 23.382 en Turquie, 16.645 en Egypte et 66.610 en Tunisie. Avec ces résultats, il est possible d'envisager que la libéralisation agricole pourrait agir comme un mécanisme appréciable quant à la création d'emplois et la préservation de la population dans le milieu rural, surtout au Maghreb. Bien sûr, si l'évolution de la productivité était plus réduite que ce qui avait été établi, l'effet de création d'emploi serait plus grand. En tout cas, les résultats obtenus en ce qui concerne l'augmentation d'emploi sont peut-être plus importants que ceux obtenus pour les autres magnitudes. Le principal problème de ces pays, du point de vue de la politique économique, est sans doute le chômage. La pression démographique sur un marché de travail déjà surchargé est trop forte, et l'économie ne génère pas assez d'activité pour absorber l'augmentation de la population active. Cela pose des problèmes tels que l'instabilité politique, la marginalisation, le «brain drain» et l'abandon des campagnes, ce dernier entraînant l'exacerbation des déséquilibres régionaux. A ce propos, la libéralisation agricole semble pouvoir générer un nombre important d'emplois et pourrait agir comme un mécanisme de stabilité au Sud.
3. La libéralisation agricole de la part de l'UE impliquerait une plus forte concurrence pour les productions méditerranéennes de l'UE: la croissance nette des exportations des produits sensibles représenterait 11% des flux intracommunautaires de ces produits, étalés sur cinq ans. Ce chiffre ne représente pas des niveaux spectaculaires, comme ceux suggérés par les producteurs communautaires, mais nous pouvons quand même le considérer comme étant un impact important. Les résultats de l'étude atténuent une nouvelle fois le risque de bouleversement du marché, mais confirment que ce risque existe, bien que d'après le modèle il soit plus faible que ce qu'on affirme du côté européen. Le problème, donc, est plutôt centré sur une question de distribution des coûts entre les pays méditerranéens. Etant donné que le principal fournisseur des produits méditerranéens pour le marché européen est l'Espagne, l'ouverture agricole entraînerait des coûts importants pour ce pays. C'est-à-dire que l'impact est modéré, mais que sa répartition entre les pays européens est très asymétrique. En plus, le manque de diversification de l'offre dans la plupart des Pays Tiers Méditerranéens témoigne de l'existence d'un niveau élevé de concurrence entre les propres pays tiers.
4. Les points 2 et 3 ont des implications importantes au niveau des flux migratoires: d'un côté, de nouveaux emplois sont créés dans les Pays Tiers Méditerranéens, tandis que d'un autre côté, l'augmentation de la concurrence pousse les pays de l'UE méditerranéenne (surtout

l'Espagne) vers des systèmes de production plus technifiés et moins intensifs en travail. Résultat, cela peut conduire au retrécissement du marché du travail agricole européen pour les émigrants, alors que les nouvelles opportunités d'emploi au Sud pourraient freiner de façon modérée les flux migratoires en relation avec les travaux agricoles. Cependant, les effets concrets éventuels de la libéralisation agricole sur les flux migratoires ne sont pas évidents et auraient besoin d'une étude plus approfondie. Même si le problème du chômage pouvait être pallié, les migrations sont des phénomènes trop complexes pour en déduire que la libéralisation agricole impliquerait une diminution de l'émigration dite clandestine. Les incitations pour émigrer vers l'UE continueraient d'être très fortes, mais le développement de l'agriculture pourrait pallier les migrations internes campagne-villes et, ainsi, indirectement l'émigration vers l'UE.

5. Pour tirer des bénéfices de la libéralisation agricole, les pays du Sud devraient stimuler la technification de leurs agricultures et, surtout, l'adoption de systèmes d'irrigation plus efficaces. L'expérience espagnole (dérivée, à son tour, de l'israélienne) pourrait être d'un grand secours pour le développement de systèmes agricoles plus efficaces et productifs. Cela ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération au développement (mise en place de systèmes d'irrigation et d'autres techniques) et pour l'investissement européen dans le secteur agricole de ces pays. Les obstacles rencontrés par les étrangers pour posséder des terres subsistent dans plusieurs Pays Tiers Méditerranéens, ce qui entrave le transfert des capitaux et des technologies et rend difficile l'apparition des complémentarités entre les deux rives. Quant aux prix de l'eau, ils sont gérés comme une subvention couverte à l'agriculture irriguée et n'incitent pas les agriculteurs à adopter des systèmes d'économie d'eau. L'implantation d'un système d'incitations microéconomiques pour la technification, surtout par rapport à l'irrigation goutte à goutte, semble urgent du côté des Pays Tiers Méditerranéens. L'UE pourrait coopérer efficacement dans cette modernisation du secteur agricole méditerranéen.
6. Les points 1 et 3 font apparaître l'existence d'un conflit d'intérêts entre les Pays Tiers Méditerranéens et l'UE méditerranéenne dans le domaine agricole. L'agriculture espagnole en serait la plus affectée et il faut le faire remarquer, parce que les agriculteurs espagnols ont la perception, assez réaliste, d'être toujours lésés par l'UE face aux intérêts des agriculteurs de l'Europe continentale. Durant ces dernières années, les exportateurs agricoles espagnols se sont fortement opposés à supporter à eux seuls les coûts de l'ouverture agricole en Méditerranée. Cette situation peut facilement se convertir en un conflit politique interne important de très complexe solution et capable de situer les coûts politiques de la libéralisation agricoles à des niveaux insoutenables pour les gouvernements des pays européens les plus affectés.

7. Finalement, nous aimerions souligner comme il est important de consacrer des ressources afin d'inciter une plus grande complémentarité entre les agricultures des deux rives de la Méditerranée. Les hauts niveaux de protection douanière, autant au Nord qu'au Sud, certaines mesures de politique économique des pays du Sud (comme l'exclusion des produits agricoles des régimes douaniers ou les obstacles, déjà mentionnés, à l'investissement étranger) empêchent le développement d'un système agricole méditerranéen intégré. C'est pour cette raison aussi que les entrepreneurs européens rencontrent des difficultés pour trouver des partenaires avec lesquels développer des joint-ventures. L'édification d'un système efficace d'information sur les opportunités d'investissement et l'élimination des normes en question pourraient contribuer à la promotion d'une plus grande complémentarité. Un autre vecteur de la complémentarité réside dans la diversification des productions, processus qui pourrait être aussi appuyé par l'UE.

Pour tout cela, le futur du commerce agricole en Méditerranée a besoin d'un accord politique entre les deux rives, mais également au sein de l'UE. C'est ce que nous aimerions appeler un **Pacte Agricole Méditerranéen**. Un pacte politique à deux niveaux, UE-PTM et EU Méditerranéenne-UE non Méditerranéenne, qui tiendrait compte des bénéfices de la libéralisation pour les pays du sud et des coûts pour les pays de l'UE méditerranéenne. Pour le moment, une libéralisation absolue et unilatérale ne paraît pas politiquement faisable, surtout si les perdants de l'ouverture ne sont pas compensés au niveau de l'UE. Mais une ouverture réciproque ne bénéficierait pas aux agriculteurs de l'UE méditerranéenne, sinon aux producteurs de céréales, lait et viandes de l'Europe continentale.

Quoi qu'il arrive, la libéralisation agricole devra être abordée d'une perspective moins maximaliste et plus dialogante. Les pays du sud ne peuvent pas se permettre de renoncer aux emplois et au développement que la libéralisation impliquerait pour ses pays. Mais les pays de l'UE méditerranéenne, et surtout l'Espagne, ne peuvent pas demander à leurs agriculteurs de supporter les coûts de la politique méditerranéenne européenne.

Mais la libéralisation agricole a des implications qui dépassent le domaine sectoriel. A notre avis, le futur de la Zone de Libre Change Euro-méditerranéenne, sa viabilité et sa crédibilité, dépendent, en partie, de la solution du conflit agricole qui oppose les pays riverains. Le pari du libre-échange est fort: il mérite des efforts à la mesure de ses défis. La dynamique de ces dernières années, spécialement la libéralisation des échanges agricoles commencée dans le cadre multilatéral, conduit vers un pacte agricole méditerranéen, responsable et généreux: responsable, parce qu'à niveau européen, il faut tenir compte des perdants et les compenser pour surmonter leur opposition; généreux, parce que nous avons vu que la libéralisation semble avoir des effets importants sur les économies du Sud, mais qui ne sont pas suffisants pour assurer son développement. C'est la continuité du processus de Barcelone et les attentes ouvertes sur un nouveau modèle de relations entre l'UE et la Méditerranée qui sont en jeu.

**L'IMPACT DE LA LIBERALISATION  
COMMERCIALE EURO-MEDITERRANEENNE  
DANS LES ECHANGES AGRICOLES**



## ANTECEDENTS ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La Déclaration de Barcelone de 1995 a proposé le libre-échange dans le bassin méditerranéen pour l'année 2010. Ce programme aura des répercussions importantes pour l'économie de la région dans les prochaines années, répercussions qui se feront d'ailleurs ressentir bien avant la date annoncée.

D'autres expériences d'intégration régionale, comme par exemple l'élargissement de la Communauté Européenne vers les pays européens du Sud, démontrent l'importance des perspectives pendant la phase d'ajustement. En fonction de la crédibilité des réformes, les économies commencent l'ajustement bien avant que les programmes désignés puissent être appliqués. Même si l'agenda Euro-Méditerranéen n'envisage pas automatiquement le libre-échange en ce qui concerne le domaine agricole, ces échanges se transformeront durant les prochaines années, et pour cette raison, beaucoup peuvent déjà considérer la possibilité d'une libéralisation agricole partielle pour l'avenir.

L'impact de la Zone de Libre Echange a déjà été estimé pour les produits industriels, avec des résultats modestes, parfois même négatifs, pour les Pays Tiers Méditerranéens en termes de PIB<sup>6</sup>. Dans plusieurs de ces études, les résultats positifs étaient conditionnés à l'arrivée des investissements directs étrangers, qui n'ont pas encore commencé à rentrer avec le rythme prévu. Mais l'impact de la libéralisation agricole n'a pas été estimé jusqu'au présent.

L'importance de la libéralisation agricole doit être soulignée. En effet, l'agriculture d'exportation pourrait financer une partie du déficit commercial des pays de la Méditerranée, déficit qui augmentera probablement à cause de la libéralisation du secteur industriel une fois mise en place la Zone de Libre Echange. Du point de vue macroéconomique, il s'agit d'accélérer la croissance, de créer des emplois et d'obtenir des devises pour financer le développement. Mais, dans une perspective plus dynamique, le développement agricole a des effets d'entraînement sur le reste de l'économie et des implications sociales et territoriales qui sont aussi importantes que la préservation des équilibres macroéconomiques.

L'objet de cette recherche consiste, d'une part, à étudier l'impact de la libéralisation dans les échanges agricoles en Méditerranée et, d'autre part, à offrir un cadre analytique permettant de comprendre les nouveaux défis pour la politique agricole, une fois mis en place le libre-échange Euro-Méditerranéen dans la région.

---

<sup>6</sup> Rutheford, T., E. E. Rutström and D. Tarr (1994), Kebabjian, G. (1994 and 1995), Jaidi, L. (1994), Hoekman, B. and S. Djankov (1996), Cogneau, D. and G. Tapinos (1995) et Tovias (1999).

La recherche empirique nous conduira à l'observation des échanges agricoles au niveau des 4-digits de la Standard International Trade Classification (S.I.T.C.), au lieu du niveau agrégé. L'étude inclue l'analyse des produits sensibles les plus échangés dans la région Euro-Méditerranéenne<sup>7</sup>.

Un des points de la recherche sera le rôle des ressources hydriques. Puisque l'eau limite la production potentielle agricole de chaque économie, les pays possédant peu de ressources hydriques auront besoin d'introduire de nouvelles technologies afin d'augmenter la productivité de la terre et d'optimiser l'emploi de l'eau. Le produit final de ces pays sera donc différencié par rapport aux autres pays. Ce point ne doit, en aucun cas, être sous-estimé, puisqu'il peut avoir des implications de politique considérables.

L'agriculture, un secteur important pour les pays Méditerranéens de par son poids dans le marché du travail et de par sa signification politique et culturelle, a toujours été un point de friction entre les deux rives de la Méditerranée. Le fait que quelques pays tiers-méditerranéens, tels que le Maroc ou la Turquie, possèdent des ressources hydriques abondantes est redouté par certains exportateurs agricoles communautaires, comme l'Espagne, l'Italie ou la France. Quant à la politique agricole de l'UE, elle a été traditionnellement protectionniste, ce qui soulève une contradiction politique considérable: malgré l'aide de l'UE aux PTM pour arriver à une certaine stabilité politique et sociale, ces derniers voient comment les marchés européens restent fermés à leur secteur exportateur le plus intensif en travail.

La vérité est qu'il existe très peu de travaux analytiques qui justifient ces politiques. Le protectionnisme est plutôt une conséquence des pressions sociales et médiatiques que l'application d'une théorie économique. Le problème est que tandis que les chercheurs et les politiciens ont axé le débat de la libéralisation agricole sur ses effets compétitifs, ils ont omis l'étude plus constructive qui est celle des opportunités qu'offre le libre-échange pour la coopération dans le secteur agricole. Dans ce sens, la prise en considération de la différenciation du produit et de la limitation des ressources hydriques peuvent aider à introduire d'autres aspects de la réalité non abordés par les arguments néoclassiques pro-compétitifs, basés sur l'hypothèse de l'homogénéité des produits.

Etant donné les caractéristiques spéciales du secteur agricole Euro-Méditerranéen, trouver de nouvelles voies pour affronter les thèmes agricoles d'un point de vue coopératif peut être, à notre avis, crucial pour le succès de la Zone de Libre-Echange prévue lors de la Déclaration de Barcelone

---

<sup>7</sup> Les "produits sensibles" correspondent aux descriptions des tarifs douaniers de: Tomates fraîches ou congelées, Concombres, Artichauts, Courgettes, Oranges, sanguines et moitié sanguins, Navel, navalinas, naveletas, salustianas, les autres oranges, Mandarines Clémentines, Mandarines Monreales et satsumas, Mandarines y wilkings, Tangerines, Citrons, Raisin, Golden delicious, Granny smith, poires, Abricots, Griottes, les autres raisins, Brugnons et nectarines, les autres pêches, Prunes, Jus de raisin, Les autres jus de fruits, Concentrés de fruits, les autres Concentrés et les autres mouls de raisin concentrés.

---

Face à la modélisation de l'impact de la création d'une ZLE (Zone de Libre Echange) entre l'UE et les Pays Tiers Méditerranéens en relation avec les produits sensibles sélectionnés, le schéma de travail se divise en trois phases économétriques:

- I. Enoncé du modèle d'équilibre général parmi les zones impliquées.
- II. Enoncé du mécanisme d'introduction des variantes dans la politique de l'eau et de ses effets sur les fonctions de production des Pays Tiers Méditerranéens pris en considération pour cette étude.
- III. Application des résultats en fonction des variables objectif (produits sensibles)

Le but de cette modélisation en phases est d'une part, de déterminer l'impact macroéconomique de la libéralisation, d'autre part, d'inclure les distorsions dans les systèmes de production qui pourraient découler de l'application d'une politique de l'eau déterminée et pour finir, d'insister sur l'aspect différentiel des produits pris en considération pour cette étude.

## **ETAT ACTUEL DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES PTM ET L'UE**

### Considérations générales sur les positions politico-économiques

Le commerce des produits agricoles dans cette région repose sur le maintien des positions acquises à partir d'une très forte structure de protection tarifaire, autant du côté de l'UE que des Pays Tiers Méditerranéens.

En Europe, la protection agricole et la PAC tourne autour de deux grandes réquisitions: maintenir la position de la population agricole face à la forte concurrence des Pays Tiers Méditerranéens et faire de cette population agricole une assurance de soutien de l'environnement en évitant la désertification et l'abandon des zones rurales: multi-fonctionnalité de l'agriculture

En ce qui concerne les Pays Tiers Méditerranées, le besoin d'augmenter leurs possibilités afin de rivaliser sans barrières sur le marché agricole de toute la rive méditerranéenne repose sur le raisonnement suivant: le marché dicte les règles du jeu et la sélection du plus compétitif et du plus efficient s'opère automatiquement. C'est donc excellent pour le développement environnemental et pour éviter ainsi l'émigration vers le nord (Europe), le fait de permettre un commerce agricole plus dense. Les ressources obtenues par l'exportation permettent d'améliorer les techniques de production (l'irrigation, la diversification des cultures etc...) En outre, cela rend possible la réduction de la dépendance céréalière de l'extérieur.

La position de chacune des deux rives entraînent diverses situations pour le moins indésirables:

- Ne pas permettre au marché de guider le commerce international détermine une assignation inefficace des ressources agricoles et une production non spécialisée. Le rythme de croissance du commerce agricole international en Méditerranée est lent et inadéquat. On cite souvent le cas de comment l'entrée de l'Espagne dans l'UE n'a pas supposé, par exemple pour la France, un préjudice de ses exportations agricoles, mais bien au contraire, une fois entrée en libre concurrence, une amélioration globale du niveau et du nombre de ressources existantes de ce type pour les deux économies.
- Le système de protection douanière ne permet pas des effets aussi positifs que les améliorations dans la production agricole, l'évolution de l'organisation de la production et de la distribution, la mise en marche de R+D (Recherche et Développement) et la diffusion d'améliorations technologiques en général. En définitive, le système de blocage tarifaire place l'agriculture en marge du progrès.

- L'agriculture subventionnée dans l'UE engendre la subsistance de techniques non développées, surtout pour ce qui concerne les produits intensifs en eau. De façon générale, les agriculteurs européens n'ont pas fait l'effort d'ajustement qui se serait produit avec une concurrence plus nette dans la Méditerranée.
- Dans le contexte de l'évolution du commerce mondial, entre les pays développés au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et d'après l'élargissement de l'UE vers l'Europe de l'Est, le commerce de la Méditerranée peut être réduit de façon dramatique et générer des problèmes de déviation du commerce, similaires à ceux qui se sont produits lors de l'entrée de l'Espagne dans l'UE (abandon des marchés de l'Amérique Latine pour les marchés de la Communauté).
- Le marché mondial sollicite de plus en plus de produits méditerranéens, malheureusement les entraves des tarifs douaniers et administratifs ne permettent pas un meilleur profit de cette situation autant de la part des Pays Tiers Méditerranéens que des pays européens. Les deux rives pourraient sinon profiter de leurs avances en distribution, de l'application de techniques de qualité et de production etc...

### Structure de dépendance du commerce international des produits agricoles entre l'UE, le Maghreb et le Machreck

Du total des produits agricoles importés par les pays méditerranéens de l'UE, 1.5% approximativement provient du Maghreb et 0.1% du Machreck, ces proportions n'ayant subi aucun changement considérable lors des 15 dernières années. Cependant, les exportations vers la zone se sont réduites considérablement. Si vers le milieu des années 80 les chiffres étaient de plus de 6.5% pour le Maghreb et de 3% pour le Machreck, actuellement ils se situent à peine à 3% et 1% respectivement.

Pour ce qui est du Maghreb, l'évolution de ses importations de produits agricoles par région a été orientée vers une augmentation importante de l'Asie et de l'Amérique du Nord comme fournisseurs au détriment de l'UE non méditerranéenne (de 21% à moins de 10%) et une tonique de faible variation dans ses relations avec l'UE méditerranéenne (aux alentours de 35% constant). Du côté des exportations, il n'y a pas eu de changements aussi importants dans le contexte de l'UE (non méditerranéenne) et le principal changement d'orientation des exportations se produit vers l'Asie au détriment de l'Europe de l'Est. L'Europe méditerranéenne continue d'être le principal client du marché exportateur agricole avec un total de 45%.

Finalement, le marché d'importation du Machreck évolue fortement vers les pays de l'UE non méditerranéenne (qui gagne plus de 10 points en pourcentage dans les 15 dernières années) et presque tout ce gain est une perte pour les pays de l'UE méditerranéenne. Du côté des exportations, il s'est produit une réorientation vers l'UE qui est une déviation du commerce antérieur

avec les pays de l'Europe de l'Est. C'est avec la zone du Maghreb que les relations exportatrices se sont le plus améliorées.

Dans le marché agricole méditerranéen, il existe trois grandes catégories de produits qui sont à considérer:

- Fruits et légumes. L'Espagne est le principal exportateur de ce type de produits dans toute la région méditerranéenne (plus de 30%) et sa croissance lors de ces dernières années a été spectaculaire.

#### Exportations de fruits et légumes

	% sur le total Méditerranée	Croissance Moyenne 1990-1997
Espagne	32,5%	12,5
Italie	23,0%	2,2
France	17,5%	1,1
Turquie	11,0%	5
Grèce	6,5%	-1,5
Israël	3,0%	-13
Maroc	2,4%	-3,9
Egypte	1,3%	-4,8
Chypre	1,3%	-12,5
Jordanie	0,8%	12
Tunisie	0,8%	-1,2
Total	100,0%	4,6

Source: Institut de la Méditerranée

- Les céréales et leurs dérivés sont la grande carence des Pays Tiers Méditerranéens et cependant l'élément qui serait le plus susceptible d'obtenir des gains de part de marché pour les pays de l'UE si une réduction des obstacles au commerce de ce type de produits était établie entre les deux rives méditerranéennes. Les principaux fournisseurs de ce genre de produit sont l'Amérique du Nord et l'Europe.
- Les exportations des produits de la pêche et de ses conserves pourraient être le point fort pour les Pays Tiers Méditerranéens, ce qui augmenterait leur commerce international et diversifierait le total de leurs exportations agro-alimentaires. Grâce à ce poste, le déséquilibre entre les deux marchés déjà mentionnés pourrait être compensé.

## Caractéristiques structurales: quelques ratios de commerce international dans les pays méditerranéens

### A) Ratio de commerce intra-industriel

Etant donné la croyance généralisée qu'en ce qui concerne le marché agricole la protection initiale est très grande et le degré de différenciation de produits très petit, il faut donc espérer que l'impact d'intégration dans un seul marché sera très grande.

Il est fréquent que l'information statistique agrégée regroupe dans une même catégorie des éléments ayant des appréciations très diverses de la part du consommateur final. Par exemple, on regroupe dans un même poste n'importe quel type de voitures, bien qu'il soit évident que ce n'est pas la même chose, vis-à-vis de l'étude du consommateur typique et de ses motivations d'achat, une Porsche qu'une Ford.

Pour l'agriculture, c'est exactement la même chose et c'est à partir du niveau cinq de désagrégation dans le SITC que l'on trouve des biens plus ou moins homogènes (par exemple, au Japon, il existe une liste gouvernementale contenant 62 types de riz différents avec des prix très différenciés pour chacun et les consommateurs sont très susceptibles au type de riz qu'ils consomment et peu enclins à la consommation de riz étranger).

D'un autre côté, il est courant de penser que le commerce international fonctionne seulement dans un sens (le Portugal vend du vin à l'Angleterre et celle-ci vend des vêtements au Portugal); cependant la réalité est que le trafic de grande quantité de biens se produit dans les deux sens (par exemple, des biens comme les vêtements sont susceptibles d'avoir des échanges dans les deux sens). C'est pour cette raison qu'il a été créé un indice de commerce intra-industriel défini par Grubel et Lloyd en 1975 comme:

$$ITI_x = 1 - \frac{|X_x - M_x|}{X_x + M_x} * 100$$

où  $X_m$  et  $M_x$  sont les exportations et les importations, respectivement, du pays ou de l'industrie "x". Dans cet indice:

- de zéro à 100, signifie que ce qui s'exporte d'un bien est plus important que ce qui s'importe de ce même bien.
- 100 signifie que ce qui s'exporte coïncide avec ce qui s'importe.
- une valeur supérieure à 100 signifie que ce qui s'importe est plus important que ce qui s'exporte.

Dans le cas où un bien serait parfaitement substituable dans un marché (totalement homogène), et en se basant sur la théorie Heckscher-Ohlin de marché ouvert et de sélection naturelle du plus compétitif, le ITI correspondant devrait être égal à zéro.

En ce qui concerne les produits agricoles dans la région méditerranéenne, les valeurs du ITI sont les suivantes:

<b>Index Commerce Intra-industriel</b>			
	<b>Monde</b>	<b>U.E.</b>	<b>Reste du Monde</b>
<b>Aliments, animaux vivants</b>			
Algérie	197,3	195,5	199,2
Chypre	149	146,9	159,8
Egypte	179	167,9	189
Israël	129,3	120,7	138,1
Jordanie	181,3	187,2	178,6
Liban	188,8	197,1	178,1
Maroc	71	48,3	97,4
Syrie	121,9	187,2	163,1
Tunisie	145,5	127,3	160,9
Turquie	51,8	34,1	65,8
<b>Céréales, produits céréaliers</b>			
Algérie	200	200	200
Chypre	197	196	199
Egypte	192	197	188
Israël	193	191	195
Jordanie	199	200	200
Liban	198	199	199
Maroc	200	200	200
Syrie	78	198	141
Tunisie	176	165	198
Turquie	106	101	174
<b>Fruits</b>			
Algérie	167	176	158
Chypre	58	77	53
Egypte	81	77	58
Israël	56	84	32
Jordanie	101	71	79
Liban	134	114	160
Maroc	8	10	2
Syrie	37	59	105
Tunisie	69	78	53
Turquie	13	25	2

Source: FEMISE

De ce tableau, il convient de souligner une nouvelle fois la très forte dépendance céréalière des Pays Tiers Méditerranéens et leur rôle compétitif dans le domaine des fruits, spécialement pour le Maroc et la Turquie.



## B) Avantage comparatif révélé (Revealed Comparative Advantage (RCA)).

$$\text{Commerce international } RCA_j(i, w) = \frac{X_j(i, w) / TX(i, w)}{X_j(w, w) / TX(w, w)}$$

$X_j(i, \dots)$ : exportations du bien "j" par le pays "i" au monde (w) ou à la Méditerranée )

$X_j(w, \dots)$ : exportations du bien "j" par le monde

$TX(i, \dots)$ : total des exportations par le pays "i" au monde (w) ou à la Méditerranée (m)

$TX(w, \dots)$ : total des exportations mondiales par pays (i) ou au total

Une valeur plus importante que 1 déterminerait un avantage comparatif de ce pays sur le commerce du produit en question. Ce qui indiquerait que le poids des exportations de ce produit sur ses exportations totales est plus important que celui de la moyenne mondiale ou de la moyenne de la zone.

Conformément au schéma de calcul de ratios proposé, les valeurs ont été calculées pour les groupes principaux de produits agricoles qui apparaissent dans le tableau suivant et dont il est important d'en relever les aspects suivants:

- C'est dans le domaine de l'exportation de fruits frais où la majorité des pays présentés indiquent un important avantage comparatif (mesuré par le RCA). Des pays comme Chypre, le Maroc et la Turquie sont spécialement remarquables dans ce domaine; bien que dans tous les cas, mis à part l'Algérie, la Lybie et la Mauritanie, la moyenne est supérieure à 1. A niveau international, les différences sont encore plus grandes, à remarquer le degré de spécialisation de régions comme le Liban, la Syrie et la Jordanie et, avec une plus grande diversification et pourtant 1 ratio plus bas, l'Égypte et la Turquie.
- Dans les cultures intensives en eau, l'Égypte et la Turquie se distinguent, bénéficiées par le Nil et l'Euphrate respectivement.
- Il est important de signaler la forte capacité exportatrice du blé, de l'orge et des céréales pour le cas de la Turquie, unique pays de la zone qui se détache pour ce fait, autant à niveau régional que mondial, et qui entre clairement dans un patron d'orientation de ses exportations internationales différent au reste des pays considérés dans le tableau qui suit.

**Avantage Comparatif Relevé (1992-1997)**

	<b>Aliments, Animaux vivants</b>	<b>Viandes</b>	<b>Céréales, Prod. Cér.</b>	<b>Blé</b>	<b>Riz</b>	<b>Orge</b>	<b>Fruits, Légumes</b>	<b>Sucre</b>	<b>Mat. Première Agricole</b>
<b>Commerce International</b>									
Algérie	0,08	0,01	0,01	0	0	0	0,34	0	0,01
Chypre	3,45	0,8	0,79	0,39	0,44	8,42	13,67	1,4	0,31
Egypte	0,88	0,41	1,13	0	10,47	0,04	2,57	1,22	1,05
Israël	0,69	0,25	0,15	0	0,02	0	2,33	0,3	0,68
Jordanie	2,04	2,84	0,27	0	1,33	0	5,35	0,22	0,23
Liban	2,52	0,6	0,52	0,01	0,5	0	9,29	2,19	1,03
Libye	0,01	0	0	0	0	0	0,02	0	0,06
Mauritanie	6,56	0,01	0,01	0	0	0	0,02	0,01	0,16
Maroc	3,45	0,03	0,14	0,07	0	0,45	8,09	0,41	0,74
Syrie	1,19	2,08	0,58	0,23	0	9,34	2,22	0,44	3,23
Tunisie	0,7	0,25	0,058	0,02	0,01	1,26	1,14	0,12	0,19
Turquie	2,43	0,85	2,28	3,13	0,06	4,8	6,64	4,68	0,63
<b>Commerce Inter-Régional</b>									
Algérie	0,13	0,08	0	0	0	0	0,41	0	0,06
Chypre	1,44	1,28	1,04	0,29	0	4,68	3,99	0,5	0,52
Egypte	2,27	1,36	1,6	0	8,14	0,03	9,88	0,89	1,04
Israël	0,12	0,17	0,01	0	0,01	0	0,25	0,03	3,76
Jordanie	3,26	4,85	0,22	0	0,51	0	15,41	0,12	0,52
Liban	2,92	0,68	0,2	0	0,01	0	21,91	0,47	0,76
Libye	0,09	0,04	0,01	0	0	0	0,3	0,01	0,56
Mauritanie	6,41	0	0	0	0	0	1,81	0,15	10,04
Maroc	0,95	0,05	0,6	0,22	0	0,93	1,98	0,08	2,44
Syrie	4,45	6,43	0,92	0,39	0	5,88	19,98	0,26	5,48
Tunisie	1,17	1,02	1,51	0,05	0	1,62	2	0,16	0,21
Turquie	2,97	2,93	2,05	1,99	0,03	3,5	7,57	3,27	0,58

Source: calculations from UN International Trade Statistics

## **LA POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UNION EUROPEENNE ET L'AGRICULTURE MEDITERRANEENNE**

Pour ce qui est du secteur agricole, la politique commerciale de l'Union Européenne se trouve dans une situation de transition entre le protectionnisme productiviste, qui caractérisait la Politique Agricole Commune (PAC) avant sa réforme et, les tendances visant à une plus grande libéralisation du secteur après les engagements pris lors de la Ronde d'Uruguay. Il est alors intéressant de rappeler le système de protection agricole existant avant la réforme de la PAC et de la Ronde d'Uruguay et de le comparer avec le système actuel. Il faut aussi considérer comment ces changements ont influencé les Pays Tiers Méditerranéens et par la même occasion, montrer les faiblesses de l'actuel système.

### Les inerties de la Politique Agricole Commune

Avant la signature des accords de Marrakech qui ont clôturé la Ronde d'Uruguay, les marchés agricoles européens, et parmi eux le secteur des fruits et légumes, étaient protégés par un système de prix de référence. Ces derniers étant calculés sur une base annuelle avec des variations selon la saison. Une comparaison des prix était effectuée entre ceux des importations agricoles, surveillés sur les marchés de gros, et ceux de référence. Lorsque les prix du marché étaient au-dessous du prix de référence, un droit compensatoire était appliqué afin que les prix des importations atteignent le niveau des prix de référence. Ces droits compensatoires s'appliquaient à la totalité des importations du produit concerné en provenance du même pays, indépendamment des prix et des qualités de chaque livraison.

Pour donner un exemple: si le prix de référence était de 600 Ecus/Tm, le prix minimum de gros devait donc s'élever à 600 Ecus/Tm plus le tarif douanier selon la clause de la Nation la Plus Favorisée (NPF). Dans le cas des Pays Tiers Méditerranéens, qui bénéficiaient d'un accès préférentiel aux marchés communautaires, ces préférences se manifestaient aux niveaux de la protection tarifaire, bien qu'ils restaient soumis au jeu du prix de référence. C'est-à-dire, suivant l'exemple précédent, une importation d'un Pays Tiers Méditerranéen était soumise au droit compensatoire, jusqu'à ce que le prix du marché soit ramené à 600 Ecus/Tm, c'est ensuite qu'il profitait d'une tarif douanier préférentiel.

Avant l'adhésion de l'Espagne à la CE en 1986, ce système constituait une barrière infranchissable pour l'entrée des fruits et des légumes espagnols pendant les saisons de l'année durant lesquelles la production espagnole concurrençait la production européenne. Même après son entrée dans la CE, ce système, même s'il a été légèrement remanié, a continué à être utilisé jusqu'en 1993, date à laquelle la création du Marché Unique a aboli toutes les barrières tarifaires imposées au secteur espagnol après la période transitoire accordée lors de l'acte d'adhésion. L'efficacité du système des prélèvements se

reflète dans les chiffres suivants, chiffres qui parlent d'eux-mêmes: entre 1986 et 1992, les exportations de fruits et légumes espagnols ont augmenté de 9%, et entre 1993 et 1998 leur augmentation a atteint les 60%. C'est vrai que lors de cette dernière période, la peseta a été dévaluée de presque 30%, mais l'augmentation des coûts du secteur en Espagne a plus ou moins compensé les gains de compétitivité acquis par la dévaluation.

Le niveau des tarifs était différent selon la saison, en fonction de la mise en place d'un calendrier concernant les importations. Ainsi, quand ces dernières coïncidaient dans le temps avec les productions de l'Europe du Nord, elles étaient alors soumises à des tarifs plus élevés que pendant le reste de l'année, quand les productions des pays tiers ne les concurrençaient pas. Ce calendrier est un héritage de la PAC pré-adhésion espagnole, puisqu'il protégeait davantage les productions de l'Europe du Nord que les espagnoles, ces dernières étant plus étalées tout au long de l'année. C'est pour cette raison que les réticences des exportateurs de fruits et légumes espagnols à aller vers de plus grands niveaux de libéralisation commerciale dans le secteur, sont si fortes: ils ont le sentiment d'être, comme toujours, les seuls affectés.

Une fois que la dynamique des droits compensatoires se déclenchait, le niveau de protection devenait si fort que les exportations du pays concerné en étaient emmenées à s'arrêter. Ce système a obligé les exportateurs à s'organiser pour faire face aux exigences du dit-système, afin que la plupart des exportations respectent les prix de seuil. La protection du secteur agricole de l'UE a ainsi développé de forme indirecte dans les pays d'origine, des offices de commercialisation, monopsones à caractère public qui géraient la plupart des exportations agricoles vers la Communauté.

Avec le système de prix de référence, il existait deux manières d'exporter à l'Union Européenne: la première consistait à continuer à exporter et payer des droits variables élevés qui augmentaient rapidement jusqu'à atteindre un niveau prohibitif (plus de 0,7 Euro par kg.), la deuxième étant d'arrêter carrément l'exportation en attendant que les prix du marché reviennent au niveau des prix de référence. En plus, il était possible de faire une révision des prix de référence, en les augmentant pour tenir compte de l'augmentation des coûts de production.

L'impossibilité d'une concurrence axée sur les prix a abouti à une gestion du marché par les quantités. L'autodiscipline en matière d'exportation a empêché les Pays Tiers Méditerranéens de gagner des parts de marchés, mais en revanche elle leur garantissait un revenu (prix plus élevés) qui était réparti entre les exportateurs et les importateurs ainsi qu'un accès préférentiel par rapport à d'autres pays. Dans les accords communautaires de deuxième génération, certains produits en provenance de divers Pays Tiers Méditerranéens (tomates et oranges marocaines) ont aussi bénéficié des réductions préférentielles en ce qui concerne les prix de référence.

La réforme de la PAC, sous pression des Etats Unis et d'autres grands producteurs agricoles tels que les membres du Groupe de Cairnes, et les

engagements pris lors de la Ronde Uruguay, n'ont pu se débarrasser des lourdeurs héritées. Une réforme que L'UE a essayé jusqu'au dernier moment de minimiser ainsi que les concessions agricoles. Même après quelques remaniements, le système de protection de l'agriculture européenne continue d'être complexe, avec un biais administratif considérable et assez protectionniste.

En tout cas, il faut rappeler que l'essentiel de l'appui aux productions agricoles méditerranéennes venait du côté de la protection tarifaire et non-tarifaire et des restitutions à l'exportation, puisque la plupart de l'agriculture méditerranéenne n'avait pas, et continue de ne pas avoir, un système d'appui aux prix ou aux revenus comme celui dont bénéficient les productions continentales.

### L'accord agricole de la Ronde d'Uruguay: la perspective européenne

L'accord agricole inscrit dans l'acte final de la Ronde Uruguay était fondé sur la tarification de la protection aux frontières, la réduction des tarifs, la consolidation d'un accès minimum sur les marchés de l'Union Européenne et une réduction progressive du support interne à l'agriculture et des subventions à l'exportation. Mais la procédure du calcul des concessions a été marquée par la «dirty tarification»: les données de référence des tarifs utilisés pour la tarification ont été gonflées par rapport aux données en vigueur lors de la signature de l'accord, en utilisant les données concernant des années plus convenables. En plus, les réductions tarifaires accordées par l'Union Européenne sont relativement modestes, s'étalant sur plusieurs années et cachant une grande marge de manoeuvre (telles que les considérations en matière de jachères ou l'accumulation des exportations subventionnées non utilisées lors d'une année concrète).

Même si on constate que le protectionnisme agricole persiste, l'accord agricole a permis d'entamer la modification des instruments de protection commerciale et il est à l'origine d'un cadre nouveau de la politique agricole communautaire. Celui-ci sera dorénavant caractérisé par un changement du modèle d'appui interne (réforme commencée en 1992 et visant la substitution du soutien des prix par celui des revenus pour les agriculteurs) et de protection externe. Les modifications du régime extérieur impliquent la tarification presque totale de la protection aux frontières, ce qui suppose l'éradication des prélèvements et un cadre plus restrictif pour la subvention des exportations. Ces modifications entraînent une plus grande concurrence dans les marchés agricoles, où certains secteurs comme celui des fruits et légumes ainsi que d'autres produits méditerranéens sont déjà peu réglementés.

En effet, les productions méditerranéennes ne bénéficient de presque aucun support financier: ainsi, les fruits et légumes, qui représentent environ 20% de la production finale agricole communautaire ne reçoivent que 5% du FEOGA. leur seule protection venant de la politique commerciale, instrumentée par des tarifs et des subventions à l'exportation. Les accords agricoles impliquent la réduction de ces tarifs et les restitutions sont en train de diminuer pour

s'adapter au nouveau cadre multilatéral. En fait, parmi les produits qui ont déjà souffert les limites fixées aux restitutions à l'exportation se trouvent plusieurs productions méditerranéennes, tel que les fruits et légumes, le vin et l'huile d'olive.

Cette situation de manque, d'une part de soutien financier et d'autre part de protection commerciale, s'ajoute à l'existence de calendriers d'entrée se référant aux importations à effets asymétriques concernant les différents pays européens. Ces calendriers protègent davantage les productions de l'Europe du Nord, ne considérant pas dans la même mesure les périodes de production du secteur espagnol. En plus, les associations de producteurs et exportateurs espagnols mettent en doute la fiabilité du nouveau système de protection, basé sur les prix d'entrée, qu'ils ne considèrent pas efficace pour protéger les marchés européens et qui en plus, laisse une marge de manoeuvre aux opérateurs pour ne pas respecter ces prix .

### L'accord agricole de la Ronde d'Uruguay: la perspective des Pays Tiers Méditerranéens

Les Pays Tiers Méditerranéens sont plutôt réticents quant au nouveau cadre imposé sur la PAC après les accords de Marrakech, pour deux raisons principales: l'une étant qu'ils craignent les conséquences, sur leurs équilibres externes déjà fragiles, de l'enchérissement des produits agricoles dont ils sont importateurs (céréales, viandes, lait, sucre), dues aux réductions des subventions à l'exportation octroyées par la PAC; l'autre concerne la réduction multilatérale des tarifs, qui érode sensiblement, par rapport au reste du monde, les préférences tarifaires que l'Union Européenne leur accordait. Tout cela ajouté aux perspectives d'un éminent élargissement vers les pays de l'Est, compétitifs sur certains produits, comme les pommes de terre ou les tomates.

Les Pays Tiers Méditerranéens sont aussi concernés, à titre individuel par les concessions qu'ils ont dû faire lors de la Ronde d'Uruguay en matière agricole. Même si les accords présentent un degré moindre d'exigence envers les pays en développement, les Pays Tiers Méditerranéens membres du GATT/OMC sont également soumis à des contraintes similaires à celles qui affectent l'Union Européenne...et recourent aux mêmes stratégies pour les surmonter. Ainsi, le Maroc et la Turquie ont appliqué avec succès la stratégie du «dirty tarification», en déclarant des niveaux de protection plus élevés que ce qu'ils l'étaient en réalité dans le but de de diminuer l'extension des réductions tarifaires.

C'est important de savoir, à ce propos, que les Pays Tiers Méditerranéens présentent une dualité dans leur secteur agricole. S'ils sont compétitifs dans certaines productions typiquement méditerranéennes, tels que les fruits et les légumes, et prônent la libéralisation par l'Union Européenne de ces produits, en revanche, ils ne le sont pas par rapport à d'autres productions dans lesquelles l'Europe Continentale possède des avantages comparatifs, tels que les céréales, le lait, la viande ou le sucre. Par conséquent, ils cherchent à protéger ces secteurs face à la concurrence extérieure (voire européenne, mais aussi américaine), sachant qu'une partie importante de leur secteur agricole ne

supporterait pas la mise en place d'un libre-échange agricole intégral (Regnault, 1997).

Face à ce scénario d'érosion de préférences communautaires, réduction de la protection agricole pour la production nationale et hausse des prix, la stratégie des Pays Tiers Méditerranéens a consisté, dans une première phase, à se protéger du multilatéralisme OMC en minimisant leurs concessions en matière agricole et; lors d'une deuxième phase, ils ont essayé de renégocier leurs accords bilatéraux avec l'Union Européenne pour transformer le processus de libéralisation agricole multilatérale en un processus de libéralisation bilatérale avec l'Union Européenne (Massot, 1999). Leur objectif étant de préserver l'équilibre entre un meilleur accès aux marchés agricoles européens et la nécessité de protéger leurs secteurs agricoles déficitaires par rapport à la concurrence extérieure.

### La protection commerciale agricole dans l'Union Européenne après la Ronde d'Uruguay

Les transformations se référant à la protection commerciale accordée aux produits agricoles méditerranéens se basent fondamentalement sur deux plans: la réduction de la protection tarifaire et la substitution des prélèvements par des prix d'entrée. Le régime des échanges de l'Union Européenne avec les pays tiers est réglementé par le titre V du Règlement CE 2200/96, qui développe les dispositions de l'annexe XIII du Règlement CE 3290/94. Ce règlement adaptait le régime commercial de l'Union Européenne aux accords de la Ronde d'Uruguay du GATT.

L'accord agricole signé à l'occasion de la Ronde d'Uruguay envisageait une réduction tarifaire globale de 36% entre 1995 et 2000, mais des réductions plus petites ont été accordées aux produits dits «sensibles», tels que les fruits et les légumes: ces derniers ayant bénéficié seulement d'une réduction tarifaire de 20%. Par contre, pour d'autres produits méditerranéens comme, les pommes de terre, les asperges, le jus d'oranges, les raisins de table ou les pommes entre août et septembre, les réductions étaient sur la même que la réduction globale prévue de 36%. Finalement, d'autres produits méditerranéens se sont vus accorder de plus grandes concessions en matière tarifaire; c'est le cas des pommes entre janvier et mars, des avocats et des pamplemousses, avec des réductions de 50%, et des légumes secs et des melons, avec des réductions de 100%.

L'ancien système de prix de référence, faisant l'objet d'une tarification, a été remplacé par des prix d'entrée. Ces tarifs doivent être progressivement réduits selon les dispositions prises lors de la Ronde d'Uruguay. Un prix de seuil est établi pour chaque produit en fonction de son calendrier d'importation et deux niveaux de tarif sont instaurés. Le tarif le plus bas correspond au niveau en vigueur avant la Ronde d'Uruguay, et il s'applique à tous les produits qui rentrent dans le marché communautaire à des prix égaux ou supérieurs au prix de seuil. C'est-à-dire que les produits rentrant à des prix élevés, peu

susceptibles de concurrencer sérieusement la production communautaire, affrontent les tarifs les plus bas.

Les produits qui rentrent à des prix inférieurs au prix de seuil subissent le même tarif «normal» plus un deuxième tarif égal à la différence entre prix d'entrée et prix d'importation, si l'écart n'est pas trop grand. Par contre, si la différence est supérieure à 8% du prix de seuil, c'est donc le tarif le plus élevé qui est appliqué. Cette logique est, en principe, la même que celle qui se rapportait aux prix de référence et aux prélèvements: le prélèvement ou droit variable érodait de manière systématique la compétitivité des importations bon marché; le prix d'entrée déterminant des tarifs plus élevés pour les produits bon marché que pour les produits chers. En fait, les niveaux des prix d'entrée correspondent, en grande partie, aux niveaux des prix de référence avec des cas où ils sont même plus élevés comme par exemple pour les oranges douces.

Mise à part le fait concernant la progression de la réduction tarifaire, le nouveau système offre un degré inférieur de protection du fait que les prix de référence étaient libellés en ECU verts, ce qui signifie qu'ils incorporent un «premium», tandis que les prix de seuil s'établissent sur des ECUS/EUROS courants. Mais, d'un autre côté, et toujours en principe, le nouveau système a des effets plus restrictifs que les droits compensatoires une fois que les prix d'importation dépassent les 8% sur le prix d'entrée et que le tarif maximum ait été appliqué. Il existe également une clause de sauvegarde, selon laquelle l'Union Européenne peut arrêter les importations après avoir constaté que les prix d'importation sont inférieurs à un prix plancher fixé pour chaque produit, mais cette éventualité doit être exceptionnelle.

### Les faiblesses du système des prix de seuil

Dans la pratique, le jeu des prix d'entrée semble être moins protecteur que le système précédent. Et cela, pour plusieurs raisons. En premier lieu, le système de prix d'entrée permet de fausser ses procédures, en permettant aux importateurs de continuer à importer sans payer les droits spécifiques ou équivalents tarifaires quand les prix du marché se trouvent au-dessous du niveau considéré souhaitable. Il existe deux voies pour contourner le système.

La première consiste à augmenter de manière frauduleuse le prix de la livraison concernée, pour que celui-ci soit plus élevé que le prix de seuil et ne subisse pas alors l'imposition des équivalents tarifaires: de cette façon, seul le tarif dit «normal» est appliqué. En même temps, on a recours à des pratiques commerciales de compensation pour que cette augmentation fictive ne se répercute pas dans la contre-valeur que l'importateur doit payer à l'exportateur. La compensation peut s'effectuer dans le temps, en facturant des prix élevés quand les exportations risquent de payer des droits spécifiques et des prix plus bas quand les prix de marché sont au-dessus du niveau des prix d'entrée. La compensation peut aussi se faire entre produits: puisque les opérateurs travaillent avec plusieurs produits de même origine, ils facturent des prix élevés sur les produits réglementés par des prix d'entrée et des prix plus bas sur les produits réglementés qui ne risquent pas d'atteindre les prix d'entrée ou bien



sur des produits non couverts par ce système (telles que d'autres productions méditerranéennes).

Il existe d'autres cas où les prix communiqués aux Administrations Publiques et à la Commission de l'Union Européenne sont plus élevés que dans la réalité et ne sont donc pas représentatifs de la situation réelle des marchés. Ainsi, on empêche que la valeur globale d'importation se situe au-dessous du prix d'entrée. En effet, le système des prix d'entrée ou prix de seuil exige un calcul quotidien de la valeur globale d'importation à forfait. Cette valeur représente le niveau des prix de marché pour les produits faisant partie du système des prix d'entrée et elle est calculée chaque jour par la Commission de l'Union Européenne, pouvant être utilisée comme base par l'importateur pour effectuer sa déclaration douanière. Les valeurs globales d'importation sont publiées chaque jour et sont applicables jusqu'à ce qu'elles soient modifiées par le Journal Officiel de l'Union Européenne.

Pendant le période d'application des prix d'entrée, les États Membres facilitent à la Commission de l'UE les prix moyens représentatifs et les quantités vendues dans les marchés d'importation représentatifs pour chaque jour de marché, chaque produit et chaque origine. La phase pour la détermination du prix est celle de l'échelon importateur-grossiste, ou, en cas de manque de données, celle du grossiste-détaillant. Avec cette information, la Commission Européenne fixe la valeur globale d'importation, comme moyenne pondérée des prix représentatifs moins 5 Euros et le tarif ad valorem.

Les marchés représentatifs sont: Anvers et Bruxelles (Belgique); Copenhague (Danemark); Berlin, Francfort, Hambourg, Cologne et Munich (Allemagne); Athènes et Salonique (Grèce); Barcelone, Bilbao, Madrid, Séville, Saragosse et Valence (Espagne); Bordeaux, Dieppe, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Perpignan, Rouen et Toulouse (France); Dublin (Irlande); Milan et Bologne (Italie); Rotterdam (Hollande); Vienne (Autriche); Lisbonne, Porto (Portugal); Helsinki (Finlande); Stockholm et Helsingborg (Suède); Londres (Grande Bretagne). Ces 33 marchés représentatifs rendent difficile la manipulation et, en principe, devraient donner une image correcte de la situation des marchés.

Mais ce système ne tient pas compte des caractéristiques du commerce d'importation qui permettent la fraude. En réalité, l'importation est fortement concentrée sur un ou deux marchés pour chaque produit et chaque origine qui déterminent la moyenne pondérée et la valeur de l'importation à forfait calculée par la Commission. En plus, les marchés d'importation sont des marchés d'importateurs, c'est-à-dire que ce sont les propres importateurs qui contrôlent les marchés et qui communiquent également les prix aux administrations nationales pour sa transmission à l'Union Européenne. Par conséquent, les importateurs ont plutôt intérêt à communiquer des prix élevés pour ne pas avoir à payer les tarifs les plus hauts (équivalents tarifaires), comme on l'a vu auparavant.

Ces comportements s'expliquent par l'impossibilité de vérifier l'information quant aux prix et volumes par qualités de la part des administrations nationales

concernées, qui n'assignent pas assez de ressources à cette tâche. L'autre problème réside dans la vente directe, sans passer par les marchés représentatifs, des deuxièmes qualités de certains produits, qui atteignent des volumes considérables.

La définition de livraison de la marchandise, telle qu'elle est inscrite dans le Règlement CE 3223/94, est une des autres voies pour éviter de payer les équivalents tarifaires. Selon le Règlement 2454/93 du Code des Douanes (art. 152, 1.a), pour établir la valeur de la livraison, on considère que celle-ci correspond à la valeur de la quantité la plus grande vendue dans la livraison. Ainsi, considérons une importation de 1000 unités, constituée par 400 unités à un prix unitaire de 95 unités monétaires, 325 unités à un prix de 90 unités monétaires et 275 unités à un prix de 80 unités monétaires. Puisque la plus grande quantité est de 400 unités, le prix unitaire retenu serait de 95 unités monétaires. Voilà comment il est donc possible d'introduire des quantités considérables à un prix inférieur aux prix d'entrée sans payer les droits spécifiques correspondants.

### Protection par produits

L'Union Européenne applique aux différents produits sensibles méditerranéens des politiques commerciales diverses, ce qui entraîne des niveaux de protection très différents entre groupes de produits et, parfois, entre produits dans un même groupe.

Parmi les légumes, seulement quatre produits sont protégés par des prix d'entrée: tomate, concombre, courgette et artichaut. Pour ces quatre produits, des concessions commerciales significatives ont été accordées, en réduisant les prix d'entrée dans des périodes coïncidant avec celles des plus grandes exportations espagnoles. Dans l'accord de Marrakech, trois produits ont été exclus du système des prix d'entrée: aubergine, laitue et scarole. Des concessions importantes ont également été faites sur les tarifs ad valorem, avec des exemptions tarifaires sur la période de production espagnole, entre octobre et mars.

Tous les agrumes sont protégés par des prix d'entrée, à l'exception des pamplemousses, dans la période comprise entre novembre et mai, ce qui augmente la concurrence entre l'Espagne et les Pays Tiers Méditerranéens. La fraise, le melon et la pastèque ne disposent pas du système de protection des prix d'entrée, et pour les trois des concessions tarifaires significatives ont été accordées, surtout en ce qui concerne la première partie de la campagne espagnole, qui possédait déjà un niveau de protection plus bas que le reste de l'année.

Les fruits à noyau protégés par des prix d'entrée sont les abricots, les cerises, les prunes, les pêches et les nectarines, mais la protection est seulement applicable entre juin et septembre. Les fruits à pépins protégés également par le dit-système sont les pommes, les poires et les raisins de table. Le calendrier d'application s'étend sur toute l'année pour les pommes et les poires (sauf les

mois de mai et juin pour ces dernières). Finalement, les fruits tropicales quant à eux, ils ne bénéficient d'aucune protection.

### La protection commerciale agricole communautaire face aux Pays Tiers Méditerranéens et l'Espagne

D'après ce que nous venons de voir, on constate que les productions espagnoles de fruits et légumes reçoivent une protection plus petite que celle reçue par les producteurs, puisque les calendriers d'importation protègent davantage les productions lors de la saison juin-octobre, alors que les primeurs produits par le secteur espagnol hors de cette période doivent affronter une plus grande concurrence de la part des Pays Tiers Méditerranéens. Ainsi, une tomate produite en mars est moins protégée qu'une autre produite en juillet, ce qui pénalise les producteurs espagnols, parce que leur période de production ne coïncide pas avec celle de l'Europe du Nord.

En plus, la plupart des productions méditerranéennes ne bénéficient pas de l'appui interne aux prix ou aux revenus et, la réduction des subventions à l'exportation touche considérablement ce genre de produits. Cette réalité, avec la perception, assez réaliste des exportateurs espagnols selon laquelle ils souffrent une discrimination historique dans des produits ou ils sont très compétitifs à niveau européen, explique leurs réticences face à une éventuelle libéralisation du commerce agricole en Méditerranée. En fait, les producteurs espagnols de fruits et légumes se trouvent, avec les producteurs de céréales des Pays Tiers Méditerranéens, parmi les perdants d'un accord de libre-échange agricole intégral.

Cependant, jusqu'à maintenant, il n'y a pas encore eu d'estimation faite de manière quantitative sur les conséquences d'une telle libéralisation sur les exportations de fruits et légumes de Pays Tiers Méditerranéens pour savoir quelle serait la magnitude de la croissance des exportations des PTM vers l'Union Européenne et les coûts que cela entraînerait pour un secteur qui dirige 90% de ses exportations vers l'Union Européenne. Voilà l'objectif de ce projet.

## **ANALYSE PAR PAYS DES PRINCIPAUX PRODUITS SENSIBLES<sup>8</sup>**

La situation agricole des Pays Tiers Méditerranéens varie considérablement en ce qui concerne les différents produits d'exportation. Dans cette section, l'analyse est considérée d'un point de vue qualitatif, ce qui permet de compléter l'analyse des sections précédentes. La situation se référant aux principaux produits méditerranéens d'exportation, tels que les agrumes, les pommes de terre, la tomate, les fruits et légumes transformés, les fleurs coupées et l'huile d'olive sera traitée pour les pays suivants: Le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie.

### **Les agrumes**

Les agrumes les plus importants étant les oranges, les tangerines, les mandarines, les clémentines et les citrons. Les Pays Tiers Méditerranéens représentent 15% environ du commerce mondial d'oranges et 16% du commerce mondial de tangerines, mandarines et clémentines. L'Union Européenne quant à elle représente 50% du commerce mondial d'oranges et presque 70% du commerce mondial des tangerines, mandarines et clémentines (toujours en volume). Plus de 60% de l'offre d'oranges des Pays Tiers Méditerranéens vient du Maroc et d'Israël, tandis que celle des tangerines, mandarines et clémentines est encore plus concentrée, avec le Maroc et la Turquie qui fournissent la quasi-totalité du commerce méditerranéen.

L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE a signifié plus que le double des exportations d'oranges vers l'UE, au dépens des exportations des Pays Tiers Méditerranéens, qui ont diminué de moitié. Seule la Turquie a réussi à augmenter ses exportations, tandis que le Maroc a limité sa baisse et par conséquent a réussi, dans une moindre mesure que la Turquie, à gagner des parts de marché. Les pays les plus touchés ont été Israël, la Jordanie et, surtout, l'Égypte. Le marché des tangerines, mandarines et clémentines est resté plus stable: la Turquie est arrivée à augmenter ses exportations, alors qu'Israël a vu les siennes diminuer de façon considérable.

Les projections calculées par Solagral pour l'année 2010 sont représentées dans le tableau 1. On peut évaluer les pays ayant le plus grand potentiel, comme le Maroc, l'Égypte et la Turquie, suivis de très loin par la Syrie, la Tunisie, la Jordanie et le Liban.

### **Le Maroc**

La réduction des exportations d'oranges depuis l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne s'est vu compensée par l'augmentation de la consommation

---

<sup>8</sup> Cette section repose largement sur SOLAGRAL (1998), un excellent travail où on développe une analyse beaucoup plus approfondie.

intérieure, due à la chute des prix internes, ce qui a supposé la réduction des exportations et qui indique que le marché domestique marocain est de caractère semi-résiduel. La diversification géographique vers les pays de l'Est a contribué aussi à décharger considérablement le marché européen. Cette diversification explique les raisons pour lesquelles le Maroc, dans les années de faibles récoltes, n'arrive même pas à remplir ses contingents d'exportation d'oranges vers l'Union Européenne.

En dépit de cette évolution, le Maroc concentre près de 40% des exportations d'oranges des Pays tiers Méditerranéens. Lors de ces dernières années, on apprécie une substitution des surfaces plantées d'orangers par des tangerines, mandarines et clémentines, ce qui se traduit par une augmentation des exportations marocaines de ces produits vers l'Union Européenne. En ce qui concerne les exportations des Pays Tiers Méditerranéens, le Maroc représente plus de la moitié des exportations de tangerines, mandarines et clémentines. Pour minimiser l'impact des quotas et des calendriers imposés par l'Union Européenne, les marocains ont planté des variétés ayant des récoltes plus tardives, mais cela n'a pas été suffisant.

L'activité de l'Office de Commercialisation marocaine a été aussi un des facteurs négatifs, n'ayant pas stimulé les investissements, ce qui s'est traduit par des fruits de moindre qualité. En fait, les vergers marocains ont un âge moyen élevé, les perspectives de commercialisation étant mauvaises, ce qui se répercute sur les rendements et exige des investissements importants pour les renouveler. Néanmoins, l'agrumiculture continue à attirer des investissements étrangers et marocains, et contribue de façon importante aux exportations agricoles (plus de 15%) constituant un des secteurs les plus potentiels des exportations. Dans ces conditions, et sans meilleures perspectives d'ouverture des marchés européens, les exportations d'agrumes marocains risquent de subir une faible augmentation, voire une stagnation, avec une substitution des oranges par des tangerines, mandarines et clémentines.

### L'Egypte

L'Egypte a vu ses exportations vers l'Union Européenne se réduire très fortement (les volumes exportés se sont divisés par quatre après l'entrée de l'Espagne dans la CEE, les exportations égyptiennes quant à elles, n'étant pas compétitives avec les espagnoles). Cependant, les raisons de cette chute s'explique aussi par la concurrence marocaine et par l'augmentation de la consommation intérieure. Le manque de compétitivité se produit aussi face aux productions marocaines, dû en partie aux faibles rendements des vergers égyptiens, à l'arrêt des subventions sur les input et à la plus grande distance entre les marchés européens.

Dernièrement, il s'est produit une réorientation des exportations vers les pays du Golfe, qui est actuellement leur principale destination. La production des tangerines, mandarines et clémentines reste très orientée vers le marché intérieur. Le potentiel d'exportation égyptienne dans les conditions actuelles reste limité, mais un changement de la politique commerciale agricole

communautaire pourrait changer considérablement les perspectives. L'Égypte représente environ 6% des exportations d'oranges des Pays Tiers Méditerranéens et une très petite partie des exportations des tangerines, mandarines et clémentines.

La saison d'exportation des oranges égyptiennes s'étale de décembre jusqu'à avril, et les exportations sont concentrées sur les 11 plus grandes compagnies privées qui opèrent sur le secteur. La faible pénétration du marché européen s'explique par le manque de compétitivité avec les oranges espagnoles et marocaines, à cause d'une qualité inférieure, des faibles rendements, de la distance plus grande entre les marchés européens et des frais de transport élevés aussi bien à l'intérieur qu'avec l'extérieur.

### La Turquie

La Turquie a réussi à augmenter ses exportations d'agrumes vers l'Union Européenne grâce aux efforts d'irrigation, à l'extension des vergers, qui poussent à un rythme de 5% environ chaque année, à l'amélioration des rendements et à l'existence des subventions à l'exportation. Cette évolution est spécialement favorable pour les citrons et les tangerines et se produit aux dépens des cultures de coton et céréales. Le potentiel des exportations turques d'agrumes et donc le plus élevé parmi les Pays Tiers Méditerranéens.

Dû à la saturation du marché européen d'oranges, la Turquie exporte davantage de citrons vers le marché communautaire et a diversifié ses exportations d'oranges vers le Moyen Orient et les pays de l'Est. La récolte des citrons turcs commence un mois avant à celle de l'Espagne, ce qui fait du marché européen une destination importante pour les exportations turques. La Turquie représente environ 12% des exportations d'oranges et 30% des exportations des tangerines, mandarines et clémentins des Pays Tiers Méditerranéens.

Les productions d'agrumes turcs bénéficient d'une côte très étendue, ce qui implique une récolte très étalée dans le temps, facilitant la commercialisation par rapport au pays où la campagne est plus concentrée. Ainsi, la saison des oranges s'étend de novembre à mars, celle des citrons de septembre à la mi-décembre et celle des pamplemousses de mi-octobre à mi-février. Il faut aussi prendre en considération la demande domestique qui est en forte augmentation. Néanmoins, le potentiel d'exportation, comme l'on a déjà vu, reste très important.

### **Pommes de terre**

Les principaux exportateurs de pommes de terre parmi les Pays Tiers Méditerranéens sont l'Égypte, la Turquie et Chypre, suivis de loin par le Liban et le Maroc. La Turquie, suivie de l'Égypte, la Syrie et Israël présentent de très forts taux de croissance quant aux exportations. Dans la région, seulement l'Égypte et la Turquie compte sur un potentiel important d'exportation. En revanche, le Maroc, le Liban, la Syrie et la Tunisie pourraient devenir

importateurs nets dans l'avenir, grâce à la diminution des exportations des pommes primeurs dans ces quatre pays.

### L'Egypte

L'Egypte, en dépit des fluctuations de la production, est un des plus grands exportateurs de pommes de terre de la région. Il s'agit du premier poste d'entrée de devises pour les produits agricoles (40% des exportations vers l'Union Européenne, qui signifient 75% des exportations égyptiennes de pommes de terre et 27% des exportations de pommes de terre des Pays Tiers Méditerranéens). Ses exportations se dirigent principalement vers l'Angleterre, l'Allemagne et la Grèce et, hors de l'Union Européenne, vers l'Arabie Saoudite. La consommation intérieure a diminué fortement dans les dernières années, dû principalement à la baisse de l'autoconsommation paysanne. Les prix d'exportation des pommes de terre égyptiennes sont très compétitifs, ce qui explique leur progression sur les marchés européens d'importation. Les pommes de terre n'ont jamais bénéficié de subventions de l'Etat.

La limitation principale s'explique par la dépendance des importations des semences étrangères, ces dernières étant mieux adaptées, plus résistantes aux maladies et moins chères ainsi que par le manque de variétés. La majorité des semences provient des Pays-Bas, de l'Ecosse et de l'Irlande, puisque l'Egypte ne peut pas en importer des Etats-Unis, à cause de la présence de la bactérie «pourriture brune». Dernièrement, les plus grandes compagnies d'exportation essaient de développer des semences de haut rendement dans les nouvelles terres irriguées, ce qui pourrait stimuler considérablement les exportations .

### La Turquie

L'augmentation des rendements et de la surface destinée aux pommes de terre explique l'augmentation des exportations turques, qui sont dirigées principalement vers l'Union Européenne (environ 70%). L'augmentation des rendements est due à l'introduction de techniques modernes en ce qui concerne les cultures et aux nouvelles variétés importées. Malheureusement, les structures de commercialisation ne sont pas encore tout à fait au point, néanmoins les faits démontrent que le potentiel d'exportation turque sur les marchés européens est très grand. Actuellement, les exportations de pommes de terre représentent déjà plus de 25% des exportations des Pays Tiers Méditerranéens en ce qui concerne ce produit.

### **Tomate fraîche**

Le marché d'exportation de tomates a changé considérablement dans la dernière décennie. Si dans les années 80, les principaux exportateurs étaient la Jordanie et la Turquie, suivis de loin par le Maroc, actuellement c'est ce dernier qui est en tête après avoir doublé ses exportations. Les exportations de la Jordanie ont stagné, tandis que celles de la Turquie ont diminué de 25%. Quant à celles de la Syrie, elles ont augmenté très fortement, ainsi que celles de la Tunisie même si ces dernières représentent seulement une très petite part du

marché. Le potentiel d'exportation le plus forte se trouve au Maroc et en Turquie, qui pourraient exporter près de 500.000 tonnes en 2010.

Les destinations choisies en ce qui concerne l'exportation sont fortement marquées par les caractéristiques du produit, considéré comme étant de conditionnement difficile et fortement périssable. Le marché est alors très fragmenté, avec les pays maghrébins exportant vers l'Union Européenne et les pays du Machrek exportant vers les pays du Golfe. Il faut signaler aussi l'importance que commencent à prendre les échanges de tomates transformées, spécialement pour la Turquie et Israël.

### Le Maroc

La tomate a toujours été une culture importante pour le Maroc, qui exporte la presque totalité de sa production vers l'Union Européenne et qui concentre environ 30% des exportations des Pays Tiers Méditerranéens. Dans les années 70, la Communauté lui a imposé, à travers des calendriers d'importation, de fournir ses tomates en contre-saison pour ne pas concurrencer les productions européennes. Le résultat s'est traduit par une chute des exportations, qui se sont réduites de 175.000 tonnes en 1973 à 50.000 tonnes en 1983, ce qui a entraîné une transition des cultures en champ vers des cultures sous serre, beaucoup plus intensives en capital et technologie.

Ainsi, une dualisation de la production s'est produite: d'un côté, les gros producteurs sous serre orientés vers l'exportation avec une certaine capacité d'investissement; d'un autre côté, les producteurs traditionnels, structurés dans des petites exploitations au champ, orientés vers le marché intérieur. Le processus de modernisation des cultures de tomates s'est vu accéléré par la suppression de l'Office de Commercialisation en 1986, en dépit de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CE qui a entraîné une réduction considérable des débouchés d'exportation marocaines. Dans les années 90, les producteurs se sont mieux organisés, en se regroupant, en se spécialisant et en développant leurs circuits de distribution.

Le potentiel d'exportation de tomates du Maroc est très grand et le serait encore plus s'il se produisait une libéralisation des échanges avec l'Union Européenne. Cependant, les perspectives des producteurs tendent plutôt à un durcissement de la protection européenne, ce qui a entraîné une diversification vers d'autres produits, tels que les poivrons, l'aubergine, les piments, les haricots verts et les petits pois. Mais les producteurs sont réticents à l'heure de réaliser des investissements importants dans ce type de productions, dû au risque de saturation du marché européen dans ces nouvelles productions.

Le secteur de la tomate est un des plus conflictuels dans les relations entre le Maroc et l'Espagne, dû aux faibles coûts de production qui à leur tour entraînent de faibles coûts de la main d'œuvre. En même temps, le secteur marocain est assez capitalistique. Ainsi, pour 1995, le coût total de production de la tomate marocaine a été estimé à 0,82 Euros, contre 1,21 en Espagne (péninsule) et 1,41 dans les Iles Canaries. Ce qui nous permet de comprendre



les réticences espagnoles quant à un accès plus facile des tomates marocaines sur les marchés communautaires.

## La Turquie

A la différence d'autres productions, la tomate n'est pas soumise en Turquie à des contrôles de prix, mais elle bénéficie des subventions à l'exportation, de 18\$ par tonne (15% du prix FOB) et du soutien de l'Etat et de la Banque Agricole. La production se concentre sur des petites exploitations en plein champ, mais récemment, il y a une tendance vers la production sous serre dans le Sud, qui n'ayant pas besoin de chauffage devient alors compétitives pour les productions sous serre européennes. On observe aussi une évolution vers la production des variétés précoces, ce qui signifie la possibilité d'avoir deux récoltes par an dans certaines régions. Les limitations sont, pour le moment, le manque de variétés standard européennes, la non-généralisation de l'irrigation et l'absence de formation.

La production de concentré augmente rapidement, avec 25% de la production transformé principalement en concentré de tomate. Les raisons qui poussent à la création de nouvelles capacités de transformation sont les prévisions optimistes sur les débouchés d'exportation de ces produits, l'augmentation de la consommation intérieure et la préférence des producteurs pour traiter directement avec les usines de transformation, qui leur assure des débouchés et des prix stables. Actuellement, la Turquie représente près de 20% des exportations des Pays Tiers Méditerranéens, mais l'Union Européenne représente seulement 2% des exportations turques. Comme dans d'autres produits, le potentiel de production et d'exportation vers l'Union Européenne reste très grand.

## **Fruits et légumes transformés**

On considère ici quatre produits: jus d'orange, tomates préparées, tomates pelées et olives préparées. Le marché mondial est dominé par l'Union Européenne, à l'exception du jus d'orange, dominé par le Brésil. Les Pays Tiers Méditerranéens ont cependant une place important, avec Israël au 4ème rang pour les tomates pelées et le jus d'orange, la Turquie en deuxième position pour les tomates et en quatrième pour les olives préparées et le Maroc au deuxième rang pour les olives préparées. Néanmoins, la position d'Israël sur le marché présente une évolution très défavorable, puisque ses exportations sont en train de reculer rapidement. Par contre, la Turquie évolue de façon très favorable pour les quatre produits concernés.

Sur le marché méditerranéen, Israël, malgré la forte baisse de ses exportations, se situe au premier rang pour les exportations de jus d'orange (70% du marché) et de tomates pelées (53% du marché) et au deuxième rang pour les tomates préparées (10% du marché). La Turquie domine le marché des tomates préparées (77%) et se situe au deuxième rang pour les tomates pelées (46% du marché méditerranéen) et les olives préparées (19% du marché). Le Maroc est le deuxième exportateur de jus d'orange parmi les Pays Tiers

Méditerranéens (18% du marché) et le premier exportateur d'olives préparées (75% du marché).

### La Turquie

Pour les tomates transformées, la Turquie présente une évolution très favorable de ses exportations, avec un potentiel de croissance important. La Turquie ne transforme actuellement que 25% de sa production, mais l'industrie de transformation est en forte expansion. Suite à la signature de l'Union Douanière avec l'Union Européenne, la Turquie a dû éliminer les subventions aux exportations de concentré de tomate. La part de l'Union Européenne représente actuellement un faible pourcentage des exportations turques (30%), mais on estime un fort potentiel d'exportation pour l'avenir.

Pour le jus d'orange, la Turquie représente une faible proportion des exportations des Pays Tiers Méditerranéens (1%). Cela s'explique par la petite partie de la production destinée à la transformation (10% environ) et par l'augmentation de la demande de l'ex Union Soviétique et des pays de l'Asie Centrale. On ne peut donc s'attendre à une augmentation importante des exportations turques vers l'Union Européenne. Pour les olives préparées, la Turquie présente une augmentation très rapide de ses exportations.

### Le Maroc

Pour les tomates transformées, le Maroc présente une faible position sur le marché Méditerranéen. L'asymétrie entre sa position comme premier exportateur de tomates fraîches et sa place sur le marché des tomates préparées démontre la faiblesse de son secteur transformateur, en dépit de l'évolution favorable des exportations de tomates préparées. Néanmoins, le potentiel que représente sa production de tomates fraîches nous emmènent à penser que les exportations marocaines de tomates transformées sont grandes.

En ce qui concerne le jus d'orange, et malgré les efforts pour augmenter les exportations, l'industrie marocaine de transformation est peu développée et doit affronter la concurrence américaine et brésilienne. Les exportations ont décliné en volume, mais elles gagnent des parts du marché (18% des exportations des Pays Tiers Méditerranéens). Comme on l'a remarqué pour la tomate, le potentiel d'exportation marocaine serait fort si les investissements et les transferts technologiques étaient en place. Pour les olives préparées, les exportations marocaines ont fortement augmenté et représentent 75% des exportations méditerranéennes.

### **Fleurs coupées**

Les principaux exportateurs méditerranéens vers l'Union Européenne sont Israël, la Turquie et le Maroc, qui représente la quasi-totalité des exportations. Israël est le premier exportateur vers l'Union Européenne, avec une croissance régulière des exportations qui, en 1996, a dépassé la quota d'exportation à tarif nul de 50%. Les exportations de la Turquie et du Maroc ont augmenté très

rapidement dans la dernière décennie. Cependant, la part de marché sur l'Union Européenne des exportations méditerranéennes est passée de 40% à 30%, dû aux importations européennes en provenance des nouveaux exportateurs, tels que le Kenya, le Zimbabwe ou l'Equateur.

### La Turquie

La Turquie est en train de se positionner solidement sur le marché européen de fleurs coupées, qui est pratiquement son unique destination. La production pour l'exportation se concentre dans la région d'Antalya et il s'agit de cultures sous serre qui utilisent des techniques modernes telle que l'irrigation par dégouttement et des matériels de multiplication importés d'Israël. Les producteurs se sont positionnés sur le segment de qualité inférieure, mais ils sont en train de suivre le modèle israélien, intensif en technologie, pour améliorer la qualité et augmenter les exportations. Près de 80% des exportations sont des oeillets multifleurs, mais on observe une tendance vers la diversification de la gamme produite.

Les exportations ont fortement augmenté, mais avec une volatilité importante. L'explication repose sur le fait qu'après l'accord de 1986, la Turquie exporte des fleurs à tarif nul et sans contingent. Actuellement, ses marchés se concentrent sur le Royaume Uni pour les oeillets multifleurs et l'Allemagne pour les roses, tandis que sur le reste des marchés sa présence n'est pas significative. Cependant, on observe une tendance vers la diversification de la gamme produite et de l'amélioration de la qualité afin de conquérir d'autres marchés européens. On estime, alors, un potentiel d'exportation très important, lié à la capacité turque d'introduire de nouvelles technologies et de développer des réseaux de commercialisation en Europe.

### Le Maroc

La production marocaine des fleurs s'est développée dans les années 80, pour répondre au besoin d'introduire des cultures d'exportation, ce qui explique son orientation exportatrice. La rose est la variété la plus cultivée, mais elle est réduite aux dépens des oeillets et des fleurs à bulbes. A la différence du cas turc, qui bénéficie du libre accès aux marchés européens, les restrictions (contingents et calendriers) sur les exportations marocaines sont importantes, spécialement du côté de la rose, ce qui explique sa régression. Dans les dernières années on note une amélioration des techniques, le passage à la culture sous serre ou tunnel et la diversification de la gamme produite.

Cependant, les limitations internes sont toutes aussi importantes. Le Maroc accuse un certain retard par rapport à ses concurrents dans le domaine de la multiplication et de la commercialisation, un retard qui peut s'expliquer en partie par la petite taille des exploitations et par le manque de financement pour réaliser les investissements nécessaires. Néanmoins, le potentiel d'exportation est considérable pour son climat favorable, la disponibilité d'eau, la main d'oeuvre bon marché et les faibles coûts de transport, étant donné sa proximité à l'Union Européenne.

## Huile d'olive

L'ensemble de l'Union Européenne et des Pays Tiers Méditerranéens représentent 99% de la production mondiale d'huile d'olive, donc 75% environ se trouve en Europe Méditerranéenne. Cette dernière étant une des principales consommatrices, avec presque 90% de la consommation mondiale (75% pour l'Union Européenne, le reste pour les Pays Tiers Méditerranéens). Cependant, les campagnes de promotion patronnées par le Conseil Oléicole International ont réussi à augmenter la consommation ailleurs dans le monde. Ainsi, on considère que des pays comme les Etats Unis, le Canada, le Japon et l'Australie pourraient devenir des consommateurs importants dans l'avenir.

Les exportations des Pays Tiers Méditerranéens ont pratiquement doublé dans la dernière décennie, mais seulement la Tunisie a bénéficié d'une augmentation considérable de ses exportations, qui ont presque triplé. Les principaux exportateurs parmi les PTM sont la Tunisie (80% des exportations des PTM en volume) et la Turquie (15%), suivis de très loin par le Maroc (1%), qui cependant importe une plus grande quantité, et la Syrie (1%). Le Maroc est un importateur net, tandis que la Turquie est en train de substituer les exportations par une consommation domestique en rapide progression. L'Espagne est le premier exportateur, et la production continue d'augmenter, ce qui pose des problèmes de saturation du marché européen.

### La Tunisie

La Tunisie est le deuxième exportateur mondial d'huile d'olive derrière l'Espagne, avec 20% des ventes mondiales, dont 90% est exporté vers l'Union Européenne. En plus, l'huile d'olive représente environ 50% des exportations agricoles tunisiennes. La Tunisie dispose depuis 1986 d'un contingent à tarif nul de 46.000 tonnes qui est largement dépassé. Les exportations s'effectuent sous le régime de perfectionnement actif, c'est-à-dire que l'huile d'olive tunisienne est raffinée dans l'Union Européenne (plus exactement en Italie) avant d'être reexportée vers des pays tiers.

La Tunisie a créé l'Office Nationale de l'Huile (ONH), qui détenait le monopole d'exportation, pour profiter des contingents européens. En 1994, l'exportation s'est ouverte à d'autres opérateurs privés, mais l'essentiel des exportations continuent d'être maîtrisé par l'ONH. La politique agricole concernant le secteur a été très incitative à travers des instruments comme des prix élevés, des subventions et des prêts, et a essayé de promouvoir la qualité de la production et les industries de transformation et de raffinage. En plus, la consommation intérieure se dirige plutôt vers d'autres huiles végétales, ce qui augmente le potentiel des exportations.

Cependant, la production est très variable en fonction du climat, et les années de sécheresse se traduisent dans des diminutions importantes. D'autres contraintes ont été identifiées, comme la faible productivité, la tendance à la réduction des subventions, des coûts de production en progression rapide et

l'absence d'introduction de nouvelles techniques. En dépit de ces problèmes, les projections suggèrent entre 140.000 et 170.000 tonnes exportées vers l'Union Européenne en 2010, ce qui excède largement la quota européenne et pourrait poser des problèmes de concurrence dans un secteur qui n'a pas été excédentaire dans l'Union Européenne.

### La Turquie

La Turquie est le deuxième exportateur d'huile d'olive parmi les Pays Tiers Méditerranéens, loin derrière la Tunisie. Mais la destination de ses exportations n'est pas, pour l'instant, l'Union Européenne, sauf les années où la production européenne et tunisienne n'est pas capable de fournir le marché. Aussi, les exportations turques ont diminué fortement ces dernières années, dû à l'augmentation de la consommation intérieure.

En Turquie, l'huile d'olive a bénéficié de l'appui aux prix, avec un système de soutien similaire à celui qui était pratiqué par la Politique Agricole Commune. L'entité chargée d'acheter la production pour le compte de l'Etat étant TARIS (Union des Coopératives Agricoles d'Olives et d'Huile d'Olive d'Izmir). Pour commercialiser ses excédents, la Turquie a mis en place un système de soutien à l'exportation. Cependant, ce système n'a pas été des plus efficaces, autant en ce qui concerne la production que les exportations, et depuis les années 80, la production turque est orientée à la baisse. Néanmoins, les projections élaborées par Solagral font prévoir des exportations d'environ 25.000 tonnes pour l'horizon 2010, c'est-à-dire, une stagnation des exportations sur les niveaux actuels.

### Le Maroc

Au Maroc, le secteur de l'huile d'olive est aux mains d'opérateurs privés, contrairement à celui des huiles végétales, où l'Etat intervient beaucoup. Les autorités souhaitent entreprendre une restructuration du secteur en vue d'en augmenter la production, l'exportation et la consommation, et de diminuer son déficit en matières grasses. Il s'agit là d'objectifs visant à préserver le milieu rural et freiner l'émigration et l'exode rural. Néanmoins, les projections n'envisagent pas de grands potentiels d'exportation dans un proche avenir, d'après l'augmentation de la consommation interne. Mais, à long terme, la libéralisation agricole avec l'Union Européenne pourrait constituer une certaine stimulation pour les exportations d'huile d'olive au Maroc.

## **Autres produits**

### L'Egypte

Les raisins de table offrent le plus important potentiel d'exportation parmi les fruits et légumes égyptiens, grâce aux faibles coûts de la main d'oeuvre et à la contre-saisonnalité de sa production, qui débute en mai et peut s'étaler jusqu'en novembre, par rapport à celle de l'Union Européenne. Les limitations s'expliquent par un réseau de récolte et de commercialisation peu modernisé et

mal organisé, par le manque de qualité et de capacités de stockage en frigo et pour finir par un cadre peu stimulant de la part de l'Etat. Les oignons (frais et séchés) et l'ail égyptiens ont eu une évolution des exportations vers l'Union Européenne très favorable et pourrait l'être davantage sans les restrictions imposées par l'Union.

### Le Maroc

Dans les dernières années, la filière marocaine des fruits frais est devenue très dynamique et détentrice d'un grand potentiel d'exportation. Les exportations de fraises et melons progressent rapidement, suivies de loin par les pêches et les nectarines. Même si ce sont des cultures récentes, l'avantage comparatif du Maroc pour ces produits représente un potentiel très fort d'exportation, surtout dans les marchés de produits précoces. L'exportation de fraises s'explique en partie par les investissements espagnols, qui cherchent la précocité, puisque les fraises marocaines sont livrées dès le mois de janvier. Le melon est une autre production à fort potentiel d'exportation qui concurrence la production espagnole, puisque les deux pays commercialisent leurs productions dès le mois d'avril.

### La Turquie

La Turquie est le leader mondial de la production de noisettes. Il s'agit d'une filière fortement intervenue par l'Etat, qui a favorisé l'augmentation de la production dans les années 80, une croissance qui s'est soldée par une surproduction et la chute des prix. Cette situation a donc obligé les turcs à faire des efforts afin d'augmenter les exportations au travers de différents instruments stimulants. La stratégie turque sur les marchés européens a consisté à réduire les prix pour en augmenter les exportations, ce qui a été une réussite. Les projections estiment que la croissance des exportations vers l'Union Européenne devrait continuer, mais à des rythmes inférieurs, avec une tendance à la stabilisation, d'après la politique du gouvernement qui encourage la substitution des cultures de noisettes par d'autres produits afin de réduire la surproduction. Cependant, tout pourrait changer, en cas d'une libéralisation agricole avec l'Union Européenne.

Le secteur des raisins secs compte aussi sur un potentiel d'exportation important. La production augmente rapidement grâce à l'amélioration des techniques d'irrigation, ce qui a permis une augmentation des rendements, en particulier celui des raisins sans pépin. La culture se fait en polyculture sur des petites exploitations et elle est contrôlée par TARIS, la coopérative des producteurs d'olives, coton et raisins contrôlée par l'Etat. Contrairement à ce que nous venons de voir pour les noisettes, l'amélioration de la qualité a empêché la diminution des prix d'exportation. En résumé, l'exportation de raisins secs turcs vers l'Union Européenne présente un très fort potentiel de croissance dans les années à venir.

## MODELES DE REFERENCE DE COMMERCE INDUSTRIEL AGRICOLE

### Modèle simple de type Krugman (1996)

Dans le modèle standard de commerce international de Krugman, on établit les hypothèses suivantes:

Dans l'économie d'un pays, la valeur de la quantité produite est égale à celle de la quantité demandée, ce qui pourrait s'écrire de la manière suivante:

$$P_A Q_A + P_C Q_C = P_A D_A + P_C D_C = V$$

où:

- $P_A$ : prix du bien A
- $P_C$ : prix du bien C
- $Q_A$ : production du bien A
- $Q_C$ : production du bien C
- $D_A$ : demande du bien A
- $D_C$ : demande du bien C

En ce qui concerne l'offre, théoriquement, on maximisera la production à la valeur de la droite isovaleur la plus haute possible avec la frontière de production existante. Ce qui veut dire que parmi les possibilités que la technique et les facteurs productifs permettent pour le processus (frontière de production) et en établissant les diverses combinaisons de produit avec la même valeur monétaire (droite isovaleur), l'équilibre est atteint sur le point où cette droite isovaleur est tangente à la frontière de production. En ce qui concerne la demande, le consommateur préfère toujours la courbe d'indifférence la plus éloignée de l'origine des ordonnées, c'est-à-dire celle qui donne une plus grande quantité de tous les biens.

La quantité produite pour un des biens (par exemple, le A) apparaîtra déterminée par l'expression suivante:

$$Q_A = \frac{V}{P_A} - \frac{P_C}{P_A} Q_C$$

C'est-à-dire la relation d'échange (quotient des prix du bien C sur le A) marque la pente de production.

Dans le graphique, on présente un premier point d'équilibre ou d'égalité entre l'offre et la demande, ce qui suppose que les deux se rencontrent sur un point où une partie de la demande sera satisfaite par des biens nationaux ( $d_A$ ) et une autre partie par des biens importés ( $d_A - q_A$ ). D'un autre côté, l'économie

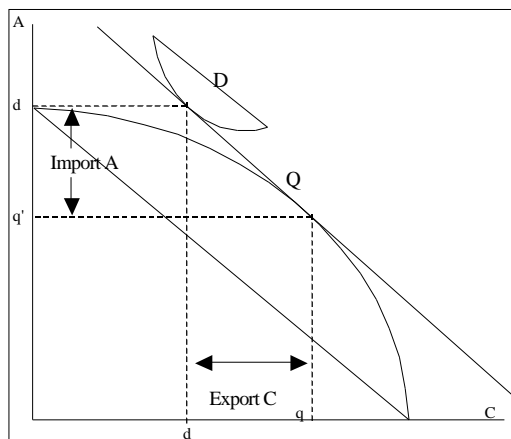
demande une quantité du bien "C" ( $d_c$ ) et la quantité qui reste ( $q_c - d_c$ ) possède la capacité de l'exporter.

En deuxième lieu, on présente l'effet sur l'offre et la demande d'un changement (augmentation) dans les termes de l'échange (par augmentation du prix du bien C ou par diminution dans le prix du bien A). De cette manière, on prétend ainsi illustrer deux effets produits par le changement dans le prix des biens:

Effet revenu: l'économie a déplacé sa courbe d'indifférence vers une supérieure (plus grande quantité des deux biens), ce qui a amélioré son niveau de bien-être économique. On peut donc se permettre d'importer plus de biens grâce à l'augmentation produite dans son niveau d'exportation.

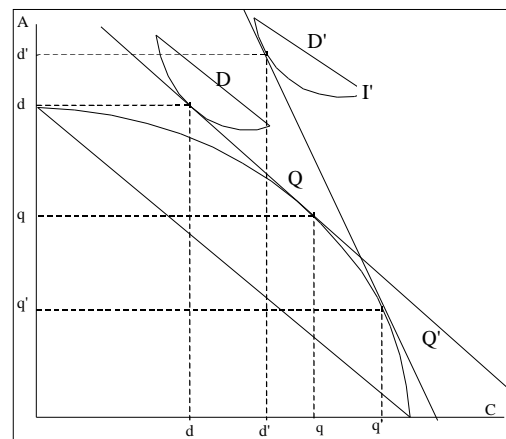
Effet substitution: Quand le prix relatif du bien qui importe augmente, l'économie consomme moins du produit qu'elle exporte et plus de celui qu'elle importe.

**SITUATION INITIALE:  
EXPORTATION DE C ET  
IMPORTATION DE A**



Production interne: Q  
Demande: D  
Produit A:  
Quantité de consommation nationale q, et quantité importée (d-q).

**AUGMENTATION DES  
PRIX RELATIFS  
DU PRODUIT EXPORTÉ**



Production interne : passe de Q à Q'  
Demande: passe de D à D'  
Produit A:  
Augmente son importation ((d'-q')-(d-q)) et sa consommation interne (d-d')  
Produit C: augmente son exportation ((q'-d')-(q-d)) et sa consommation interne (d-d')

En définitive, quand il se produit une augmentation des termes de l'échange ou de quotient entre les prix du bien qui exporte et celui qui importe ( $P_C / P_A$ ) le pays qui exporte le bien C améliore son bien-être économique, celui-ci étant mesuré comme augmentation de la demande qui graphiquement, passe de D à D'.



Le modèle technique exige donc la connaissance des fonctions suivantes:

- Fonction de production du pays
- Frontière de production du pays
- Demande interne satisfaite (croisement de la courbe d'indifférence et de la courbe isovaleur)

Le terme de l'échange sera formé à partir de l'offre mondiale relative (relation directe avec l'augmentation des prix relatifs exportation-importation) et la demande mondiale relative (relation inverse).

La croissance économique sera la conséquence d'une augmentation de la frontière des possibilités de production, soit par l'accroissement des ressources d'un pays soit par l'amélioration de l'efficacité dans les ressources utilisées. Cependant, le déplacement de la courbe des possibilités de production se montre souvent biaisée vers une catégorie déterminée de biens pour deux causes:

Si l'amélioration technologique d'un secteur est plus élevée que la moyenne du reste des secteurs, les possibilités de production de ce dernier augmentent plus que dans le reste des secteurs.

L'augmentation relative dans un facteur productif bénéficie évidemment plus à ce secteur qui est intensif dans l'emploi de cet élément:

“La croissance biaisée vers l'exportation a tendance à détériorer les termes de l'échange d'un pays qui grandit et à bénéficier plutôt au reste du monde et vice versa, la croissance biaisée vers l'importation tend à améliorer le terme d'échange d'un pays qui grandit aux dépens du reste du monde”.<sup>9</sup>

### Modèle d'intégration économique régionale et commerce agricole. GOTO, J. (1997)

Objectif:

Analyse de l'impact de l'intégration régionale dans le commerce agricole (ex-ante et ex-post)

Théorie économique:

Modèle simple type Krugman  
Différenciation de produits Dixit-Stiglitz-Krugman  
Critique au système d'économie ouverte de Heckscher-Ohlin.  
Modèle de GOTO

---

<sup>9</sup> KRUGMAN, P Maurice OBSTFELD (1995): International Economics: Theory and Policy. Mac Graw-Hill, Third Edition. Pgs: 106-133.

Principales considérations:

Hypothèses théoriques générales:

- Plus la différenciation de produits est petite, plus grand sera l'impact de l'intégration régionale .
- Plus les barrières existant antérieurement sont importantes, plus élevé sera donc l'impact de l'intégration.

Plus le degré d'égalité dans le développement des pays en lice est important, plus important en sera le commerce intra-industriel, qui produira d'importantes augmentations du commerce international avec des bénéfices pour les consommateurs de tous les pays, étant donné qu'il permet des améliorations dans l'efficacité technique et l'augmentation de la variété de produits pour le consommateur. Ce qui arrivera seulement si:

- Les pays sont similaires dans leurs offres relatives de facteurs.
- Si les économies d'échelle et la différenciation de produit sont importantes.

Dans le cas décrit antérieurement, la croissance du commerce international produira peu d'effets sur la distribution des revenus, bien que le monde y gagne avec le commerce. Dans le cas où les conditions requises ne seraient pas remplies, il faut supposer que c'est alors le commerce inter-industriel qui augmenterait.

Le commerce intra-industriel suppose donc des améliorations dans ces pays où les niveaux de qualification et de relations capital-travail sont similaires, situation qui n'a évidemment pas lieu entre les pays de l'UE et ceux de la rive Sud de la Méditerranée.

Spécification du modèle d'impact de l'intégration régionale dans le commerce agricole:

L'utilité reportée par la consommation d'un produit est spécifiée à partir de la fonction suivante:

$$U_j = n_{dj} q C_{dj}^\beta + n_{mj} C_{mj}^\beta + n_{rj} C_{rj}^\beta \quad 0 < \beta < 1$$

où,

j: produit (blé, raisin, olives, betterave à sucre, pommes de terre et oranges)

$n_{ij}$ : nombre de variétés du produit "j" disponibles dans le marché "i": national (d), méditerranéen (m) ou du reste du monde (r).

$C_{ij}$ : quantité du produit "j" consommée de la zone "i": nationale (d), méditerranéenne (m) ou du reste du monde (r).

q: indice de préférence pour le produit national.

La fonction d'utilité se maximise, restreinte au budget disponible:

$$Y_j = P_{dj}C_{dj} + P_{mj}(1+t_{mj})n_{mj}C_{mj} + P_{rj}(1+t_{rj})n_{rj}C_{rj}$$

où

$P_{ij}$ : prix du bien "j" dans la zone nationale (d), méditerranéenne (m) ou reste du monde (r).

$t_{ij}$ : tarif applicable au produit "j" dans chacune des "i" zones considérées.

$Y_j$ : quantité totale consommée du bien "j".

De la maximisation de l'utilité, on obtient les fonctions des demandes inverses:

$$P_{ij} = \frac{C_{ij}^{\beta-\theta}}{Z_j}$$

$$Z_j = \sum_{i=1}^3 C_{ij}^{\beta}$$

A partir de cette équation, l'élasticité de la demande pour le produit différencié 'j' ( $\varepsilon_{ij}$ ) est:

$$\varepsilon_{ij} = \frac{1}{(1-\beta) + \frac{\beta C_{ij}^{\beta}}{Z_j}}$$

Si on assume un numéro élevé pour N (nombre de pays différent), il se peut que le deuxième terme du dénominateur soit négligé dans le côté droit de l'équation, et l'expression de l'élasticité reste telle que:

$$\varepsilon = \frac{1}{1-\beta}$$

où on assume que l'élasticité devient identique pour tous les produits dû aux suppositions de symétrie et d'un chiffre élevé pour N.

Le producteur du produit différencié 'j' dans le pays 'k' est caractérisé par la fonction des coûts :

$$TC_{ij} = W_j F + W_j m \sum_{i=1}^3 C_{ij}$$

Où

$TC_{ij}$ : coût total du producteur 'j' dans le pays 'i'

$W_i$ : taux du salaire dans le pays 'i'

$m$ : input du travail requis par unité de output

$F$ : input du travail fixe nécessaire pour une quantité positive de production

Le producteur maximise la fonction du bénéfice:

$$\pi_{ij} = \sum_{i=1}^3 \frac{P_{ij}}{1+t_{ij}} C_{ij} - W_i F + W_i m \sum_{i=1}^3 C_{ij}$$

où,

$\pi_{ij}$  : bénéfice pour le producteur 'j'

$t_{ij}$ : tarif imposé par le pays 'i' sur le produit différencié 'j' (zéro pour le propre pays).

De la maximisation du bénéfice, on obtient la règle de fixation de prix suivante pour le producteur 'j' dans le pays 'i' qui affronte une courbe de demande ayant une élasticité  $1/(1-\beta)$  telle que:

$$P_{ij} = \frac{W_i m (1 + t_{ij})}{\beta}$$

En plus, on assume une libre entrée et une libre sortie. Cependant, dans l'équilibre, les bénéfices de chaque firme existante deviennent zéro, et nous avons donc dans l'équilibre:

$$\pi_{ij} = \sum_{i=1}^3 \frac{P_{ij}}{1+t_{ij}} C_{ij} - W_i F + W_i m \sum_{i=1}^3 C_{ij} = 0$$

A partir de l'identification des paramètres du nombre de variétés, des prix différentiels de la consommation totale (nationale et importée) de chaque produit et des tarifs douaniers applicables, on peut résoudre le modèle pour maximiser le montant de consommation de chaque produit, de chaque pays. Pour l'analyse de la libéralisation du commerce agricole, il suffit de modifier la valeur du tarif douanier appliqué et d'en calculer l'effet.

### Modèle d'équilibre général calculable type Dervis et Robinson (1982) et Decaluwé et autres (1998)

C'est un modèle multisectoriel et statistique qui prend en considération quatre agents économiques différenciés: entreprises, foyers, gouvernement et secteur extérieur. Le modèle est exécuté pour chacun des pays de l'étude, considérant dans chaque cas, le quatrième agent comme le reste des pays (qu'ils soient ou pas inclus dans un régime de commerce concret avec le pays qui est traité).

L'information statistique de chaque pays recueillie par les tables input-output (TIO) admet dans le modèle les différentes classifications sectorielles existantes dans chaque pays, dotant ainsi le système d'une plus grande richesse informative et évitant le travail d'estimation d'une structure unique pour tous les pays, avec les problèmes et les inexacitudes que ce processus entraîne.

Dans chaque pays, les prix mondiaux sont considérés comme données exogènes. En revanche, les prix des biens échangés entre deux pays sont des variables endogènes du modèle.

Le modèle est divisé en quatre grands paragraphes: production, foyers et gouvernement, relations avec l'extérieur et identités d'équilibre.

### Production

- Dans un premier niveau, l'information fournie par les TIO selon la méthodologie de Leontief détermine le output intermédiaire.
- Dans un second niveau, la valeur ajoutée s'obtient à partir du travail et du capital avec une technologie type CES (Elasticité de substitution constante). Le capital est spécifique pour chaque pays, bien qu'il soit permis une certaine mobilité de la part des travailleurs à l'intérieur du pays (à différentes productions). Les salaires varient d'un pays à l'autre et s'ajustent localement pour assurer l'équilibre du marché du travail.

Le output de la branche correspondante est destiné autant au marché national qu'à celui de l'exportation. Une fonction de transformation de type CET (Elasticité constante de transformation) permet, en quatre phases différentes, de tenir compte de la substitution imparfaite entre les biens produits par les différents marchés.

- A) Le output de la branche est un agrégat de l'offre destinée au marché local et de l'offre totale des exportations.
- B) L'offre totale des exportations est une fonction CET de l'offre d'exportations vers le reste du monde et de l'offre d'exportations régionales.
- C) L'offre d'exportations régionales est une fonction CET de l'offre d'exportations vers chacun des pays restants
- D) Finalement, il s'établit une correspondance entre le bien exporté par le pays et les autres biens du pays importateur.

Chaque branche productive maximise le bénéfice et détermine le niveau optimal d'utilisation du travail et des consommations intermédiaires nécessaires à la production du output final. La maximisation des revenus obtenus (ventes) permet d'obtenir le output optimal de chacun des marchés.

Pour la détermination du niveau d'agrégation de la fonction CET, on emploie le prix dual qui représente le prix du bien agrégé. On arrive ainsi à capter correctement les effets d'une libéralisation commerciale régionale.

Fiscalement, on considère trois types d'impôts ou de taxes: impôt sur la production, impôt sur l'exportation et impôt sur la valeur ajoutée.

## Foyers et gouvernement

On considère une offre inélastique du travail. Les revenus des foyers proviennent des salaires, de la rémunération du capital, des transférences du gouvernement et des transférences de l'étranger. L'épargne est estimée comme une fonction linéale des revenus obtenus moins les impôts (revenu disponible) et la partie destinée à la consommation est un pourcentage fixe du revenu total obtenu.

On estime que les gouvernements financent leur déficit sur le compte de l'épargne interne et externe, la possibilité de monétiser la dette étant éliminée dans le cadre des accords internationaux et institutionnels. Les revenus proviennent des impôts directs, les impôts indirects provenant des transactions internes et externes et des transférences de revenus obtenus du reste du monde. Pour ce qui concerne les frais, l'adjudication se produit en consommation, en investissements et en transférences aux foyers. L'effet d'élimination de l'imposition à l'importation diminue la capacité d'obtention de revenus des états, qui peuvent la pallier en agissant sur le reste des variables des revenus déterminées dans ce modèle.

Dans le modèle, on établit de forme endogène l'investissement public au compte de l'épargne, maintenant constante sa tendance de consommation et les transférences reçues et octroyées aux familles résidentes.

Etant donné que les exportations sont considérées dans le chapitre de production où se différencie l'offre destinée au marché interne et externe, cet épigraphe se réfère seulement aux importations.

On détermine comme demande finale intérieure d'un bien à la somme de la consommation intermédiaire, la consommation finale et l'investissement. Cette somme est constituée de biens locaux et de biens importés, ayant différents coefficients de substituabilité.

Comme pour le cas de la production, l'absorption de cette demande finale s'établit selon quatre niveaux afin de différencier les différents substitutifs imparfaits.

- A) Fonction CES d'absorption de la demande du bien local et du total de l'importation.
- B) La demande totale d'importations est une fonction CES de la demande d'importations du reste du monde et de la demande d'importations régionales.
- C) La demande d'importations régionales est un agrégat des demandes d'importations provenant de chacun des autres pays.
- D) Une nouvelle fonction CES établit la correspondance entre le bien importé par le pays et les différents composants par un agent représentatif qui minimise les frais. D'après la propriété d'homogénéité, la fonction d'agrégation CES permet une différenciation en diverses

étapes. Dans chacune d'entre elles, l'ensemble des volumes demandés provient des biens en concurrence dépendant de leurs prix relatifs.

En supposant une petite influence d'un pays sur les termes de l'échange international, ces derniers se considèrent exogènes pour chaque petit pays et endogène pour l'ensemble d'une union douanière.

### Conditions d'équilibre du modèle: identités

L'épargne externe est exogène dans chaque pays. L'équilibre de la balance des paiements est réalisé à partir d'un ajustement des taux de changes réels.

La balance courante régionale et la balance courante avec le reste du monde sont considérées endogènes dans le modèle et expliquées par l'épargne extérieure (exogène).

L'équilibre général du modèle est représenté par deux vecteurs de prix et de quantités dans lesquels doivent être respectées les conditions suivantes:

1. équilibre dans le marché domestique de chaque bien
2. égalité entre l'offre et la demande à niveau d'échanges bilatéraux
3. équilibre du marché laboral
4. égalité entre l'épargne totale et la valeur des investissements

### Besoins statistiques

- Tables Input-output pour chaque pays (les plus récentes disponibles).
- Déflateurs sectoriels (série historique) pour pouvoir actualiser les tables des distinctes années à une année base unique pour tous les calculs.
- Chiffres du commerce extérieur par pays et par produit (matrice carrée d'exportations et d'importation).
- Droits de douane (tarifs) ajoutés au secteur au lieu des produits.
- Pression fiscale directe (personnelle et patronale) et indirecte (T.V.A.).

### Variables exogènes du modèle

- Stock de capital par branche productive
- Offre totale du travail disponible dans chaque pays
- Consommation publique du bien I en volume pour le pays F (TIO)
- Imposition directe aux entreprises
- Imposition directe aux familles
- Financiation interne du déficit du gouvernement de chaque pays
- Paiement des intérêts du gouvernement de chaque pays au reste du monde
- Transférénces du reste du monde au gouvernement de chaque pays
- Transférénces du gouvernement aux familles de chaque pays
- Prix du bien d'exportation 'i' du pays F vers le reste du monde en valeur (sans impôts)

- Prix du bien d'importation 'i' du pays F vers le reste du monde en valeur (sans impôts)

#### Variables endogènes du modèle

- Output du bien composé (consommation intermédiaire) 'i' dans le pays F
- Offre domestique du bien 'i' dans le pays F
- Valeur ajoutée du bien 'i' dans le pays F
- Demande de travail du secteur 'i' dans le pays F
- Rémunération sectorielle du capital dans la branche 'i' du pays
- Revenu du capital des entreprises dans le pays F
- Offre totale d'exportation du bien 'i' par le pays F
- Offre totale d'exportation du bien 'i' vers la région du pays F
- Offre totale d'exportation du bien 'i' du pays F vers le pays H
- Volume du bien 'j' dans le pays H correspondant au bien exporté par le pays F
- Absorption domestique du bien 'i' dans le pays F
- Demande du bien 'i' par les foyers dans le pays F
- Demande d'investissement du bien 'i' dans le pays F
- Demande du bien 'i' pour la consommation intermédiaire dans le pays F
- Variation du stock en volume du bien 'i' dans le pays F
- Marge de commercialisation sur la production nationale du bien 'i' dans le pays F
- Marge de commercialisation sur les importations du bien 'i' dans le pays F
- Demande du bien domestique 'i' dans le pays F
- Demande totale d'importations du bien 'i' par le pays F
- Demande d'importations régionales du bien 'i' par le pays F
- Demande d'importations du bien 'i' provenant du reste du monde pour le pays F
- Demande d'importations du bien 'i' provenant du pays H par le pays F
- Volume du bien 'i' importé dans le pays F correspondant au bien 'j' exporté par le pays H
- Revenu total des facteurs des foyers dans le pays F
- Revenu du travail des foyers dans le pays F
- Taxe salariale dans le pays F
- Frais totaux du gouvernement dans le pays F
- Consommation en valeur du gouvernement du pays F
- Epargne du gouvernement dans le pays F
- Revenus totaux par imposition indirecte dans le pays F
- Revenu du gouvernement dans le pays F
- Balance courante de paiement du pays F avec le pays H
- Balance courante de paiements du pays F régional
- Balance courante de paiement du pays F avec le reste du monde (sa région étant exclue)
- Balance courante totale de paiement de F avec tous les pays
- Epargne des foyers dans le pays F



### Prix

- Prix du output de chaque secteur
- Prix de la valeur ajoutée à l'intérieur du pays F
- Prix du bien domestique dans le pays F
- Prix de production du bien ajouté d'exportation 'i' dans le pays F
- Prix de production du bien d'exportation 'i' dans le pays F vers le reste du monde
- Prix de production du bien ajouté d'exportation 'i' du pays F vers le pays H
- Prix du bien ajouté d'exportation du pays F vers le pays H (sans impôts)
- Prix de production du bien ajouté d'exportation du pays F vers sa région
- Prix du bien j dans le pays H correspondant au bien i exporté par le pays F (sans impôts)
- Prix à la consommation du bien 'i' dans le pays F
- Prix domestiques du bien ajouté au total d'importations à l'intérieur du pays F
- Prix du bien 'i' d'importations par le pays F du reste du monde (impôts inclus)
- Prix du bien ajouté d'importations 'i' par le pays F du pays H (impôts inclus)
- Prix du bien ajouté 'i' d'importations par le pays F de la région
- Prix du bien ajouté d'importation 'i' par le pays F du pays H (sans impôts)
- Facteur de conversion monétaire (taux de change nominal)

### Modèle d'introduction de l'eau dans le mécanisme productif. Decaluwé (1999)

Basé sur le modèle pour le Maroc de Bernard Decaluwé et autres (septembre 1999). Le modèle à employer repose sur le système de fixation des prix dans le monopole public de Boiteaux y Ramsey (1965 y 1927, respectivement).

Trois demandes différentes de l'eau sont énoncées: utilisation domestique, industrielle et agricole. Comme principe microéconomique de sortie, on exprime l'équilibre sur le point d'égalité entre le prix marginal et le coût, comme:

$$P_{water}^d = mc_{water}$$

où:

- h: foyers, industries et agriculture
- mc: coût marginal de l'eau
- P: prix de l'eau

L'objectif du gouvernement est de maximiser l'offre aux consommateurs, offre sujette à une restriction d'équilibre budgétaire. Le problème sera donc de maximiser une fonction de demande  $XD^d(PW^d)$  de la façon suivante:

$$\max \sum_d^n \int_0^{XD^d} XD^d(PW^d) - PW^d XD^d$$

$$s/t \sum_d^n PW^d XD^d - TC = 0$$

en dérivant par rapport aux paramètres, les conditions de maximisation résultantes sont:

$$PW^d - mc + \lambda PW^d + XD^d \frac{\partial PW^d}{\partial XD^d} - mc = 0$$

$$\sum_d^n PW^d XD^d - TC = 0$$

où

TC est le coût total, mc le coût marginal et  $\lambda$  le multiplicateur de Lagrange. En reordonnant, on obtient:

$$\frac{PW^d - mc}{PW^d} = \frac{\lambda}{1 + \lambda \varepsilon_d}$$

$$\xi = \frac{\lambda}{1 + \lambda}$$

Dans ce modèle,  $\varepsilon_d$  représente l'élasticité de la demande d'eau de chaque consommateur, elle est représentée et calculée comme:

$$\varepsilon_d = \frac{fXD^d}{fPW^d} \frac{PW^d}{XD^d}$$

En résolvant l'équation antérieure par  $PW^d$ , nous obtenons l'équation de Boiteaux-Ramsey pour chaque marché comme:

$$PW^d = \frac{mc}{1 - \frac{\xi}{\varepsilon_d}}$$

Avec cette équation, nous déterminons le prix de Boiteaux-Ramsey pour le marché n-1. Etant donné la restriction budgétaire, le prix final du marché ultime est déterminé de forme endogène en utilisant la deuxième équation de maximisation. Le prix du marché n-essime peut être alors utilisé pour résoudre  $\xi$  avec l'équation suivante:

$$\xi = \varepsilon_d \frac{PW_{water}^n - mc}{PW_{water}^n}$$

avec ce procédé et à partir de l'équilibre budgétaire exigé aux autorités de l'eau, nous pouvons mesurer l'impact sur l'utilisation de l'eau de la variation en

variables macro et micro. Nous comptons sur "d" prix pour l'eau. La discrimination se base sur l'élasticité de la demande de chaque consommateur et les critères socio-politiques qui sont employés.

## MODELE MEDINA-AGRO I

Dans cette analyse, nous cherchons à considérer plusieurs facteurs en ce qui concerne l'impact sur le commerce international de la création d'une zone de libre-échange entre les Pays Tiers Méditerranéens et l'Union Européenne:

- Effet macroéconomique global sur la croissance des exportations et des importations tout en différenciant la zone géographique où se produiraient ces dernières, par rapport à l'élimination des tarifs douaniers.
- Effet génération de l'emploi et des revenus dans les Pays Tiers Méditerranéens.
- Amplification de l'effet face à l'amélioration de la productivité agricole, fruit de l'incorporation d'un plus grand nombre d'hectares irrigués grâce à une amélioration dans le domaine de l'irrigation.
- Différenciation des produits sensibles dans le schéma envisagé et la concurrence supposée pour l'économie de l'UE.

Pour la modélisation de ces effets, nous avons choisi un système combiné de modèles structuraux et de TIO. Grâce à ce système, on obtient une différenciation sectorielle des effets et un énorme degré de concrétion dans les résultats. L'inclusion d'un modèle économétrique traditionnel permet un procédé dynamique dans les résultats, permettant ainsi de projeter les résultats statiques obtenus avec les tableaux Entrées Sorties (pour une année concrète).

<b>INTERACTION</b>	
<u>Tableaux Entrées et Sorties</u>	<u>modèles macro-économétriques:</u>
<i>Optimisation comportement microéconomique Interaction sectorielle</i>	<i>Équilibre agrégats macroéconomiques. Dynamisation des TES</i>

Les données statistiques de base que nous utiliserons dans ce modèle sont les suivantes (pour chaque pays):

- Tableaux des entrées et sorties
- Pression fiscale
- Taux d'épargne
- Emplois, sectoriel et total
- Matrice de commerce international différencié par secteur et par pays

- Matrice de commerce international différencié par produit et par pays
- Prix d'exportation et d'importation de biens
- Tarif douanier par produit (moyen sectoriel)
- Taux de change
- Evolution politique (dummy)

Les résultats que nous offrirons avec la modélisation et à l'horizon des prévisions concerne les données suivantes :

- Génération de la valeur ajoutée et de la production dans le pays
- Croissance des exportations par secteur économique
- Génération du revenu national
- Croissance de l'emploi sectoriel
- Croissance des importations vers la zone de libre-échange et vers le reste du monde

### Spécification générale du modèle

La modélisation se déroule en deux phases parfaitement différenciées afin de pouvoir en isoler les effets et les considérations:

#### **A. Augmentation des exportations par une réduction des prix**

Sachant que la création d'une zone de libre-échange a comme premier effet immédiat l'élimination progressive des tarifs douaniers ,a ceteris paribus, cette situation se transmettrait instantanément par une réduction des prix du commerce international pour les pays impliqués. Il est donc nécessaire de connaître l'élasticité des prix des exportations par secteur, par rapport aux changements dans les prix pour chaque région, tout en distinguant celle avec laquelle sera établie la zone de libre-échange et le reste du monde. Avec une spécification des exportations régionales de chaque secteur du type:

$$X_{ri} = f(TC_r, Prix_j, Prix_r, ACTMUN, DUMMY)$$

où:

- $X_{ri}$  : Croissance des exportations du secteur "i" dans la région "r"
- $Prix_r$  : Croissance des prix d'exportation dans la région "r"
- $Prix_j$  : Croissance des prix d'exportation dans le pays "j"
- $TC_r$  : Taux de change du pays avec la région "r".
- DUMMY: variable fictive d'instabilité politique (tendance décroissante en période de prévision).

Le paramètre de la variable  $Prix_j$ , étant donné qu'il s'agit de taux de croissance, représente l'élasticité des importations par rapport à cette variable.

Dans cette phase, il est important d'obtenir l'évolution des prix d'exportation mondiale, prix pour lesquels nous nous baserons sur les résultats du modèle

des Nations Unies et du modèle Wharton de l'Institut L.R. Klein de la Universidad Autónoma de Madrid.

### **B. Effet sur la production nationale de la croissance des exportations sectorielles**

Une fois connus la matrice de distribution régionale et les prix d'exportation de chaque pays, il suffit simplement d'introduire dans la matrice entrée sorties une augmentation de la demande finale dans le vecteur d'exportations et entraîner ainsi l'effet sur la production générale du pays, les phases en seraient donc les suivantes:

-Effet direct: la croissance des exportations se déplace vers la chaîne productive à travers de la matrice des coefficients techniques du modèle de Leontief, ce qui engendre une croissance de la sortie, nécessaire pour couvrir ces exportations.

-Effet induit par la demande: une fois connu le coefficient nombre d'employés par unité de produit, l'emploi est généré dans l'économie, ce qui se traduit immédiatement par une augmentation du revenu des consommateurs. Ce revenu, une fois éliminées les charges sociales et fiscales, est employé en consommation dans la partie non destinée à l'épargne. En même temps, cette consommation s'effectue en biens du pays et biens du reste du monde (la région avec laquelle est établie la zone de libre-échange étant incluse). Ce qui implique que nous devons analyser plusieurs effets:

-Quantification de la création d'emploi et génération subséquente du revenu dans l'économie, fruit de la croissance des exportations.

-Génération du revenu destiné à la consommation:

Revenu total = emplois par rémunération salariale

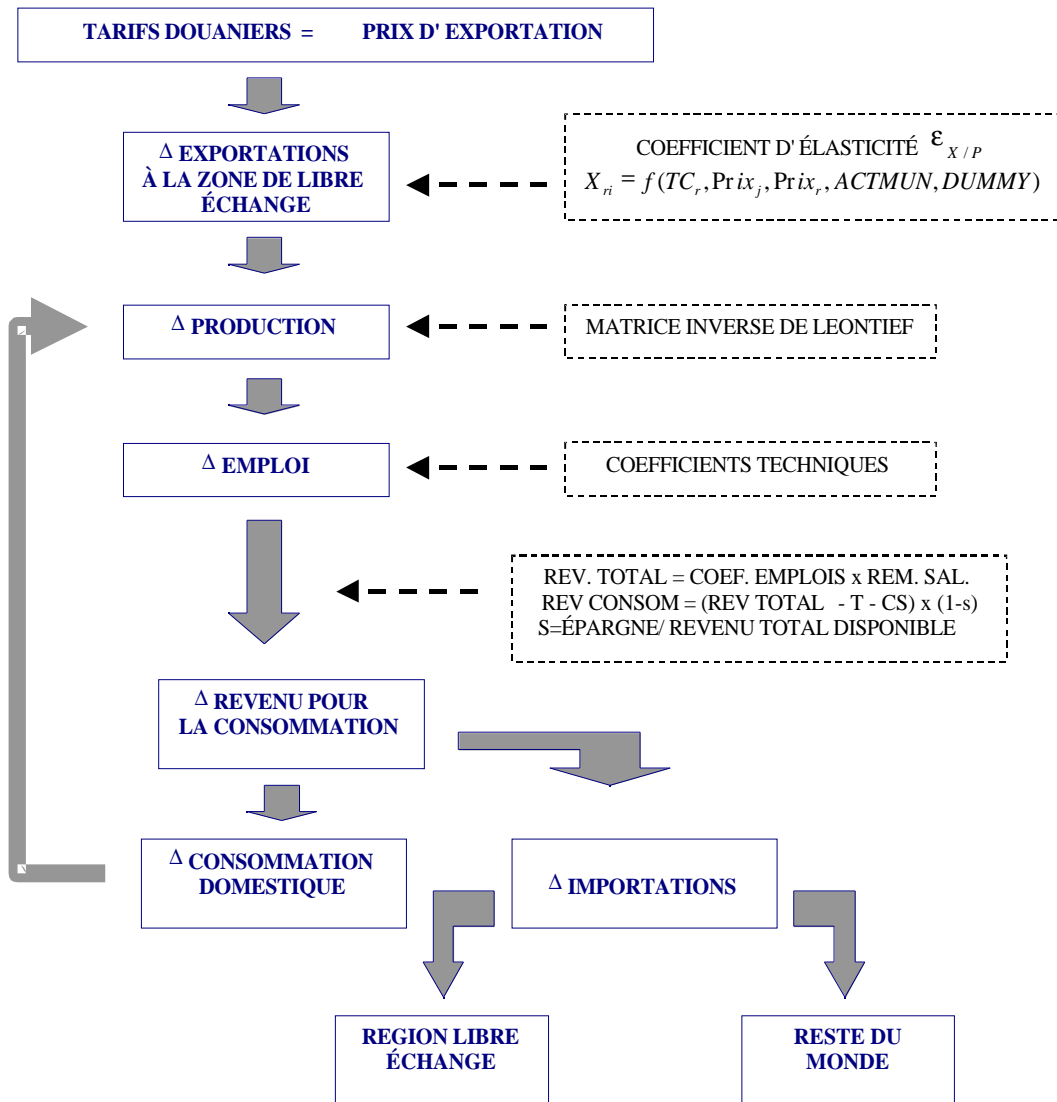
Revenu destiné à la consommation = (revenu total - Impôts - cotisations sociales) par (1 - coefficient d'épargne)

Revenu destiné à la consommation domestique = Revenu destiné à la consommation par Coeff. Consommation Domestique/consommation importée

-Incorporation de la consommation additionnelle au procédé productif national en employant de nouveau la matrice inverse de Leontief et donnant lieu ainsi à une nouvelle génération d'emploi qui reproduit le processus jusqu'à son épuisement.

En ce qui concerne la dynamisation du modèle, il est évident qu'il faut réaliser une prédiction économétrique pour les variables suivantes:

- Déflateurs des prix de consommation et d'exportations: obligatoirement, les valeurs qui sont introduites dans la matrice TIO doivent correspondre à l'année base de la table employée, ce qui impliquera recourir à une déflation autant des valeurs d'exportations engendrées que des valeurs de consommation induites.
- Croissance de l'emploi et de la rémunération salariale. Evolution du coefficient de l'emploi par unité de produit: le TES nous fournira uniquement le coefficient pour l'année base du tableau, ce qui nous oblige à employer autant l'évolution de l'emploi sectoriel dans les années postérieures à celle de la base que l'évolution de l'emploi de la même année à l'horizon des prévisions.
- Evolution de la pression fiscale (autant des impôts que des cotisations sociales) ainsi que du coefficient de préférence biens nationaux / biens importés (à partir de la matrice des flux inter-industriels et par produits et par régions géographiques).





## Scénarios et phases du modèle

On peut distinguer différentes phases quant aux besoins opératifs nécessaires pour réaliser une simulation sur les pays sélectionnés:

- Etude et prévision de la situation macroéconomique du pays et de son environnement ainsi que l'estimation et la prédiction du cadre macroéconomique de base pour chaque cas, que nous résumerions comme, "moment économique".
- Détermination de la protection tarifaire que l'UE exerce sur chaque pays en concret, à partir du calcul du tarif douanier équivalent et du "tarif douanier fantôme", les deux étant dérivés des différents calendriers, des produits dans lesquels ils sont spécialisés et des accords préférentiels spécifiques signés.
- Convenir des élasticités-prix des exportations, tout en sachant que l'effet de la réduction du tarif douanier suppose une chute en pourcentage spécifique sur la valeur en monnaie à celui qui entre la marchandise dans la communauté. Avec le cas du "tarif douanier fantôme" on enregistrera en plus l'effet de la marchandise qui ne peut entrer parce que la protection du tarif douanier agit jusqu'à un tel point qu'elle élimine totalement la possibilité d'accéder au marché de l'UE.
- Calcul de la croissance des exportations comme application des résultats antérieurs et dans l'horizon de prévision qui a été formulé pour ne pas générer des incongruences dans les schémas productifs de chaque pays.
- Comparaison avec l'impact produit dans le cas où le schéma de croissance des exportations serait similaire à celui vécu par l'Espagne lors de la création du Marché Unique en 1993 avec la fin de tous les mécanismes et barrières qui existaient jusque là.
- Accès aux mécanismes des Tableaux Entrées Sorties à partir du modèle de demande de Leontief pour la détermination de l'impact sur le vecteur des exportations de la matrice de demande finale et de sa répartition dans la structure productive du pays, en générant des effets directs et indirects qui concernent l'ensemble.
- A partir de la détermination du coefficient d'emploi qui enregistre convenablement l'évolution de la productivité historiquement vérifiée, on détermine le nombre des nouveaux employés dans l'économie par effet offre. Sur ce point, il faut considérer tout spécialement la croissance assignée à la productivité agricole en fonction de l'augmentation de terre irriguée durant les dernières années ainsi que l'évaluation de son évolution à l'horizon des prédictions 2000-2004 en fonction des ressources hydriques alors existantes.

- Le nouvel emploi généré dans la phase d'offre exige une nouvelle consommation qui est introduite dans le modèle en tant que nouvel impact de la demande finale, se trouvant alors dans le vecteur de la consommation et qui dûment réparti par les secteurs auxquels il correspond selon la structure du propre tableau.

Les résultats décrits jusqu'à maintenant nous permettront d'obtenir des simulations globales d'effets, avec toutes les garanties économiques d'équilibre, autant pour la création d'une zone de libre-commerce (le chapitre agricole étant inclu) que la quantification des variations dans la production à partir de plus grandes possessions d'eau. La phase suivante consiste à différencier ces effets globaux pour le cas concret des produits sensibles, objet d'une analyse spéciale. Ce qui explique les phases de ce chapitre:

- la détermination de la croissance des exportations des produits agricoles qui pourrait dériver de l'élimination des tarifs douaniers (en cinq ans) qui sont actuellement appliqués par l'UE aux Pays Tiers Méditerranéens considérés dans cette étude.
- La détermination de l'impact que cette croissance des exportations provoque sur l'emploi, la production et la valeur ajoutée pour chacun des pays.
- Les effets concrets sur les produits que nous avons appelés "sensibles" pour le fait d'entrer en concurrence avec ceux produits par l'UE Méditerranéenne.

### **Effet de la création de la zone de libre-échange, tout en maintenant la structure productive actuelle.**

Lors de cette première phase, le modèle s'emploie avec les circonstances actuelles de production, de capital et de travail, recueillies par la structure des TIO. Dans cette phase, des résultats sont obtenus, qui seraient ceux attendus lors d'une réduction des tarifs douaniers qui aurait lieu dans tous les secteurs économiques (secteur agricole inclus).

Les résultats obtenus permettent de différencier par région la création de commerce international (exportations et importations) et d'évaluer le degré de l'impact que cette mesure aurait sur les produits des deux rives de la Méditerranée.

### **Effet de la création de la zone de libre-échange avec un accroissement dans la productivité agricole dérivée de l'augmentation de terre irriguée**

A partir des valeurs actuelles de terres arables et d'irrigation des champs, on peut générer des coefficients d'élasticité de la production agricoles par rapport aux variations de la quantité de terre irriguée. Etant donné que plusieurs pays Tiers Méditerranéens sont en train de réaliser de grands investissements tendant à non seulement augmenter la capacité du stock de l'eau mais aussi à

assainir l'eau disponible (dessalage des terrains aquifères), il est indispensable de quantifier jusqu'à quel point cette situation peut se transformer en amélioration de la capacité productive de leurs économies et, de suite après, de leurs possibilités pour exporter des biens agricoles, soit à meilleur marché, soit de meilleure qualité.

Suivant le même schéma reproduit dans la phase ou scénario 1, la variable d'intervention qui sera utilisée pour comptabiliser cet effet est celle de la productivité de la branche agricole. A partir de la création du coefficient d'élasticité entre la productivité de la branche agricole et le ratio de terre disponible / terre irriguée, on introduira dans le modèle un changement dans l'évolution de la productivité justifié par les augmentations de ce type de surface prévues dans les plans de développement de chacun des pays considéré dans cette analyse.

### **Effet de la création de la zone de libre-échange avec un accroissement dans la productivité agricole dérivée de l'augmentation de terre irriguée et caractéristiques individuelles des produits commercialisés.**

Dans cette phase de modélisation, il se produira un effet correcteur des coefficients employés jusqu'à maintenant afin de pouvoir calculer les élasticités générales pour tout le secteur agricole. En nous centrant sur les produits les plus intéressants pour le commerce méditerranéen de l'UE, c'est-à-dire, les produits sensibles, et sur le calcul des élasticités mentionnées auparavant, pas pour l'ensemble du secteur sinon pour ces produits en concret, on peut déterminer le degré d'affectation exact de ces produits face à un environnement généralisé de croissance du trafic commercial dans la zone de libre-échange.

Ces produits répondent à des caractéristiques de différenciation telles que, la qualité, la saison de production, la préférence pour le produit domestique..., ce qui implique qu'ils ne sont pas sujets à une considération macroéconomique globale et nous permet de réaliser une étude particularisée de la situation.

Pour certains cas déjà mentionnés, la différence principale réside dans le moment de la production, n'entrant pas alors en concurrence avec les produits européens. Dans d'autres cas, le régime de dépendance par rapport à l'Europe est complet, ce qui fait que l'analyse de croissance aboutirait à une forte augmentation des exportations de ces produits vers l'Afrique du Nord.

SCENARIO 1	EFFET SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL D'UNE REDUCTION DES TARIFS DOUANIERS	- SITUATION ACTUELLE AVEC LA STRUCTURE PRODUCTIVE DONNEE PAR LES TES  - PREVISION DE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL SELON L' HISTOIRE ECONOMIQUE RECENTE (MODELE ECONOMETRIQUE STRUCTUREL)
SCENARIO 2	EFFET SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL D'UNE REDUCTION DES TARIFS DOUANIERS	CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL AVEC L' INCORPORATION DE NOUVELLES TECHNIQUES D'IRRIGATION
SCENARIO 3	EFFET DIFFERENTIEL SUR LES PRODUITS AGRICOLES LES PLUS COMPETITIFS	- CONSIDERATIONS DE SAISON, QUALITE, PREFERENCE DOMESTIQUE

### Données de base et prévisions initiales

Le modèle a été réalisé en fonction de données obtenues grâce à différentes sources, qui sont détaillées postérieurement pour chaque pays concret. Il est important de souligner ici quelques critères adoptés quant à l'information statistique disponible qui, en général, est rare et pas de très bonne qualité, du fait que les divergences entre les différentes sources atteignent parfois des valeurs qui nous font sérieusement douter de ce que nous sommes en train de calculer.

Comme critère général, nous avons établi la priorité suivante pour le choix des sources, dans la mesure où elles sont bien sûr disponibles:

- Organismes officiels du pays en question, en particulier Banques Centrales et Instituts Nationaux de Statistiques, ainsi que les Ministères d'Economie et des Finances.
- Organismes Internationaux dépendant du Système des Nations Unies: World Bank Group, International Monetary Fund, UNIDO, PNUD, International Labor Office, etc.

- Organismes régionaux et locaux, comme Conférence Islamique, Ligue des Pays Arabes, etc.
- Institutions privées comme The Economist Intelligence Unit ou JP Morgan International.
- Indicateurs des institutions non officielles.

Face aux disparités importantes dans les données obtenues et en maintenant toujours la priorité citée auparavant, les besoins d'information dans le modèle pratiqué nous ont emmenés à générer des séries statistiques propres comme la répartition des agrégés déterminés dans la proportion que nous offre une source mais en l'appliquant aux valeurs d'une autre plus élevée dans l'ordre hiérarchique susdit.

Ce cas est fréquent pour les séries d'emploi où la désagrégation nationale comprend généralement des données historiques suffisantes pour la détermination de l'emploi par secteurs. Cependant, UNIDO offre une bonne désagrégation en termes d'emploi et Valeur ajoutée pour les manufactures. Afin de pouvoir distinguer certains cas dans la génération de la productivité apparente du facteur du travail et maintenir en même temps les totaux donnés directement par les sources officielles du pays, nous avons réparti le total manufactures donné par l'organisme officiel avec les proportions que sur "son" total nous donnait UNIDO.

D'un autre côté, étant donné les caractéristiques concrètes des TIO de chaque pays, il a été nécessaire d'employer des systèmes d'agrégation légèrement différents. Pour chaque cas, les équivalences utilisées et la dénomination qui leur a été attribuée ont été spécifiées dans un tableau.

Dans le cadre des prédictions, nous avons employé les valeurs assimilées dans le Projet MEDINA pour générer le contexte macroéconomique, entraînant des valeurs de prédiction économétriques pour les grands chiffres du pays, principalement:

- Valeurs ajoutées réelles.
- Déflateurs implicites
- Valeurs ajoutées courantes (par dérivée des deux antérieures)
- Productivités sectorielles
- Evolution de l'emploi par secteurs (dérivée des antérieures)

Nous voulons remercier tout particulièrement le rôle joué par le réseau FEMISE et ses équipes comme instrument utile pour obtenir l'information statistique que, d'une autre façon, nous n'aurions pas pu obtenir. En particulier, nous remercions l'Economic Research Forum pour sa collaboration dans l'obtention de données sur l'économie égyptienne, Mr. Tuomo pour les données sur la Turquie, le Centre Marocain de Conjoncture pour son aide avec les données sur le Maroc et l'Université de Sfax pour sa collaboration dans l'obtention de données sur l'économie tunisienne.

Pour la génération de ces valeurs de prédiction, nous avons établi un échantillonnage exhaustif des prédictions données par diverses institutions ainsi que des estimations tendanciennes publiées. En particulier, les sources le plus souvent utilisées sont:

- Résultats du Projet MEDINA sur le consensus international de Prédiction.
- Project LINK of United Nations.
- World Bank Perspectives.
- World Economic Outlook of IMF
- IMF Staff Country Reports.
- The Economist Intelligence Unit Country Report.
- JP Morgan Country Report.

Il est important de souligner que nous sommes conscients que les données, pour la mauvaise qualité déjà commentée, peuvent ne pas être autant exactes comme nous le voudrions. Cependant, nous croyons que la rigueur dans leur traitement nous permet d'assurer avec un certain succès les valeurs de croissance et les tendances que nous utilisons dans notre recherche.

### Détermination du tarif douanier équivalent

L'existence d'un mécanisme complexe de tarification des marchandises qui proviennent de l'extérieur rend nécessaire l'estimation de ce que nous appellerons "Tarif Douanier Equivalent", dénomination qui nous permet de comprendre cette augmentation en pourcentage du prix qui se produit dans les biens provenant de l'extérieur et dû aux mesures de politique commerciale applicables pour chaque cas.

L'objectif du procédé de calcul qui est exposé consiste à obtenir un Tarif Douanier Equivalent unique pour chaque année et produit ou catégorie de produits selon la façon dont sont taxés les produits.

Le tarif douanier communautaire en vigueur, publié dans le Journal Officiel des Communautés Européennes du 28 Octobre 1999 (Réglement CE n°2204/1999 du 12 octobre 1999), prévoit différentes casuistiques en ce qui concerne l'estimation du tarif de douane à payer pour l'entrée d'un produit dans la Communauté. Les principales étant:

- Tarif ad-valorem ou comme montant fixe d'Euros par volume (droit spécifique), ou les deux à la fois (cas plus fréquent).
- Différenciation des tarifs selon le mois de l'année.
- Montant compensatoire pour ramener les prix d'importation aux prix d'entrée fixés par la Communauté.
- Détermination de contingents exempts totalement ou partiellement du paiement des tarifs douaniers qui leur correspondraient.

De façon générale pour chaque produit, un impôt ad valorem est fixé (pourcentage sur la valeur d'entrée du bien à verser dans la Communauté)

et/ou, en plus, une quantité d'Euros déterminés sur le volume importé, qui peut venir mesuré en tonnes ou en hectolitres. En ce qui concerne cette étude et comme nous l'avons commenté auparavant, notre intérêt se centre sur le calcul du pourcentage que nous avons nommé tarif douanier équivalent.

Pour ce faire, on ajoute au tarif douanier "ad valorem" initial (s'il existe) le résultat de l'application de la somme fixe d'Euros par tonne au volume réellement importé de chaque bien, obtenant postérieurement ce que la quantité d'Euros résultante suppose sur la valeur d'importation de ce produit réellement réalisé. Mathématiquement, ce résultat est exprimé comme suit:

Tarif douanier équivalent =  
Impôt "ad valorem" + ((euros/Tonne)\*Tonnes réellement importées) / Valeur importation

Logiquement, l'importation de chaque produit varie d'une année à l'autre et prendre comme référence une seule année pour le calcul antérieur serait biaiser l'estimation du Tarif Douanier Equivalent aux caractéristiques concrètes, meilleures ou pires, qui ont pu marquer un exercice déterminé. Cela a beaucoup plus de transcendance dans le calcul du tarif douanier sur les produits agraires qui, de par leur dépendance climatique, ont une très forte corrélation avec les éléments naturels, très changeants d'une année à l'autre. Pour éviter ce biais, l'estimation du tarif douanier sera réalisée à partir des données moyennes des cinq dernières années des importations, autant en valeur qu'en volume.

Dans un deuxième niveau de calcul, la politique du tarif douanier fixe ces droits spécifiques (euros par volume importé) pour emmener le produit à la valeur en vigueur comme "prix d'entrée", de façon à ce que ces droits obligent le paiement d'un droit calculable comme:

Droit spécifique = (Prix d'entrée - Prix d'importation) Euros / Volume

Où le Prix d'entrée est celui qui est fixé par la Communauté et le Prix d'importation est celui auquel l'exportateur introduit son produit. Pour la détermination de ce dernier prix, on a recouru au quotient entre la valeur des importations pour chaque produit et le volume de ces mêmes importations, obtenant ainsi un prix moyen réel d'entrée.

En troisième lieu, les mesures concernant les tarifs douaniers sont différentes selon la période de l'année dans laquelle nous nous trouvons, ce qui implique que la valeur moyenne annuelle en sera affectée si on calcule une simple moyenne ou si on calcule de manière adéquate, c'est-à-dire en partageant en deux, en fonction du volume de l'importation réalisée pour chaque mois et avec sa charge correspondante ou pas. Dans la plupart des cas, la coupure d'une saison à l'autre correspond à la fin d'un mois, mais dans certains cas, cette coupure se produit au milieu ou vers le vingt du mois. Dans ces cas, nous nous retrouvons avec une seule donnée mensuelle à laquelle, nous le savons, ont correspondu deux tarifications différentes. Cependant, il est facile de déduire

pour chaque cas quelle serait la situation la plus avantageuse pour l'exportateur, étant bien sûr celle qui a primé durant tout le mois. En définitive, bien qu'il existe une division, on comprend largement que l'exportateur évitera la partie dont la tarification est la plus élevée, la quantité qui est exportée lors de cette période étant basiquement résiduelle.

En quatrième lieu, divers produits importés sont régis par des accords préférentiels qui exemptent du paiement, ou bien de ces droits spécifiques ou bien du total des charges possibles à ces pays qui importent au-dessous d'un contingent maximum fixé pour le total de l'année ou bien pour une partie. Tous les biens importés jusqu'à atteindre le dit-niveau bénéficieront des exemptions concernant les tarifs douaniers dûment déterminées. Ce qui nous conduit à un niveau 0% de protection des tarifs douaniers pour une grande quantité de produits importés. Pour le calcul du tarif douanier moyen, il faudra diviser de forme pondérée ces quantités qui accèdent sans aucune barrière d'entrée concernant les tarifs douaniers.

Avec toutes ces considérations, nous avons obtenu des Tarifs Douaniers Equivalents pour chaque produit qui ont été regroupés en dix catégories de produits, désagrégeant un peu plus certains produits agricoles qui ont été considérés spécialement "sensibles".

Evidemment, les tarifs douaniers supportés par chaque pays sont différents pour ces groupes de produits en fonction du degré de leur spécialisation dans ces produits plus ou moins pénalisés par la politique commerciale. Pour le cas concret des produits que nous avons été emmenés à nommer "sensibles", nous recueillerons dans les tableaux suivants une désagrégation plus complète sur leur situation concernant les tarifs douaniers réels.

Avec ce qui a été dit jusqu'à maintenant, on déterminerait la valeur du tarif douanier vraiment payé par les exportations marocaines, turques, tunisiennes et égyptiennes; c'est-à-dire que nous obtiendrions le tarif douanier équivalent comme le résultat d'appliquer à la valeur de l'exportation réellement produite le recouvrement des tarifs douaniers qui lui correspondait.

Cependant, l'efficacité du tarif douanier comme mesure de protection ne serait pas complètement retenue de cette façon étant donné que sa référence est faite uniquement au moment où se produit l'exportation et ne s'occupe pas des causes éventuelles où il n'y a pas d'échanges à d'autres époques de l'année. Dans ce cas, il est important de tenir compte du schéma suivant:

Le prix le plus bas situé dans le TARIC est celui pour lequel il pourrait y avoir concurrence avec ce qui est produit à l'intérieur de l'UE. A n'importe quel prix au-dessus de celui-ci, les producteurs communautaires emporteraient la totalité du marché, certainement parce que le reste de la structure des coûts les bénéficie face aux exportateurs des Pays Tiers Méditerranéens. Ainsi, pendant l'époque où il n'y a aucune exportation de ces pays, on peut soupçonner que la valeur des tarifs douaniers est complètement dissuasive (en obviant d'autres possibilités). "A sensu contrario", si on éliminait cet obstacle, l'entrée de



---

produits à ce prix, au-dessous du minimum (inférieur) les rendrait suffisamment compétitifs pour trouver des marchés.

En définitive, comme soi-disant accessoire, on peut générer un "tarif douanier fantôme" comme celui qui n'est réellement pas payé mais qui est plutôt une mesure approximative des effets du tarif douanier autant quand il se produit une exportation que quand celui-ci (le tarif douanier) est suffisant pour éliminer totalement la possibilité d'entrée de produits.

Etant donné la restriction quant à la fréquence des données que suppose la disponibilité seulement annuelle des Tableaux Entrées Sorties, il est utile de générer un tarif douanier moyen pondéré par le nombre de mois entre celui qui réellement se convertit en recouvrement et ce nouveau qui regroupe les moments où il ne s'est produit aucune exportation en plus de l'antérieur.

Dans le tableau présenté ci-dessous, il faut souligner l'importante différence entre les valeurs de ce que nous avons appelé "le tarif douanier équivalent" ou réellement payé fruit de la circulation de marchandises et la mesure la plus exacte de la protection réelle qui viendrait représenter ce "tarif douanier fantôme".

### Détermination des tarifs douaniers des produits "sensibles" pour le Maroc

TARIC	Description	Volume	Tarif D. Moyen	Tarif D. équivalent	Tarif D. fantôme
07020000	Tomates fraîches ou congelées	195.032	3,0%	0,9%	19,8%
07070005	Concombres	810	1,3%	0,3%	33,9%
07091000	Artichauts	107	0,0%	0,0%	17,9%
07099070	Courgettes	12.105	3,8%	7,5%	21,6%
08051010	Oranges, sanguines et moitié sanguines	13.217	0,0%	0,0%	6,4%
08051030	Navel, navalinas, naveletas, salustianas,...	176.564	0,0%	0,0%	0,0%
08051050	Les autres oranges	5.031	0,0%	0,0%	11,8%
08052010	Mandarines Clémentines	91.281	0,0%	0,0%	5,6%
08052030	Mandarines Monreales y satsumas	212	0,0%	0,0%	20,5%
08052050	Mandarines y wilkings	221	0,0%	0,0%	17,7%
08052070	Tangerinas	834	0,0%	0,0%	22,5%
08052090	Les autres	19.845	0,0%	0,0%	10,2%
08053010	Citrons	74	1,7%	6,3%	49,1%
08061010	Raisins	792	3,0%	11,7%	15,2%
08081020	Golden delicious	-	0,0%	-	57,8%
08081050	Granny smith	-	0,0%	-	58,0%
08081090	Les autres	-	0,0%	-	58,1%
08082050	Les autres poires	-	0,0%	-	54,4%
08091000	Abricots	39	108,4%	472,9%	98,3%
08092005	Griottes	-	0,0%	-	27,8%
08092095	Les autres raisins	-	0,0%	-	17,7%
08093010	Brugnons et nectarines	483	4,5%	17,8%	23,3%
08093090	Les autres pêches	1.936	5,9%	17,7%	23,3%
08094005	Prunes	4	0,5%	6,4%	10,6%
20096011	Jus de raisin	-	0,0%	-	145,5%
20096019	Les autres jus de fruits	-	0,0%	-	103,8%
20096051	Concentré	-	0,0%	-	91,7%
20096059	Les autres	-	0,0%	-	92,9%
20096071	Concentré	-	0,0%	-	155,9%
20096079	Les autres	-	0,0%	-	49,0%
20096090	les autres	-	0,0%	-	27,8%
22043092	Les autres moûts de raisin concentrés	-	0,0%	-	21,2%
22043094	Les autres	-	0,0%	-	21,2%
22043096	Concentrés	-	0,0%	-	21,2%
22043098	Les autres	-	0,0%	-	21,2%

### Détermination des tarifs douaniers des produits "sensibles" pour l'Égypte

TARIC	Description	Volume	Tarif D. Moyen	Tarif D. Equivalent	Tarif D. fantôme
07020000	Tomates fraîches ou congelées	228	13,6%	16,1%	45,5%
07070005	Concombres	62	8,9%	12,9%	40,3%
07091000	Artichauts	755	6,2%	10,8%	14,0%
07099070	Courgettes	54	6,4%	12,8%	29,9%
08051010	Oranges, sanguines et moitié sanguines	-	0,0%	-	21,2%
08051030	Navel, navalinas, naveletas, salustianas,...	3677	0,0%	0,0%	6,2%
08051050	Les autres oranges	2841	0,0%	0,0%	11,8%
08052010	Mandarines Clémentines	-	0,0%	-	22,4%
08052030	Mandarines Monreales y satsumas	-	0,0%	-	30,1%
08052050	Mandarines y wilkings	90	2,7%	16,2%	23,3%
08052070	Tangerinas	-	0,0%	-	30,1%
08052090	Les autres	255	4,2%	16,7%	23,2%
08053010	Citrons	77	2,2%	6,5%	45,1%
08061010	Raisins	2536	5,4%	10,5%	13,2%
08081020	Golden delicious	-	0,0%	-	57,8%
08081050	Granny smith	1	0,8%	9,0%	53,2%
08081090	Les autres	-	0,0%	-	58,1%
08082050	Les autres poires	-	0,0%	-	54,4%
08091000	Abricots	-	0,0%	-	24,9%
08092005	Griottes	-	0,0%	-	27,8%
08092095	Las autres raisins	-	0,0%	-	17,7%
08093010	Brugnons et nectarines	2	3,0%	18,0%	24,6%
08093090	Les autres pêches	12	5,9%	18,1%	21,9%
08094005	Prunes	-	0,0%	-	10,6%
20096011	Jus de raisin	-	0,0%	-	145,5%
20096019	Les autres jus de fruits	-	0,0%	-	103,8%
20096051	Concentré	-	0,0%	-	91,7%
20096059	Les autres	-	0,0%	-	92,9%
20096071	Concentré	-	0,0%	-	155,9%
20096079	Les autres	-	0,0%	-	49,0%
20096090	les autres	-	0,0%	-	27,8%
22043092	Les autres moûts de raisin concentrés	-	0,0%	-	21,2%
22043094	Les autres	-	0,0%	-	21,2%
22043096	Concentrés	-	0,0%	-	21,2%
22043098	Les autres	-	0,0%	-	21,2%

### Détermination des tarifs douaniers des produits "sensibles" pour la Tunisie

TARIC	Description	Volume	Tarif D. Moyen	Tarif D. Equivalent	Tarif D. fantôme
07020000	Tomates fraîches ou congelées	1.034	10,2%	14,5%	34,3%
07070005	Concombres	1	1,2%	14,4%	74,7%
07091000	Artichauts	75	4,5%	10,8%	18,9%
07099070	Courgettes	-	0,0%	-	44,4%
08051010	Oranges, sanguines et moitié sanguines	-	0,0%	-	21,2%
08051030	Navel, navalinas, naveletas, salustianas,...	20.813	0,0%	0,0%	6,4%
08051050	Les autres oranges	3	0,0%	0,0%	23,6%
08052010	Mandarines Clémentines	-	0,0%	-	22,4%
08052030	Mandarines Monreales y satsumas	-	0,0%	-	30,1%
08052050	Mandarines y wilkings	5	1,3%	16,0%	26,8%
08052070	Tangerinas	-	0,0%	-	30,1%
08052090	Les autres	-	0,0%	-	26,7%
08053010	Citrons	1	0,6%	6,7%	59,3%
08061010	Raisins	-	0,0%	-	15,5%
08081020	Golden delicious	-	0,0%	-	57,8%
08081050	Granny smith	-	0,0%	-	58,0%
08081090	Les autres	-	0,0%	-	58,1%
08082050	Les autres poires	-	0,0%	-	54,4%
08091000	Abricots	64	3,4%	20,0%	24,8%
08092005	Griottes	-	0,0%	-	27,8%
08092095	Las autres raisins	-	0,0%	-	17,7%
08093010	Brugnons et nectarines	-	0,0%	-	24,6%
08093090	Les autres pêches	-	0,0%	-	24,6%
08094005	Prunes	19	1,0%	12,0%	10,6%
20096011	Jus de raisin	0	-	-	145,5%
20096019	Les autres jus de fruits	0	-	-	103,8%
20096051	Concentré	0	-	-	91,7%
20096059	Les autres	0	-	-	92,9%
20096071	Concentré	0	-	-	155,9%
20096079	Les autres	0	-	-	49,0%
20096090	les autres	0	-	-	27,8%
22043092	Les autres moûts de raisin concentrés	0	-	-	21,2%
22043094	Les autres	0	-	-	21,2%
22043096	Concentrés	0	-	-	21,2%
22043098	Les autres	0	-	-	21,2%

### Détermination des tarifs douaniers des produits "sensibles" pour la Turquie

TARIC	Description	Volume	Tarif D. Moyen	Tarif D. Equivalent	Tarif D. fantôme
07020000	Tomates fraîches ou congelées	2.939	12,7%	12,0%	17,3%
07070005	Concombres	2.383	14,3%	14,1%	14,1%
07091000	Artichauts	9	1,8%	10,8%	26,2%
07099070	Courgettes	1.890	11,1%	0	10,0%
08051010	Oranges, sanguines et moitié sanguines	297	7,7%	0	11,9%
08051030	Navel, navalinas, naveletas, salustianas,...	13.216	8,9%	14,5%	10,8%
08051050	Les autres oranges	590	6,8%	16,4%	17,5%
08052010	Mandarines Clémentines	639	8,7%	0	18,4%
08052030	Mandarines Monreales y satsumas	25.210	8,2%	0	19,8%
08052050	Mandarines y wilkings	1.523	6,8%	16,3%	16,5%
08052070	Tangerinas	17	1,3%	0	26,8%
08052090	Les autres	20.362	6,9%	0	19,9%
08053010	Citrons	41.495	7,1%	6,5%	16,5%
08061010	Raisins	41.481	8,8%	0	12,5%
08081020	Golden delicious	64	0,2%	0	49,5%
08081050	Granny smith	-	0,0%	-	58,0%
08081090	Les autres	134	2,0%	0	39,8%
08082050	Les autres poires	1.982	6,4%	0	13,3%
08091000	Abricots	608	11,7%	20,0%	20,2%
08092005	Griottes	3.799	9,2%	0	21,6%
08092095	Les autres raisins	22.864	8,0%	0	12,1%
08093010	Brugnons et nectarines	28	2,9%	0	20,7%
08093090	Les autres pêches	384	5,9%	0	19,2%
08094005	Prunes	1.098	5,9%	8,7%	7,8%
20096011	Jus de raisin	-	0	-	145,5%
20096019	Les autres jus de fruits	5	0	1	111,9%
20096051	Concentré	156	0	3	124,0%
20096059	Les autres	3.055	0	1	87,0%
20096071	Concentré	-	0	-	155,9%
20096079	Les autres	-	0	-	49,0%
20096090	les autres	1	0	1	29,7%
22043092	Les autres moûts de raisin concentrés	-	0	-	21,2%
22043094	Les autres	-	0	-	21,2%
22043096	Concentrés	-	0	-	21,2%
22043098	Les autres	2	0	1	27,3%

## **APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DU MAROC**

### Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes

Le Maroc base ses modèles de croissance sur une économie qui dépend encore beaucoup du secteur agricole, qui suppose plus d'un 20% du PIB. Ce poids conditionne gravement le développement au facteur impondérable du climat étant donné que le mode de culture continue d'être de type traditionnel: intensivité de la main d'oeuvre, rotation des cultures et jachère et peu de technification du champ. D'un autre côté, l'agriculture est duelle: agriculture d'irrigation type Méditerranée dans les zones côtières et de très pauvres cultures sèches à l'intérieur, s'alternant avec des grandes zones sans aucun type d'utilisation.

Dans un passé récent, l'économie marocaine a connu durant l'année 1999 un recul global de 0.1% sur l'année antérieure. Derrière ce chiffre noir existent différents facteurs, bien que les principaux se trouvent dans la diminution des secteurs agricoles (déterminé par les mauvaises conditions atmosphériques) et dans le secteur des phosphates. Seul le secteur agricole représente presque un 20% du PIB marocain et occupe à plus de la moitié de la population. De son côté, la production minière s'est réduite d'un -.2% en 1999.

En revanche, il s'est produit une croissance acceptable dans le secteur industriel, avec des niveaux de 2,4%, très similaires aux années antérieures. Cependant, les prévisions officielles parlent d'un ralentissement pour l'année 2000, ce qui nous situerait à des valeurs de l'ordre d'un point et demi approximativement. Ce ralentissement se faisant sentir dans les importations de biens d'équipement et d'intermédiaires.

Le secteur touristique a été et reste un des plus dynamiques dans l'économie actuelle du Maroc. La croissance dans le premier trimestre 2000 par rapport à la même période de l'année antérieure est de presque 20%. Quant au secteur de la construction, il est en pleine croissance, à en juger par l'évolution des ventes de ciment du premier semestre (croissance de 20%).

Les résultats des comptes publics marocains de 1999 donnaient des chiffres trompeurs pour l'incorporation de revenus provenant de la vente du deuxième opérateur de téléphonie portable GSM. Le premier trimestre de cette année subit une tonique de croissance de dépense publique chaque fois plus grande (le premier semestre affiche déjà une augmentation de 14%).

Bien que les résultats de la contribution autant directe qu'indirecte soient bons, ils reflètent un exercice fiscal différent à celui de l'année antérieure, ce qui risque d'entraîner une forte chute dans les dépenses publiques pour cette année dû au simple composant cyclique de ces revenus (le PIB a diminué de 0.1%).

Du côté des frais, il y a eu une importante réduction dans le rythme de croissance dûe à l'élimination de charges par intérêt de la dette extérieure.

En ce qui concerne le secteur extérieur, l'énorme dépendance énergétique marocaine a entraîné une augmentation de la facture des hydrocarbures qui suppose un coup dur pour ses soldes extérieurs, qui présentent un taux de couverture des exportations sur les importations d'à peine 50%; c'est-à-dire une réduction de 25 points en pourcentage sur la valeur de 1998.

A ce qui a déjà été commenté s'ajoutent une croissance très supérieure dans le niveau des importations par rapport à l'année antérieure et une stagnation des exportations.

D'un autre côté, les IDE à destination du Maroc se sont réduits de presque 3%, bien que cet effet est dû à la liquidation de la dette extérieure publique. De toute façon, la balance des capitaux se ressent d'une réduction des virements de marocains résidant à l'étranger.

Pour ce qui est des réserves extérieures, la vente de la deuxième licence de GSM a entraîné une importante entrée de devises étrangères qui s'est matérialisée en février de cette année, et qui a permis que la hausse de la masse monétaire (8%) ne soit pas trop traumatisante pour le contrôle de l'inflation qui reste en valeurs européennes (1.5% en février dans l'indice du coût de la vie).

Déjà en 2000, les différents indicateurs publiés par la Direction des Statistiques du Maroc donnaient une idée des premières tendances observables (dans le premier semestre) où la croissance soutenue en Europe et ses besoins de produits alimentaires confirment une croissance importante dans les secteurs agroalimentaires marocains, basiquement pour les fruits et les légumes et les produits en conserves. D'autres secteurs en relation avec la demande interne commencent à se faire écho d'une année où les expectatives de croissance sont meilleures que dans le passé, résultat aussi d'une meilleure climatologie.

Signe des indicateurs sectoriels de conjoncture  
premier semestre 2000

CROISSANCE POSITIVE	CROISSANCE NEGATIVE
Tourisme	Produits pétroliers
Construction	Minerai
Automobiles	Pêche
Agroalimentaire (congelés, fruits frais et agrumes)	Textile et cuir (légère croissance)
	Industries électriques et électroniques

Dans les tableaux suivants, nous montrons les principaux indicateurs macroéconomiques et les prévisions générées pour développer le modèle économétrique.

**Tableau macroéconomique pour la simulation.**
Valeur Ajoutée (Prix constants 1980)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture	20.039,51	22.698,97	23.913,75	25.128,53	26.343,31	27.558,09
Industrie	34.113,02	35.711,06	36.762,16	37.813,25	38.864,34	39.915,44
Construction	5.366,35	5.779,38	5.967,85	6.156,32	6.344,79	6.533,26
Servic.						
March.	40.665,82	41.710,06	42.813,13	43.916,21	45.019,28	46.122,35
S.N.M.	22.796,58	23.290,47	23.905,98	24.521,50	25.137,02	25.752,53
PIB80	122.981,28	129.189,94	133.362,87	137.535,81	141.708,74	145.881,67

Valeur Ajoutée (taux de croissance)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture	-6,90	13,27	5,35	5,08	4,83	4,61
Industrie	0,71	4,68	2,94	2,86	2,78	2,70
Construction	-4,26	7,70	3,26	3,16	3,06	2,97
Servic.						
March.	2,52	2,57	2,64	2,58	2,51	2,45
S.N.M.	3,78	2,17	2,64	2,57	2,51	2,45
PIB80	0,28	5,05	3,23	3,13	3,03	2,94

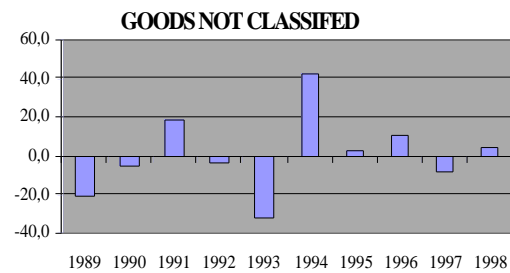
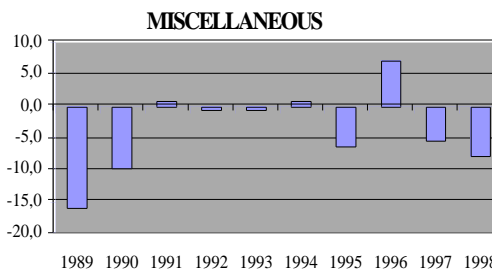
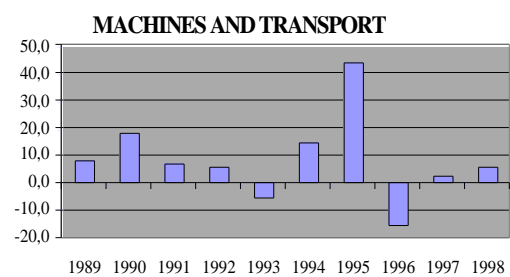
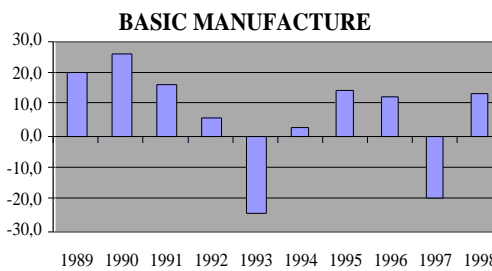
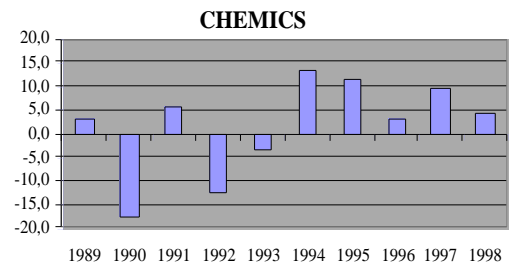
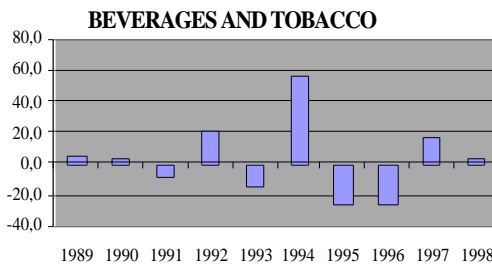
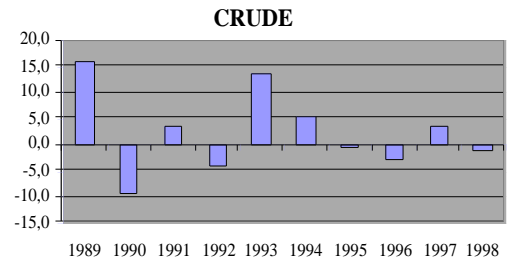
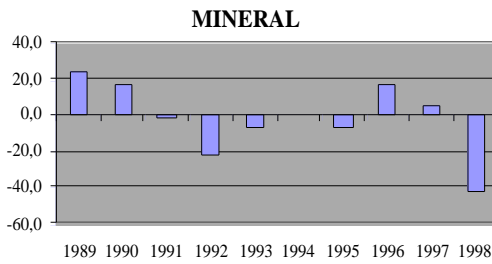
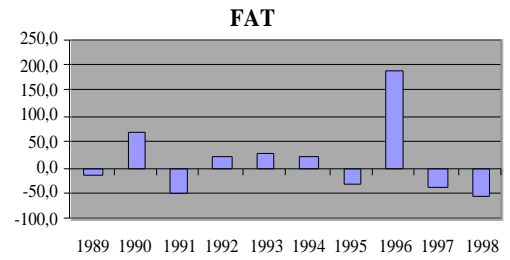
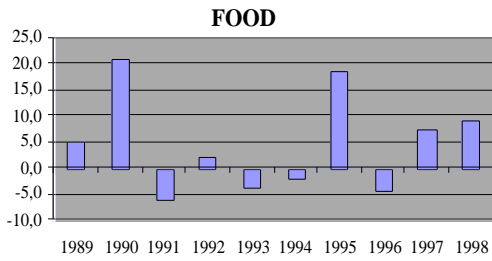
Les estimations des dernières données (1999) se reflètent dans le consensus des institutions consacrées à la Prévision internationale (Economist Intelligence Unit, FMI, Link Project et MEDINA Project<sup>10</sup>). Il est important de souligner que l'année de départ des prévisions qui ont été réalisées n'a pas été bonne en ce qui concerne le secteur agricole et l'importance de ce secteur au Maroc est évidente, il suffit d'observer le tableau qui a été présenté auparavant (plus de 15% du total du PIB).

Déflateurs de comptabilité nationale (taux de croissance)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture	12,23	-4,45	-0,42	-0,38	-0,35	-0,32
Industrie	3,97	0,04	1,17	1,09	1,02	0,96
Construction	8,49	-0,98	1,46	1,35	1,25	1,17
Servic.						
March.	2,01	1,64	1,35	1,27	1,19	1,12
S.N.M.	1,47	3,20	2,17	2,02	1,88	1,76
PIB80	4,38	0,33	1,12	1,04	0,97	0,90

<sup>10</sup> Projet MEDINA: <http://www.uam.es/medina>





Même si postérieurement le fait sera mis en évidence, il est intéressant de signaler les importantes fluctuations des prix d'exportation des biens commercialisés par le Maroc à destination de l'UE. Hors des "Points" extraordinaires et clairement conjoncturels, les graphiques antérieurs montrent les fortes oscillations dans les exportations de produits marocains à l'UE divisés en dix catégories CUCI à deux digits. Laissant de côté le cas exceptionnel des graisses animales, le reste maintient également une structure de changements dans les prix assez élevée lors de ces dernières années.

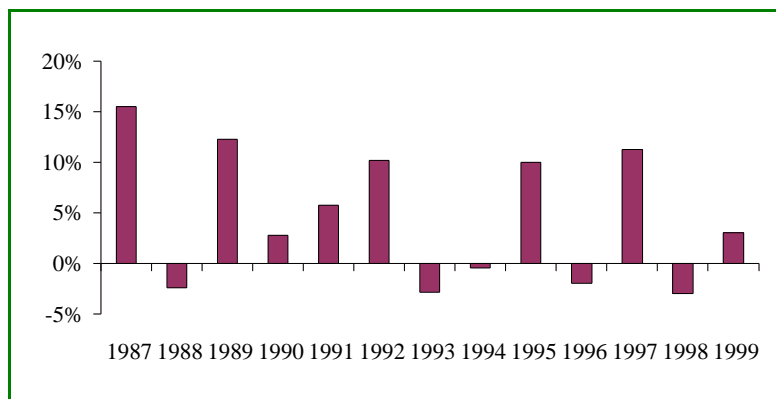
Face à la détermination du revenu disponible pour la consommation dans la deuxième phase de la simulation réalisée, il est nécessaire d'établir quelques hypothèses sur les variables de la pression fiscale, propension marginale à la consommation et à l'augmentation des salaires. Les deux premières bénéficiant d'une grande stabilité avec le temps, ce qui rend plus facile leur prévision. La troisième exige une analyse plus détaillée.

	<b>85-90</b>	<b>91-95</b>	<b>96-00</b>	<b>01-05</b>
Propension à l'épargne	24,1%	17,2%	14,4%	15,0%
Cotisations employé SS (Mill DH)	135	186	201	252
Impôts personnels (Mill DH)	2904	3421	3931	4611
Masse salariale (Mill DH)	43551	48048	53943	62040
% Cotisations employé	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%
% Impôts personnels	6,7%	7,1%	7,3%	7,5%
augmentation des salaires (nominal)	6,9%	6,9%	6,8%	6,4%

Dans la prévision d'augmentation des salaires, la congruité avec l'évolution tranquille des prix pronostiquées par toutes les institutions de prédiction pour le Maroc exigent un équilibre entre une augmentation indispensable de la capacité acquisitive et une politique de certaine modération. Cependant, les gouvernements socialistes actuels proposent des augmentations importantes des salaires pour les prochaines années.

### Evolution de la productivité apparente du facteur travail lors des cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées

L'évolution de la valeur ajoutée autant que des mesures d'emploi par secteurs qui sont déduites des données de UNIDO et du Projet MEDINA (en période historique et en période de prévision) nous conduisent immédiatement à un calcul facile de la productivité apparente du facteur travail qui, pour le cas du Maroc, aurait eu l'évolution suivante pour les 15 dernières années.



Les importantes fluctuations sont dûes à la grande dépendance des facteurs climatiques dans la production du pays. L'énorme poids de l'agriculture sur le PIB fait de cet indicateur un élément fortement oscillant. Ce qui explique que dans cette recherche, l'incorporation du calcul de la productivité du facteur travail dérivée de l'amélioration de l'irrigation des terres, les rendant donc aptes pour la culture, acquiert un rôle très important.

Les données antérieures peuvent être différenciées à partir des principaux secteurs économiques, ce qui fait ressortir encore plus la différence et la déficience signalées:

#### Croissance Moyenne de la Productivité sectorielle

	1985-90	1991-95	1996-00
Agriculture	10%	2%	9%
Industrie	6%	3%	2%
Construction	4%	-1%	3%
Services Marc.	6%	4%	2%

A partir de ces données historiques jusqu'en 1998 et celles estimées à partir de cette même année, il est facile de calculer l'évolution du nombre d'employés nécessaires pour produire un million de dirhams dans chaque secteur. Ce quotient est appelé coefficient de l'emploi.

Coefficient d'Emploi (nombre d'employés / Production -1 million de dirhams - )

	1985-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2004
Agriculture	43,0	26,2	14,2	12,5
Combustibles solides et pétrole brut	7,4	12,0	9,6	8,4
Pétrole raffiné	2,5	1,6	0,9	0,8
Electricité et eau	3,7	2,9	2,4	2,2
Minéraux Métalliques et non métalliques	5,4	3,3	2,4	2,0
Industries alimentaires, boissons et tabac	2,8	2,4	2,1	1,9
Textile et Chaussures	5,3	3,4	2,4	2,0
Bois et articles en bois	1,9	1,7	1,6	1,5
Papier carton imprimerie	2,6	2,3	2,0	1,9
Transformation des minéraux de carrière	5,2	3,3	2,4	2,1
Produits métalliques	2,3	2,0	1,8	1,7
Matériel d'équipement	2,3	2,0	1,8	1,7
Matériel de transport	2,8	2,4	2,1	2,0
Matériel électrique et électronique	4,0	3,0	2,5	2,2
Chimie et parachimie et phosphates	1,0	1,0	0,9	0,9
Caoutchouc et plastique	3,4	2,7	2,3	2,1
Autres industries manufacturières	0,9	0,9	0,8	0,8
Bâtiment et travaux publics	20,9	18,6	17,0	15,3
Commerce et Transports	27,3	21,1	18,4	17,2
Communications	35,3	24,6	20,3	18,5
Institutions de crédit et Assurances	24,2	19,4	17,2	16,3
Services non marchands des adm. Publ.	21,5	14,3	11,9	10,6

Bien évidemment, les projections sur l'augmentation de la valeur ajoutée et le nombre d'employés entraînent cette évolution décroissante dans le nombre d'employés par unité de produit. A ce sujet, la valeur du coefficient de l'emploi agricole, spécialement élevée, peut être réduite de manière considérable grâce à l'amélioration des surfaces cultivables irriguées. En fait, si nous faisons abstraction des facteurs internes de la production agricole, comme le climat, les graines, la qualité des deux facteurs, ... on peut constater une grande amélioration au niveau de la productivité agricole des dernières années, extrapolant directement les données de terres cultivables sur les terres irriguées, expliquant ainsi en bonne partie les fluctuations de la productivité commentés ci-dessus.

## Principaux résultats de la simulation pratiquée

Les caractéristiques particulières du Maroc quant aux facteurs externes (forte inversion directe extérieure qui doit se centrer à court terme sur le secteur agricole, développement historique des relations avec l'UE et plus spécialement avec la France et l'Espagne, etc) et internes (similitude totale ou presque totale du climat et des calendriers avec les productions espagnoles, potentiel important dans le développement de la production intensive en capital, etc.) font que, pour ce pays, il soit particulièrement intéressant de réaliser une triple simulation:

- La simulation commune pour toute la recherche est fondée à partir des élasticités - prix communs pour l'Espagne et ces pays, détermination de l'augmentation exportatrice nette après la création d'une zone de libre-échange en cinq ans de réduction progressive des tarifs douaniers.
- En deuxième lieu, assimilation des rythmes de croissance des exportations espagnoles agricoles en 1993 - 1999 comme résultat de la création du Marché Unique, en répartissant l'effet sur 10 ans au lieu de 7.
- Pour finir, déterminer quel rythme d'évolution comparée avec le cas espagnol est supposé dans la première des simulations pour le Maroc.

## **Prévision de l'augmentation des exportations**

Les augmentations en matière d'exportation agricole sont spectaculaires dans le cas du Maroc et, comme il fallait s'y attendre, pour les chapitres qui renferment ces produits que nous avons nommés sensibles pour leur concurrence spéciale avec la production méditerranéenne de l'UE.

### Augmentation des exportations agricoles par suppression du "tarif douanier fantôme"

	2000	2001	2002	2003	2004
Poissons et					
Crustacés	70.018,2	71.725,8	73.475,1	75.267,1	77.102,7
Plantes vivantes	1.321,0	1.347,2	1.374,0	1.401,3	1.429,2
Légumes	87.040,2	90.203,9	93.482,7	96.880,6	100.402,0
Fruits comestibles	216.915,7	236.282,0	257.377,2	280.355,9	305.386,1
Graines et fruits					
oléagineux	537,7	538,8	539,8	540,9	542,0
Sucres et confiserie	1.562,4	1.595,0	1.628,2	1.662,2	1.696,9
Vin de raisin	6,5	6,7	6,9	7,1	7,4
Huiles	35,5	35,8	36,1	36,4	36,7

(millions de dirhams marocains)

Dans le but d'analyser les valeurs de croissance des exportations qui sont exposées, il est convenable de les relativiser. Ainsi, la première donnée d'intérêt est que pour l'ensemble du quinquennat de référence, nous parlerions d'une augmentation totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, l'augmentation potentielle est spectaculaire en ce qui concerne les fruits comestibles: la croissance globale du quinquennat se situerait à 53%. A la deuxième place, le poste de légumes avec 20% et celui des sucres et confiseries avec 14%.

## Effets sur la production au Maroc

Avec le modèle proposé dans cette recherche, les effets obtenus sur la production nationale (somme de la consommation intermédiaire plus les valeurs ajoutées) peuvent être différenciés. En premier lieu, ceux qui sont dus à la croissance nécessaire pour faire face à la nouvelle demande de produits d'exportation; et, en second lieu, ceux induits du côté de la demande, résultat des nouveaux revenus nationaux (nouveaux emplois, donc nouveaux salaires) qui augmentent à leur tour la demande des biens de production destinés cette fois à la consommation. Les augmentations nettes globales seraient donc les suivantes:

PRODUCTION D'OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	377	402	428	456	487	2150
INDIRECTE	238	253	269	287	306	1354
TOTAL	615	655	697	743	793	3504

PRODUCTION INDUITE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	63	67	70	75	80	355
INDIRECTE	62	65	69	73	78	347
TOTAL	125	132	139	147	157	701

(en millions de dirhams marocains)

Les valeurs qui apparaissent dans les tableaux ci-joints laissent supposer une augmentation, autant dans la production que dans la valeur ajoutée, d'approximativement un point du PIB marocain distribué en cinq ans. La faible magnitude de cet impact en termes relatifs est congruent avec le pourcentage sur le PIB que représentent les exportations marocaines à l'UE, un peu moins que 12% (tout cela en dépit de représenter 60% du total de ses ventes extérieures). Pour la même raison, l'effet induit sur l'emploi est également réduit si on le compare avec l'emploi du total de la nation.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que la très forte volatilité des prix d'exportations enregistrés historiquement a entraîné d'une année à l'autre des niveaux de réduction ou d'augmentation des exportations totales très supérieurs à la charge des tarifs douaniers qui est envisagé dans le scénario de simulation.

## Effets sur la valeur ajoutée au Maroc

L'élimination des tarifs douaniers se reflète dans le secteur industriel, où les effets sont le double que dans les suivants, services et agriculture.

EFFET D'OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	225	239	255	271	290	1279
INDIRECTE	122	130	139	148	158	696
TOTAL	347	369	393	419	447	1975

(en millions de dirhams)

TVA INDUITE DEMANDE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	26	27	29	30	33	145
INDIRECTE	29	31	33	35	37	165
TOTAL	55	58	62	65	69	310

(millions de dirhams)

## Effets sur l'emploi au Maroc

Les chiffres déjà considérables de création d'emploi totale au Maroc sont déterminés par la très importante intensité de la main d'oeuvre dans ce pays où, en plus, le secteur agricole suppose 18% du PIB. Le quinquennat se refermera avec une augmentation de 66.000 employés à partir de la création d'une zone de libre-commerce qui, pour les produits commercialisés, concerne principalement le nord du Maroc.

### Croissance globale de l'emploi par la suppression des tarifs douaniers

EMPLOI OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECT	4987	5179	5392	5626	5883	27067
INDIRECT	2523	2640	2769	2908	3060	13900
TOTAL	7510	7820	8160	8534	8943	40967

EMPLOI INDUIT DEMANDE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECT	525	536	556	578	607	2802
INDIRECT	584	600	622	648	680	3134
TOTAL	1109	1136	1178	1226	1287	5936

L'effet de création d'emploi induit est assez pauvre si on le compare avec d'autres simulations possibles sur des effets dans d'autres secteurs. La cause est la faible interconnexion de l'agriculture avec le reste des secteurs, les faibles valeurs de l'emploi créées par voie d'offre et dû au bas niveau du nouveau revenu destiné à la consommation qui est incorporé dans la deuxième phase (l'induite de demande).

Dans une économie en plein développement comme c'est le cas de la marocaine et avec les attentes de croissance mises en avant par le consensus international, l'augmentation de la productivité ou la réduction du nombre d'employés afin de générer le produit sont évidentes. Avec tout cela, la création d'emploi est chaque fois moindre conformément à l'augmentation du produit. Comme exercice impossible, on pourrait envisager quelle serait la croissance du nombre d'employés si les coefficients d'emploi restaient fixes, obtenant ainsi des résultats qui multiplieraient par 2 ceux qui ont été réalisés pour cette étude.

## Résumé des effets recueillis

Dans l'étude envisagée, nous avons utilisé une simulation d'effets d'élimination des tarifs douaniers "ceteris paribus" par rapport au reste des éléments qui se conjuguent dans la création d'une zone de libre commerce. Il est évident que cette nouvelle relation commerciale stimule les investissements de l'UE vers les Pays Tiers Méditerranéens et que ce fait, à moyen terme, va changer la structure productive actuelle. L'analyse que nous présentons doit se baser sur tout cela.

Conscients de cette limitation, le modèle qui est développé sert à juger, dans un court espace de cinq ans proposés dans la simulation, l'effet immédiat de l'élimination des tarifs douaniers traduit directement comme réduction du prix des exportations du pays objectif.

	2.000	2.001	2.002	2.003	2.004	2000-04
AUGM. EXP	377	402	428	456	487	2.150
% PIB	0,11%	0,11%	0,11%	0,12%	0,12%	0,58%
EMPLOI						
PRODUCTION	7.510	7.820	8.160	8.534	8.943	40.967
DEMANDE	1.109	1.136	1.178	1.226	1.287	5.936
TOTAL	8.619	8.955	9.339	9.760	10.229	46.903
VALEUR AJOUTÉE						
PRODUCTION	347	369	393	419	447	1.975
DEMANDE	55	58	62	65	69	310
TOTAL	402	427	455	484	517	2.285
PRO MEMOIRE						
% PIB	0,12%	0,12%	0,12%	0,12%	0,13%	0,61%
% VA Agr	0,68%	0,67%	0,68%	0,69%	0,70%	3,42%
PIB						
MAROCAIN	342.935	357.975	373.015	388.055	403.096	1.865.076
TVA AGRICOL	59.103,30	63.965,18	67.103,70	70.242,22	73.380,74	333.795
VA Ag/PIB	17,2%	17,9%	18,0%	18,1%	18,2%	17,9%

Parmi les résultats offerts, on peut souligner les points suivants:



L'effet de création de la valeur ajoutée plus grande dans l'économie marocaine se centre sur le secteur agricole, de forme directe, et sur les services de forme indirecte, comme résultat des besoins de commercialisation et de distribution. L'agriculture, qui reprend directement l'effet, "active" ensuite en petite quantité le reste de l'économie à cause de sa faible interconnexion sectorielle. Il se passe exactement le contraire dans le secteur services, où le réseau inter-industriel est beaucoup plus prolixe.

Dans le cas de l'emploi, l'effet est contraire à celui commenté pour la création de la valeur ajoutée. Cette situation est due à la forte bourse d'économie submergée dans l'agriculture et au manque de transparence dans la comptabilisation de l'emploi non urbain, ce qui conduit à des réductions et des augmentations qui ne sont pas détectables économétriquement. Ce fait est important à l'heure de valider les résultats présentés, leur donnant la valeur d'un bon indicateur dans une information rare et peu exacte.

Pour le cas marocain, l'existence d'une agriculture duelle: méditerranéenne, donc irriguée et à destination exportatrice, et non méditerranéenne, traditionnellement céréalière et dirigée à la consommation interne, fait que la revitalisation des chiffres sur le total national soit excessif. La croissance des exportations et de l'emploi direct est très importante si on relativise la partie de l'économie qu'elle affecte réellement.

Pour le cas marocain, l'effet de l'élimination des tarifs douaniers se centre sur des produits déterminés et inclus dans ceux que nous avons classés comme "produits sensibles". La simulation économétrique pratiquée nous permet de déterminer un impact global sur l'économie marocaine de 1,4%, mesuré en pourcentage du PIB et pendant les cinq ans compris dans notre simulation. En ce qui concerne l'importance relative sur la valeur ajoutée agricole, nous parlerions de 8,37% dans le quinquennat.

En déterminant les augmentations qui se sont produites en Espagne lors de la mise en place du Marché Unique en 1993 comme comparaison de la période 1986-1992 face à la période 1993-1999, et en déplaçant ce rythme de croissance relative vers les valeurs d'exportations marocaines, il ressort de cette étude que la vélocité (l'effet) sur le PIB de cette élimination des tarifs douaniers serait l'équivalent au cas espagnol mais avec un horizon de 10 ans pour l'économie marocaine. En définitive, nous sommes en train de déterminer dans l'utilisation de l'élimination des tarifs douaniers entre l'économie marocaine et espagnole, une différence de vingt ans contre sept, fait congruent ayant une multitude d'aspects qui dans le cas espagnol ont permis un rythme très accéléré de croissance exportatrice (avantages de canaux de distribution, d'identité et de marque, de temporalité et de récolte précoce, d'exclusivité de certains produits, etc...).

Les grands investissements directs extérieurs reçus par le Maroc et l'énorme ressemblance de sa récolte méditerranéenne avec l'espagnole, rendent probable que le cas marocain suivrait une progression exponentielle quant à la

croissance d'un potentiel agricole important s'il n'existait pas des barrières d'entrée dans l'Union Européenne. Si nous appliquons en termes relatifs à cette économie les rythmes d'évolution de l'économie espagnole depuis la création du marché Unique, au lieu de sept ans, en dix ans, les résultats sont les suivants:

### Application du cas espagnol au Maroc en 10 ans

(Mill DH)	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
AUGM. EXP	333	683	1.052	1.441	1.851	5.360
% PIB	0,10%	0,19%	0,28%	0,37%	0,46%	1,40%
<b>EMPLOI</b>						
PRODUCTION	6.625	13.302	20.069	26.960	34.008	100.964
DEMANDE	979	1.932	2.898	3.872	4.893	14.574
TOTAL	7.603	15.234	22.967	30.833	38.901	115.538
<b>VALEUR AJOUTÉE TOTAL</b>						
PRODUCTION	306	628	967	1.324	1.700	4.925
DEMANDE	49	99	151	206	264	769
VA TOTAL	355	727	1.118	1.530	1.964	5.694
% PIB	0,10%	0,20%	0,30%	0,39%	0,49%	1,49%
% VA Agr	0,60%	1,14%	1,67%	2,18%	2,68%	8,26%
<b>PRO MEMOIRE</b>						
PIB	342.935	357.975	373.015	388.055	403.096	1.865.076
VA AGRICOLE	59.103,30	63.965,18	67.103,70	70.242,22	73.380,74	333.795
VA Ag/PIB	17,2%	17,9%	18,0%	18,1%	18,2%	17,9%

(millions de dirhams)

Dans ces circonstances, la valeur ajoutée augmenterait d'une quantité qui supposerait un point et demi du PIB et, pour l'agriculture, de plus de 8 points; tout étant dit pour la somme des cinq ans que comprend la simulation. Le nombre de nouveaux employés, dans ce contexte plus favorable, dépasse les 115.000.

Il est important de souligner le fait qu'en Espagne une grande partie de la production d'économie agricole méditerranéenne est à base d'embauche pas toujours légale de main d'oeuvre étrangère, principalement marocaine. Bien que la propriété reste en mains espagnoles, on peut dire que des provinces comme Almería comptent un 15% de population émigrante (presque toute marocaine) pour les différentes tâches agricoles. Une donnée dont nous devons tenir compte est leur mobilité de retour face à une croissance importante des besoins d'emploi dans le secteur de leur pays.

## **APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DE LA TURQUIE**

### Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes

Nous voulons souligner dans ce paragraphe les caractéristiques du pays le plus directement concerné par la simulation que nous sommes en train de réaliser.

En commençant par son modèle de croissance durant les dernières années et afin d'expliquer les raisons qui nous emmènent au cadre de prédiction que nous avons choisi, il est important de signaler que la Turquie, depuis la mise en place de la République en 1980, a abandonné la politique de dirigisme public pour adopter une économie de libre marché. La politique de libéralisations réduit largement la propriété publique patronale qui, même de cette manière, continue de maintenir aujourd'hui un poids important dans l'ensemble de la nation.

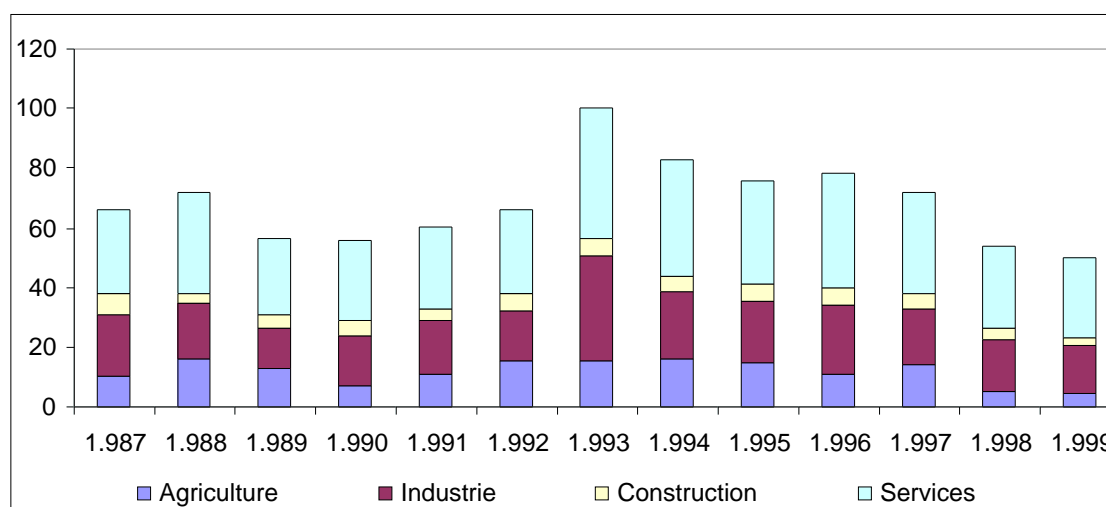
La Turquie a bénéficié d'une forte croissance pendant toute la décennie des 80, avec des taux moyens de plus de 5%, dépassés largement en diverses occasions. Après les moments difficiles de 1994, avec une chute de 3,7%, les trois années suivantes ont permis une récupération importante avec une croissance moyenne de 7%. En 1999, la catastrophe produite par les tremblements de terre a donné lieu à une croissance négative de 5%.

La composition des poids sectoriels de la Turquie correspond à un pays de développement moyen. Durant les vingt dernières années, le poids de l'agriculture a subi une réduction, passant de 20% à 14% actuellement. Cette réduction a bénéficié à l'industrie qui est passé de 25% à près de 30%. De son côté, le secteur services représente approximativement 45% du produit et 4,5% de la construction.

Un des problèmes économiques les plus importants de la Turquie réside dans l'instabilité des prix, que beaucoup justement attribuent à cette forte présence du secteur public et aux grands déficits maintenus par l'Etat, qui très fréquemment a recouru à la monétarisation de la Dette.

En ce qui concerne la politique des taux de change, de récentes négociations avec l'International Monetary Found annoncent des expectatives d'amélioration dans ce domaine, bien que pour le moment, il a été convenu d'une dépréciation annuelle de la lire turque de dimensions égales à l'objectif marqué d'inflation pour chaque année. Ce qui vient à supposer une dépréciation d'environ 50% interannuelle. En ce qui concerne l'avenir, le développement de l'activité privée en tant que rectrice de l'économie turque (en évitant les politiques déficitaires et inflationnistes des entreprises publiques) et l'amélioration dans les systèmes de contrôle des prix, fruit de l'adoption du système de contrôle strict de la masse monétaire comme dans le reste des pays d'Europe, font prévoir une meilleure évolution autant de l'inflation que du taux de change.

### Apport de chaque secteur à la croissance des prix totaux



En s'appuyant sur les valeurs de prédiction de diverses institutions et sur celles du Projet MEDINA de la Universidad Autónoma, ainsi que sur les résultats du modèle LINK des Nations Unies, le cadre de prédiction prévu pour les variables d'intérêt à l'intérieur du modèle est le suivant:

### Valeurs de prédiction des composants du PIB turc par le côté de l'offre (billions de lires turques réelles de 1987)

	1.998	1.999	2.000	2.001	2.002	2.003	2.004
Agriculture	16.176,5	15.425,7	16.055,8	16.603,5	17.587,8	18.457,9	19.262,0
% Croissance	8,3	-4,6	4,1	3,4	5,9	4,9	4,3
Industrie	33.493,9	31.813,9	33.217,9	34.849,4	36.503,6	38.332,1	40.063,9
% Croissance	2,0	-5,0	4,4	4,9	4,7	5,0	4,5
Construction	6.559,7	5.729,9	6.493,8	6.710,4	6.977,4	7.282,6	7.699,8
% Croissance	0,7	-12,6	13,3	3,3	3,9	4,3	5,7
Services march.	49.715,4	47.328,8	49.313,8	51.667,9	54.197,9	56.916,7	59.462,8
% Croissance	2,7	-4,8	4,2	4,8	4,9	5,0	4,4
Services non march.	4.738,5	4.868,5	4.817,9	5.013,4	5.320,1	5.626,7	5.825,3
% Croissance	5,9	2,7	-1,0	4,1	6,1	5,7	3,5
PIB	110.697,8	105.139,6	109.925,3	114.861,2	120.606,5	126.635,7	132.333,2
% Croissance	3,3	-5,0	4,5	4,5	5,0	5,0	4,5

En définitive, dans ce tableau, il est prévu une évolution du PIB aux alentours de cinq points de croissance durant tout l'horizon de prédiction, ses principaux moteurs étant le secteur de services marchands et l'agriculture.

L'évolution des prix est prévue plus modérée durant les prochaines années, tout en sachant que les nouvelles politiques publiques de contention se feront ressentir dans le fonctionnement de cet ensemble. D'un autre côté, comme nous l'avons commenté auparavant, le nouveau programme signé avec l'International Monetary Fund en 1998 a pour but d'atteindre une stabilité des prix en Turquie.

Evolution des prix sectoriels  
(base 1990=100)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agriculture	101,7	33,9	30,0	25,0	15,0	10,0	10,0	8,0
Industrie	60,9	58,1	53,0	40,0	30,0	20,0	15,0	12,0
Construction	77,9	59,0	53,0	40,0	30,0	20,0	15,0	12,0
Serv. March.	73,7	57,5	10,4	14,4	11,1	8,8	7,6	6,2
Serv. Non march	79,9	74,3	10,7	16,1	10,5	8,4	9,0	6,5
PIB	76,1	55,9	10,3	14,7	11,0	8,8	7,6	6,3

Du tableau antérieur, il est facile d'en déduire le risque quant à la prévision de l'inflation, ayant mis très fort sur le redressement de la politique des prix en Turquie et, d'un mode décisif, en ce qui concerne la partie des services publics, qui dans le passé, comme nous l'avons déjà commenté, ont représenté une impulsion négative pour l'inflation générale du pays.

Dans la simulation, il est sous-entendu une autre condition assez forte: il a été prévu une croissance ordonnée de la lire turque pour les prochaines années, en réduisant une tendance préalable avec des valeurs moyennes de 80% de dépréciation interannuelle, avec une progression décroissante qui commence à 32% pour l'année 2000 pour finir à 15% à la fin de 2005. C'est une hypothèse importante qui entre dans la logique d'un pays qui va commencer à contrôler les prix d'une façon efficiente et qui continue avec sa politique de réduction du poids du secteur public et, en général de convergence vers l'UE dont elle veut faire partie.

Par rapport à l'analyse sur la création d'emploi, généré pour assurer la croissance des exportations, et sur la consommation à l'intérieur du pays de ces nouvelles personnes avec des revenus, il est nécessaire de réaliser des prévisions sur l'évolution du salaire moyen et pour autant de la propension à la consommation (pourcentage de revenu destiné à celle-ci) et de la pression fiscale (où nous incluons les charges sociales en les assimilant à un impôt direct sur le travail). Dans le tableau suivant, on montre les valeurs employées pour le modèle appliqué.

Détermination du revenu disponible pour la consommation

	86-90	91-95	96-00	01-04
Pression fiscale	11,5%	13,6%	17,1%	18,3%
Augmentation des salaires	6,0%	- 3,4%	2,3%	5,3%
Propension à l'épargne	23,8%	21,7%	19,6%	20,5%
Salaires moyen en Turquie (*)	6.858.592	5.733.080	5.518.219	7.012.965
Revenu disponible pour la consommation (*)	4.561.663	3.710.246	3.519.713	4.286.631

(\*) Billions de liras turques

Une nouvelle fois, nous nous retrouvons devant des variables de prévision difficile pour ce qui concerne le cas turc, étant donné qu'elles sont énormément volatiles et, par exemple, pour ce qui est de l'augmentation des salaires, ils souffrent de fortes oscillations de croissance et décroissance. Il faut aussi souligner que l'évolution durant les 20 dernières années se referme avec une importante chute de la capacité adquisitive réelle du salarié turc, vu que l'évolution des prix est bien au-dessus de l'évolution enregistrée dans les salaires.

Dans la prévision utilisée, il a été incorporée une politique d'augmentation des salaires très douce et chaque fois plus modérée, donnant ainsi une cohérence au cadre de prédiction des prix proposés par le consensus de diverses institutions de prédiction pour les valeurs de croissance des prix en Turquie durant la prochaine décennie. En appuyant cette évolution, on assistera au grand impact que subira le pays par rapport à la forte croissance de la population, ce qui entraînera une augmentation considérable de l'offre du travail, tout en pressonnant les salaires vers une croissance réduite.

### **Calcul de l'élasticité-prix des exportations**

A l'égal du reste des pays, la détermination de l'élasticité par produits s'est décidée en vertu des modèles uniéquationnels concrets pour chaque catégorie de produit, qui a fait dépendre des variables explicatives des prix nationaux d'exportation (dans ce cas turc) du produit en question, des prix internationaux selon la statistique des Nations Unies, de l'évolution du commerce extérieur par produits, de la croissance du PIB total de l'Union Européenne et du taux de change de la monnaie face au dollar.

### Comparaison de l'élasticité par catégories TARIC des produits

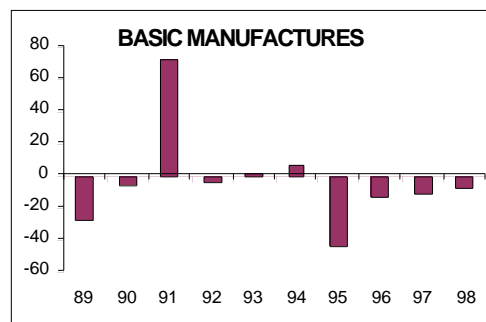
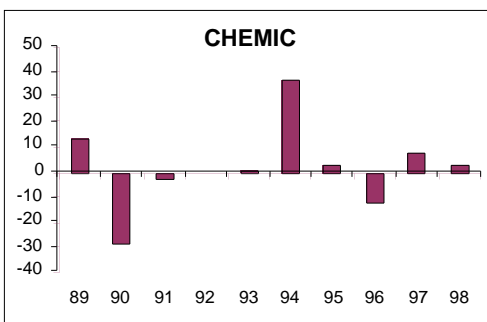
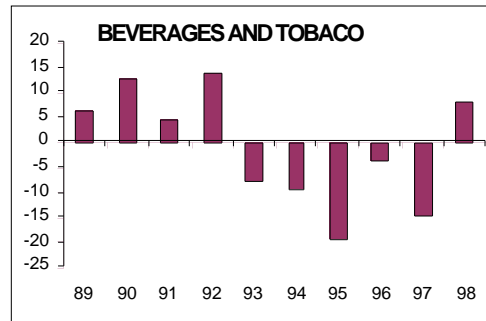
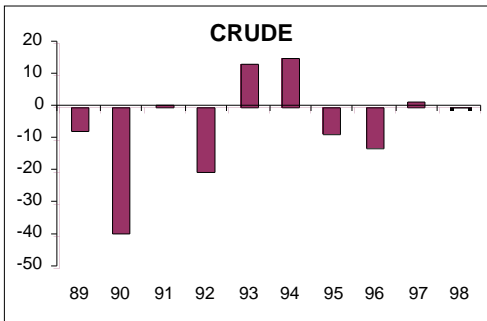
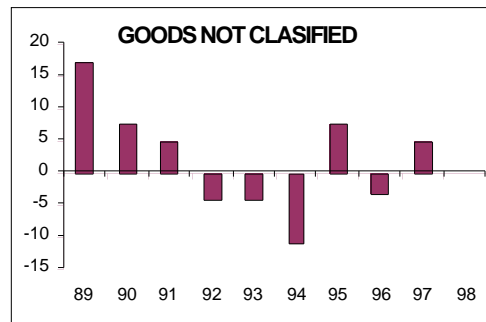
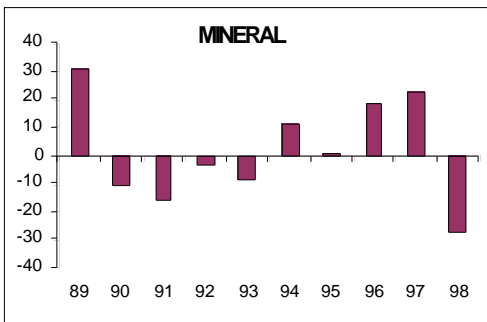
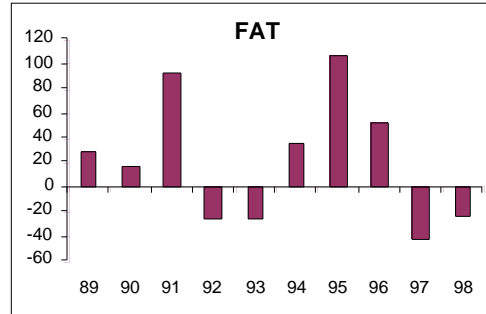
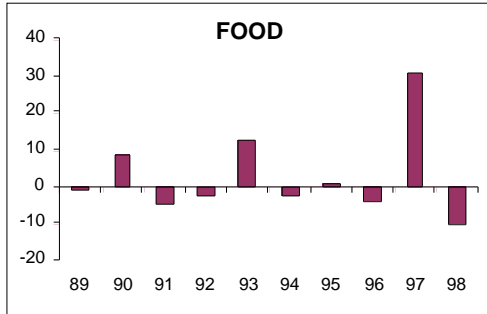
	Maroc	Tunisie	Turquie	Egypte	Espagne
Animaux vivants, viande et abats comestibles	-0,88	-1,65	-0,004	-1,04	-0,88
Poissons et crustacés	-	-0,81	-1,53	-	-0,81
Lait et produits laitiers	-1,08	-0,03	-2,6	-	-0,75
plantes vivantes	-0,89	-0,92	-0,87	-1,13	-1,02
Légumes	-0,12	-0,96	-0,76	-1,97	-0,78
Fruits, écorce d'agrumes ou de melons	-0,96	-0,32	-0,38	-0,56	-0,56
Café, thé, maté	-0,37	-0,7	-1,4	-0,12	-1,30
Céréales	-0,69	-1,62	-0,99	-0,12	-0,59
Graines et fruits oléagineux	-0,86	-1,27	-0,9	-0,7	-0,89
Sucres et articles de confiserie	-1,36	-	-1,21	-1,06	-0,33
Vin de raisin	-	-	-1,75	-	-0,72
Huile <sup>11</sup>	-	-1,43	-	-0,04	-0,87

Pour la détermination de ces élasticités, on a tenu compte de l'évolution des prix mondiaux et des prix nationaux d'exportation de ces catégories de produits, en plus du taux de change face au dollar et de la croissance du PIB communautaire.

L'évolution des prix par catégories de produits montrent certains signes contradictoires, étant spécialement intéressant l'instabilité des valeurs des aliments et de l'agriculture

<sup>11</sup> huile de soja, de cacahuète, d'olive, de palme, de tournesol, de cartamo ou de coton, de coco (copra), de palmiste ou de babasú, de nabina, de colza ou de moutarde.

Augmentation des prix d'exportation turc pour les diverses catégories de produits





## **Evolution de la productivité apparente du facteur travail dans les cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées par rapport au total**

En premier lieu, il est nécessaire de mettre en évidence quelles ont été les différentes suppositions réalisées pour la détermination de la productivité à 22 branches pour les cas de la Turquie et du Maroc, à 19 branches pour l'Égypte et à 20 pour la Tunisie.

La productivité avec laquelle on travaille dans le modèle est la productivité apparente du facteur travail, étant comprise comme le quotient entre la valeur ajoutée et le nombre d'employés pour chaque branche productive. Les TES nous permettent de détailler les transactions économiques pour 64 secteurs dans le cas de la Turquie, 33 secteurs pour le Maroc, 76 pour l'Égypte et 22 pour la Tunisie. C'est la restriction maximum ou la plus grande désagrégation que nous pourrions donner dans chaque pays au modèle dynamique de simulation basé sur les TES que nous utilisons. Cependant, c'est vis-à-vis de l'obtention d'emplois par branches et de l'évolution de la productivité sectorielle dans le temps permettant de réaliser des estimations pour le futur où nous trouvons les véritables restrictions.

En premier lieu, les données sur l'emploi dans les Pays Tiers Méditerranéens sont spécialement difficiles à obtenir car la population, en général, est mal recensée et l'économie submergée est plus importante que dans les pays développés.

Les données statistiques dans ces pays, autant sur la population que sur l'emploi, sont en général publiées selon les termes de population urbaine et population rurale, vu l'énorme difficulté pour réaliser un bon recensement de cette dernière. D'un autre côté, la désagrégation sectorielle que nous offrent les statistiques officielles commence à avoir un certain nombre de secteurs depuis peu d'années, ce qui implique une maigre information qui rend difficile la réalisation des estimations.

La diversité des sources d'information auxquelles il a été nécessaire de se rendre pour trouver une désagrégation de l'emploi suffisante et la convenance de générer des protocoles d'actions communes pour tous les pays de l'étude ont déterminé le nombre de secteurs dans chaque pays sur lequel on allait travailler.

Dans le cas des données sur l'emploi et sur la valeur ajoutée, les sources utilisées et par ordre de préférence ont été les suivantes:

- Institut de Statistiques du pays et ministères d'économie, d'industrie minière, d'agriculture et d'industrie (dans chaque cas, s'ils sont disponibles).
- Information de la Banque Centrale de chaque pays, si elle est disponible.
- Information fournie par la Ligue des Pays Arabes.

- Information de l'emploi de l'International Labor Organization of UN à Genève.
- World Development Indicators de la Banque Mondiale.
- Désagrégation sectorielle offerte par UNIDO.

Avec ces sources, notre but consistait à obtenir une évolution historique suffisante autant de la valeur ajoutée que de l'emploi par branche pour pouvoir mesurer l'évolution sectorielle de la productivité et celle de chacun de ses composants, ainsi que pour marquer les règles statistiques de l'évolution économique de chaque pays, objet de l'étude.

Pour le cas de l'emploi, les données nationales arrivent à peine à réunir des statistiques pour les cinq secteurs économiques basiques: agriculture, énergie, industrie, construction et services. Avec le recours à l'information des ministères, il est fréquent d'obtenir une certaine désagrégation supérieure qui inclue, dans la plupart des cas, la séparation des secteurs industriels (manufactures, électricité et eau, industrie minière et pierre) et certain détail en services, qui subissent constamment une désagrégation différentes, ce qui rend difficile la mesure de leur évolution.

Pour ce qui est de l'obtention d'une désagrégation adéquate, autant de la valeur ajoutée que de l'emploi, en ce qui concerne les manufactures, UNIDO offre un bon rapport qui en plus permet un modèle unique pour tous les pays, éliminant ainsi des biais dans les comparaisons postérieures. Cependant, les différences avec les agrégats apportés par les institutions officielles de chaque pays nous poussent, même si nous tenons compte des poids qui sont attribués à chaque sous-secteur des manufactures, à ne pas travailler avec le chiffre absolu offert par cette institution. Comme norme générale, nous avons maintenu le critère de préférence exposé auparavant, qui est de respecter les données officielles de chaque pays en premier lieu. Ainsi les résultats déterminent toujours des agrégats de cinq secteurs coïncidant avec les chiffres des gouvernements.

Pour obtenir une désagrégation du secteur services qui convienne à nos objectifs, nous avons dû recourir à la source de l'International Labor Organization. Bien qu'avec elle nous comptons sur l'avantage d'avoir le même cadre de désagrégation dans n'importe quel pays du monde, la confrontation des données offertes par cette source avec celles du reste des sources consultées nous démontrent clairement l'infravaloration de l'emploi qui se produit dans cet organisme international (ou alors, c'est que nous devons admettre que ce sont les autres organismes qui se trompent). C'est pour ce fait et celui cité antérieurement en ce qui concerne le chiffre officiel de chaque pays, qu'une nouvelle fois, nous avons employé cette bonne désagrégation du secteur services comme proportions sur le total applicable aux données de services que nous ont données les sources officielles.

Pour le cas des valeurs ajoutées, l'union des sources statistiques antérieurement citées a été suffisante pour réussir à marquer l'évolution de ces variables en termes courants, mais rencontrant de grandes difficultés pour

---

valoriser l'évolution des prix dans les différents secteurs considérés pour l'étude et finalement générer les valeurs nominales qui doivent être employées dans la simulation avec les tableaux Input Output.

Pour les cinq grands secteurs économiques, la Banque Mondiale offre des informations sur la valeur ajoutée autant en termes nominaux que courants, avec lesquelles il est facile de générer le déflateur implicite. Pour la désagrégation à plus de branches, nous avons utilisé des indicateurs conjoncturels ou pas strictement des déflateurs, obtenant ainsi le total des secteurs nécessaires pour la simulation.

Finalement, dans la détermination de la productivité apparente du facteur travail nous avons primé l'évolution de la Valeur ajoutée en termes réels divisée par le nombre d'employés afin de réaliser l'étude. Il est souvent vrai que ce ratio est calculé avec les valeurs ajoutées courantes, mais étant donné les fortes inflations historiques de ces pays il ne nous paraissait pas recommandable de réaliser un analyse de ce type pour cette occasion.

Bien sûr, dans l'analyse de la productivité, diverses périodes "surprennent" à cause des forts impacts, à la hausse ou à la baisse, qui se produisent dans les valeurs calculées de cette variable. Comme nous le disions avant, la production de ces pays est énormément soumise à une économie submergée de grandes dimensions, capable de s'adapter à des besoins de production extrêmement flexibles sans que cela soit reflété dans le nombre d'employés comptabilisés.

Dans le cas de l'agriculture, ce fait est encore plus grave, à cause du recours fréquent à l'économie familiale où le seul enregistrement computable d'employé est en général le chef de famille, alors que toute la famille contribue à la production dans les moments nécessaires. En plus, le secteur est soumis à des conditions météorologiques incontrôlables qui rendent impossible, pour son coût élevé, l'embauche en règle pour assumer des pointes de production qui, peut-être ne se renouvelleront pas. Etant donné l'importance de l'agriculture dans l'ensemble des économies objet de notre étude, le difficile transcurso de la productivité agricole est un point déterminant pour ces pays.

La désagrégation sectorielle recueillie finalement répond à la classification suivante:

<b>TURKISH STATISTICAL INSTITUTE INPUT OUTPUT TABLES</b>	<b>TURKISH CENTRAL BANK VALUE ADDED</b>	<b>ILO (UN) CLASSIFICATION SECTORS</b>	<b>CLASSIFICATION ADOPTED</b>
Agriculture Animal husbandry Forestry Fishery	Agriculture Total	Agriculture, Hunting, Forestry and Fishing	AGRICULTURE
Coal mining Crude petroleum Iron ore mining Other metallic ore mining Non-metallic mining Stone quarrying	Mining and Quarrying	Mining and Quarrying	OILS AND CRUDE PETROLEUM
Slaughtering and meat Fruits and vegetables Vegetable and animal oil Grain mill products Sugar refining Other food processing Alcoholic beverages Non-alcoholic beverages Processed tobacco Ginning	Food Products Beverages Tobacco	Food Products Beverages Tobacco	FOOD PRODUCTS, BEVERAGES, TOBACCO
Textiles Clothing Leather and fur production Footwear	Textiles Wearing Apparel,except Footwear Leather Products Footwear,except Rubber or Plastic	Textiles Wearing Apparel,except Footwear Leather Products Footwear,except Rubber or Plastic	TEXTILES, LEATHER AND FOOTWEAR
Wood products Wood furniture	Wood Products,except Furniture Furniture,except Metal	Wood Products,except Furniture Furniture,except Metal	WOOD AND FURNITURES
Paper and paper products Printing and publishing	Paper and Products Printing and Publishing	Paper and Products Printing and Publishing	PAPER AND PRINTING

Fertilizers Pharmaceutical production Other chemical production	Industrial Chemicals Other Chemicals	Industrial Chemicals Other Chemicals	CHEMICALS
Petroleum refining Petroleum and coal products	Petroleum Refineries Misc. Petroleum and Coal Products	Petroleum Refineries Misc. Petroleum and Coal Products	PETROLEUM REFINING
Rubber products Plastic products	Rubber Products Plastic Products Pottery, china, earthenware	Rubber Products Plastic Products Pottery, china, earthenware	RUBBER AND PLASTIC
Glass and glass production Cement	Glass and Products	Glass and Products	CONSTRUCTION MATERIALS
Non-metallic mineral Iron and steel Non-ferrous metals	Other Non-metallic Mineral Prod. Iron and Steel Non-ferrous Metals	Other Non-metallic Mineral Prod. Iron and Steel Non-ferrous Metals	MINERALS, METALIC AND NON METALIC
Fabricated metal products	Fabricated Metal Products	Fabricated Metal Products	METALIC PRODUCTS
Non-electrical machinery Agricultural machinery	Machinery, except Electrical	Machinery, except Electrical	MACHINERY
Electrical machinery	Machinery Electric Professional & Scientific Equipm.	Machinery Electric Professional & Scientific Equipm.	ELECTRICAL AND ELECTRONIC
Shipbuilding and repairing Railroad equipment Motor vehicles Other transport equipment	Transport Equipment	Transport Equipment	TRANSPORT MATERIALS
Other manufacturing industries	Other Manufactured Products	Other Manufactured Products	OTHER MANUFACTURES
Electricity Gas Manufacture and Water Works	Electricity, Gas, Water	Electricity, Gas and Water	ELECTRICITY AND WATER
Building Construction Other Construction	Construction Industry	Construction	CONSTRUCTION

Wholesale and Retail Trade Restaurants and Hotels	Wholesale, Retail Services of Hotel and Restaurant	Wholesale and Retail Trade and Restaurants and Hotels	RESTAURANTS, HOTELS, WHOLESALE AND RETAIL TRADE
Railway Transport Other Land Transport Water Transport Air Transport Communication	Transportation and Communications	Transport, Storage and Communication	TRANSPORTS AND COMMUNICATION
Financial Institutions and Insurance Ownership and Dwelling Personal and Professional Services	Financial Institutions Ownership of Dwellings Professions and Services	Financing, Insurance, Real Estate and Business Services	FINANCE, INSURANCE AND OTHER SERVICES
Public Services	Government Services	Community, Social and Personal Services	NON TRADED SERVICES

## Evolution empirique de la productivité

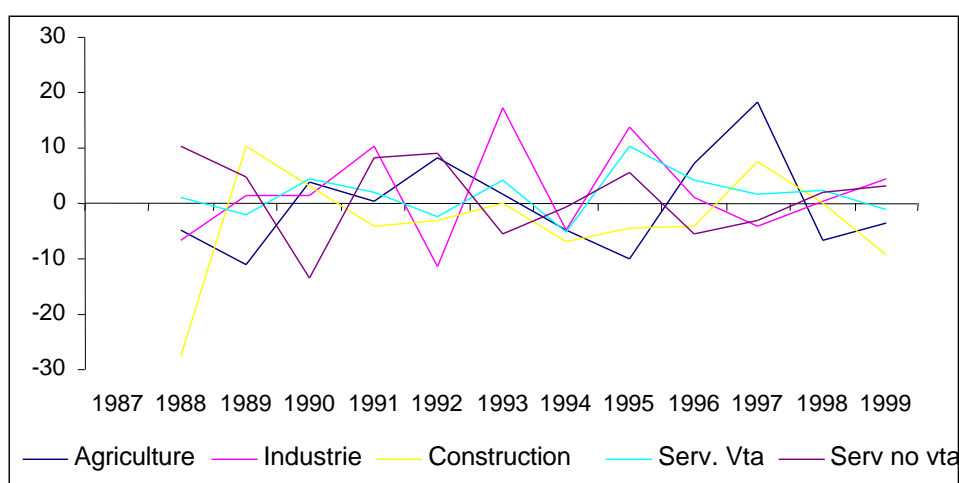
La Turquie a souffert une **progression négative de la productivité** durant toute la décennie des années 90, avec des valeurs décroissantes en termes de valeur ajoutée réelle divisée par le nombre d'employés. Ce fait, à la lumière des chiffres, est dû en grande partie à la difficile situation du groupe encore très fort d'entreprises publiques. Ce conglomérat présente des évolutions historiquement inflationnistes et un excès d'intensité dans le capital humain qui rompt avec les possibilités d'une croissance équilibrée et soutenue.

En ce qui concerne les cinq branches productives basiques du pays, c'est précisément le secteur services non marchands qui souffre les fluctuations les plus fortes dans l'évolution de la productivité, mais en général la caractéristique définitoire de cette variable se trouve, pour ce qui concerne le cas turc, dans le **comportement oscillatoire**: les récupérations de productivité se convertissent en pertes en de courts espaces de temps. Avec un cycle d'approximativement de trois ans de chute, trois ans de hausse, l'économie turque n'arrive pas à consolider les gains de productivité qui se sont produits.

Une autre caractéristique importante définitoire dans l'évolution de cette variable réside dans l'intensité des mouvements, autant de chute que de hausse. Il est facile d'observer un comportement dans les **taux de croissance (positif ou négatif) de plus de 10 points interannuelles**.

Il se peut que le secteur le plus constant dans ce domaine soit celui des services marchands, où l'empreinte de l'intensité de la main d'oeuvre est fortement présente. D'un autre côté, la construction est le secteur ayant la balance de productivité la plus négative de ces dix dernières années, étant estimée à une perte accumulée de plus de cinq points.

### Evolution sectorielle de la productivité apparente du facteur travail par secteurs (Valeur ajoutée divisée par nombre d'employés par branche)



Le résultat de cette décennie des plus instables en termes de **productivité** se résume en **une chute accumulée, de 1990 jusqu'à 1999 de presque 20% dans certains secteurs** (comme par exemple, la construction) ou, de façon plus modérée, de 1,5% dans l'agriculture. La succession de périodes de très forte croissance suivies de très grandes baisses rendent cette variable difficilement modélisable.

La variable de productivité est basique dans la détermination des résultats du modèle et c'est pour cette raison que nous l'avons soumise à un traitement spécial dans chacune des cinq branches, plus spécialement pour ce qui est de l'agriculture.

Pour la détermination de la productivité agricole, l'évolution des cinq variables se s'avère fondamentale:

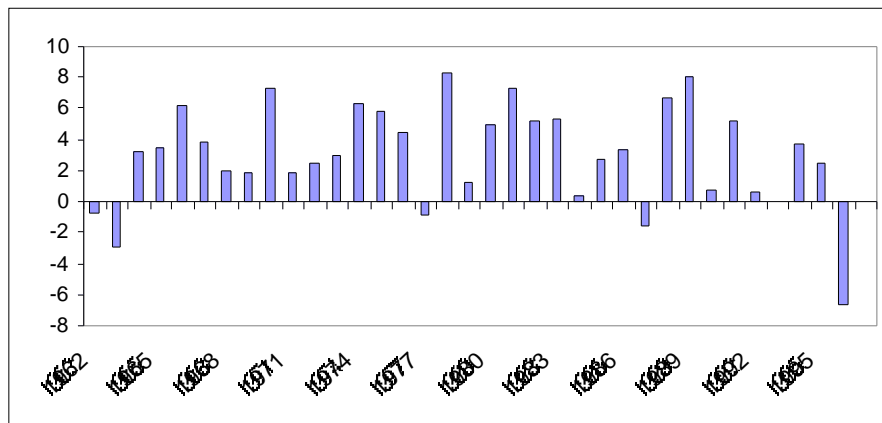
- Litres d'eau tombés pendant l'année.
- Valeur ajoutée agricole par travailleur constant en dollars de 1995
- Nombre de tracteurs disponibles pour l'agriculture à la fin de l'année (ceux de jardinage étant exclus)
- Consommation de fertilisants (tonnes métriques par hectare)
- Pourcentage d'eau irriguée sur le total de terre cultivée de façon constante
- Surface arable totale

Les résultats des régressions pratiquées permettent d'estimer les élasticités de l'agriculture face à ces variables dans les termes suivants: **chaque point de croissance des terres irriguées sur le total de la surface cultivée se traduit par 0.4% de croissance de la productivité agricole par travailleur**, des cinq facteurs exposés auparavant, celui-ci étant le plus remarquable (les autres arrivant à peine à 0.1% dans les quatre variables restantes, étant bien sûr exclue la surface arable qui est celle de base).

Dans le cas turc, le graphique suivant nous montre la croissance des trente dernières années, étant d'un intérêt spécial les croissances enregistrées lors de la dernière décennie.



### Evolution de la surface irriguée en Turquie (Croissance interannuelle)



Il est clair que 1999 n'est pas d'une grande référence à cause des tremblements de terre qui ont ravagé le pays durant l'été et qui en plus de causer beaucoup de pertes, ont détruit d'importants barrages d'eau

### Résultats principaux de la simulation pratiquée

#### **Prévision de l'augmentation des exportations**

##### Croissance nette des exportations par élimination du tarif douanier

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Poissons et crustacés	2.146.342.104	52.346.218	53.622.867	54.930.652	56.270.332	57.642.685
Plantes vivantes	715.462.459	8.838.823	8.948.018	9.058.562	9.170.471	9.283.763
Légumes	5.176.520.071	78.951.343	80.155.494	81.378.011	82.619.174	83.879.267
Fruits comestibles	39.930.212.032	323.953.810	326.582.047	329.231.608	331.902.664	334.595.390
Graines et fruits oléagineux	1.693.739.547	2.947.107	2.952.235	2.957.372	2.962.517	2.967.672
Sucre et confiserie	613.641.598	46.947.190	50.538.927	54.405.452	58.567.789	63.048.569
Vin de raisin	81.492.908	3.057.614	3.172.336	3.291.362	3.414.854	3.542.979
Huile	90.547.676	1.165.349	1.180.347	1.195.538	1.210.924	1.226.509

(billions de liras turques)

Dans le cas de la Turquie, les croissances les plus importantes se produisent dans le sucre et la confiserie (plus de 40% dans le quinquennat), en vins de raisin et en poissons (20.2%) et crustacés (12.8%). Ces chiffres recouvrent encore plus d'importance si on les met en référence absolue sur le total des biens de ce type exportés par les pays à l'UE. Ce pays se retrouverait, face à

ces données, dans les mêmes circonstances que l'Espagne lors de la création du Marché Unique en 1993.

### Effets sur la production en Turquie

PRODUCTION					
D'OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004
DIRECTE	504.320	511.935	519.712	527.656	535.771
INDIRECTE	250.565	254.349	258.212	262.159	266.191
TOTAL	754.886	766.284	777.924	789.815	801.962

(billions de lires turques)

PRODUCTION INDUITE PAR LA DEMANDE					
	2000	2001	2002	2003	2004
DIRECTE	654.738	583.141	467.826	441.199	393.267
INDIRECTE	429.432	382.473	306.840	289.376	257.937
TOTAL	1.084.171	965.614	774.665	730.575	651.204

(billions de lires turques)

### Effets sur la valeur ajoutée en Turquie

VALEUR AJOUTEE					
OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004
DIRECTE	342.130	347.296	352.572	357.961	363.466
INDIRECTE	147.716	149.947	152.225	154.551	156.928
TOTAL	489.847	497.243	504.796	512.512	520.395

(billions de lires turques)

VA INDUITE PAR LA DEMANDE					
	2000	2001	2002	2003	2004
DIRECTO	374.172	333.255	267.354	252.138	224.745
INDIRECTE	237.135	211.204	169.439	159.795	142.435
TOTAL	611.307	544.459	436.793	411.933	367.180

(billions de lires turques)

### Effets sur l'emploi en Turquie

#### Agrégation de la chaîne de l'offre et de la demande

	2000	2001	2002	2003	2004	2000-2004
PRODUCTION	3.668	3.205	2.876	2.628	2.437	14.813
DEMANDE	2.441	1.899	1.365	1.176	969	7.850
TOTAL	6.109	5.104	4.241	3.804	3.405	22.663

EMPLOI GENERE PAR L'OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004
DIRECTE	2870	2502	2241	2044	1892
INDIRECTE	798	702	634	584	545
TOTAL	3668	3205	2876	2628	2437

(N° de personnes)

EMPLOI INDUIT PAR LE COTE DE LA DEMANDE	2000	2001	2002	2003	2004
DIRECTE	1420	1107	797	688	568
INDIRECTE	1021	792	568	488	401
TOTAL	2441	1899	1365	1176	969

(N° de personnes)

### Sommaire des effets considérés

La simulation réalisée démontre que l'effet de la libéralisation du commerce agricole entre l'UE et la Turquie donnerait lieu à une croissance de l'activité dans ce pays, mesurée par la Valeur Ajoutée totale, d'environ un 4% additionnel à celle qui serait enregistrée sans cette libéralisation, comme effet accumulé dans les cinq prochaines années, avec une évolution décroissante.

	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
INC						
EXPORTATIONS	518.207	527.152	536.449	546.119	556.187	
% S/PIB	0,6%	0,5%	0,4%	0,4%	0,4%	2,3%

#### EMPLOI

PRODUCTION	3.769	3.300	2.968	2.720	2.529	
DEMANDE	2.508	1.956	1.409	1.217	1.006	8.096
TOTAL	6.278	5.255	4.377	3.937	3.535	23.382

#### GENERATION DE LA VALEUR AJOUTÉE (billions de liras turques)

PRODUCTION	503.335	512.023	521.053	530.445	540.224	
DEMANDE	628.140	560.643	450.860	426.347	381.171	
TOTAL	1.131.475	1.072.666	971.912	956.792	921.396	5.054.241

#### REFERENCES POUR LA COMPARAISON (billions de liras turques)

% VA /PIB	1,3%	1,0%	0,8%	0,7%	0,6%	4,4%
% VA/ VA ag	8,1%	6,4%	5,0%	4,3%	3,7%	
PIB TURQ	86.538.058	103.691.043	120.844.029	137.997.014	155.149.999	
VA Agric	13.961.783	16.707.341	19.452.900	22.198.458	24.944.017	

Ce résultat ressemble pas mal à celui obtenu par Rutheford et autres (1995) pour le cas de la Tunisie, qui donnaient un chiffre de 4.5% comme sommaire total des gains en ce qui concerne le PIB une fois instrumentées toutes les

---

mesures de libéralisation quant aux secteurs pour lesquels ont déjà été signé l'accord (l'agriculture en étant alors exclue).

Le nombre de nouveaux employés est petit dans une population qui compte avec plus de 60 millions de personnes. Cependant, dans le domaine de l'économie agricole méditerranéenne où est concentré de forme exclusive l'effet que nous abordons, l'importance est encore plus grande. Les nouveaux occupés dépassent, pendant le quinquennat, les 23.000 en calcul relatif aux chiffres officiels. Une nouvelle fois, il est nécessaire de souligner que l'agriculture est un secteur spécialement enclin à l'occultation du nombre de personnes qui y travaille étant donné la forte charge d'économies familiales, de contrats temporaires non régularisés, etc.

## **APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DE L'EGYPTE**

### Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes

Le modèle industriel égyptien repose sur un fort interventionnisme de la part de l'état à travers de l'entreprise publique, fruit des grandes nationalisations entreprises dans les années 60 par Nasser. Postérieurement, dans les années 70, la politique de Sadat a cherché la revitalisation industrielle à partir de rentrées importantes de capital étranger, surtout dans les zones de production pétrolifères et de tourisme.

Dans les années 80, les politiques de Mubarak se retrouvent débordées par ce que les autorités locales considèrent comme le plus grand problème égyptien: l'énorme croissance de la population et de sa consommation. Par rapport au secteur extérieur, l'Egypte compte sur un filon important de revenus apporté par le tourisme, bien que ce secteur se montre extrêmement fragile dû justement au tourisme.

Après la clôture des données en 1999, la croissance réelle du PIB égyptien à 5,1% est confirmée, maintenant la lignée des dernières années, bien que légèrement inférieure au taux de 5,6 atteint en 1998. Cette croissance se maintient grâce à la demande externe qui présente des taux très supérieurs à ceux de l'année antérieure pour ce qui est des exportations et plus réduits en ce qui concerne les importations, avec l'amélioration conséquente du solde de la balance commerciale et du tourisme.

D'un autre côté, la demande interne se confirme comme un facteur soustrayant croissance à l'activité économique, avec d'importantes réductions dans les taux de croissance de la Consommation privée et, plus spécialement, de l'investissement, par rapport à 1998. Le contrôle de la dépense publique a des effets beaucoup moins importants que ceux estimés antérieurement, étant donné qu'elle représente un taux de croissance de 7,3% par rapport à 8,4% de l'année antérieure. Finalement, il faut souligner le meilleur comportement des prix pour 1999, avec des taux de 3,5%, proches des prévisions du gouvernement, ainsi que la continuité de la très forte dette extérieure qui tourne aux alentours de 30%.

	1994	1995	1996	1997	1998
PIB	4,0	4,6	5,1	5,9	5,6
Consommation Privée	13,5	14,1	15,3	12,2	7,8
Consommation Publique	12,0	19,4	9,8	10,4	8,4
FBCF	14,8	8,4	9,1	17,3	20,6
Déficit public (% PIB)	-2,1	-1,3	-1,3	-0,9	-1,0
Inflation	59,9	54,8	45,9	38,0	34,0
Déficit BCC / PIB	8,2	15,7	7,2	4,6	4,2
Dettes Externes (% PIB)	59,9	54,8	45,9	38,0	34,0
Inflation	8,2	15,7	7,2	4,6	4,2
BCC / PIB (%)	0,1	-0,4	-0,3	-0,9	-3,1
Exportations	-7,8	12,5	7,4	6,7	-8,7
Importations	2,1	1,2	18,7	8,7	8,0

Le consensus des institutions de prédiction prévoit une croissance globale de l'économie égyptienne pour les cinq prochaines années de plus de cinq points pour chaque période, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une économie en pleine expansion. Quant à l'inflation, les valeurs de l'évolution prévue se centrent aux alentours de 4.2% en moyenne pour le quinquennat. La livre égyptienne, de son côté, souffrira une petite dépréciation pendant la période, qui serait en valeurs annuelles de deux points et demi.

Dans ce domaine, la prédiction qui a été employée pour la simulation économétrique est la suivante:

#### Croissance de la Valeur ajoutée sectorielle réelle

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
AGRICULTURE	1,5	1,8	3,9	4,1	3,3	3,8	3,7
COMBUSTIBLES ET PETROLE BRUT	47,4	32,3	38,8	36,0	13,8	27,8	11,5
INDUSTRIE	7,1	7,6	7,5	7,4	7,5	7,5	7,5
CONSTRUCTION	8,3	8,6	9,2	7,7	7,1	6,8	4,8
SERVICES	7,1	9,6	8,5	7,9	8,5	7,5	6,1

L'évolution des prix qui a été fixée est la suivante:

#### Déflateurs sectoriels

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB	4,5	5,2	5,7	5,1	5,3	5,4	5,3
agriculture	7,9	7,9	6,8	7,5	7,4	7,2	7,4
industrie	5,3	5,4	4,6	5,1	5,0	4,9	5,0
construction	5,5	5,7	5,1	5,5	5,4	5,3	5,4
services vente	5,1	4,5	4,6	4,7	4,6	4,6	4,6

Pour terminer ce chapitre de budget macroéconomique, le revenu généré pour la consommation dans la deuxième phase du modèle se produit avec les éléments suivants:

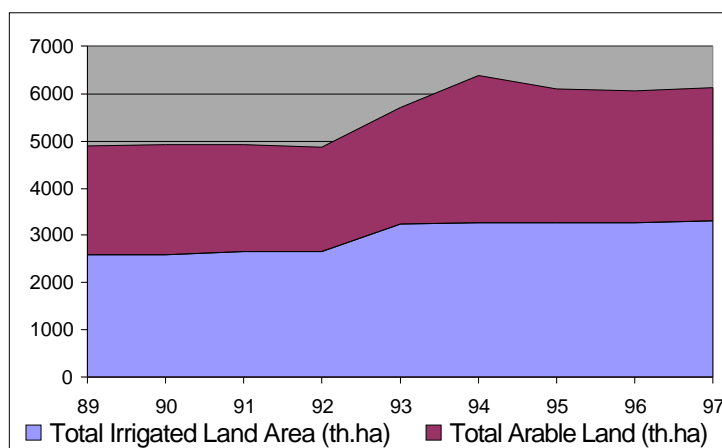
Prévisions pour l'obtention du revenu disponible pour la consommation

	86-90	91-95	96-00	01-05
Rémunération moyenne (1000 LE par occupé)	0,160	0,234	0,322	0,350
Impôt sur le revenu/PNB	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%
Revenu disponible (1000 LE par occupé)	0,159	0,233	0,319	0,347
Propension à la consommation	78,9%	76,7%	80,5%	79,7%

**Evolution de la productivité apparente du facteur travail dans les cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées par rapport au total**

En Egypte, 85% de la terre cultivable est irriguée, s'étant enregistrée une croissance de 25% de ce type de terre durant la dernière décennie. Ce fait a marqué une réduction extraordinaire dans le nombre de travailleurs par million de produit agricole généré ces dernières années.

Evolution de terre irriguée et surface cultivée



Grâce à l'Economic Research Forum du Caire, nous avons pu compter sur les TES de l'exercice 1996-97 pour l'Egypte. L'information est donc pleinement actuelle et le développement de la productivité, aux niveaux de l'utilisation de l'eau cités auparavant, ne peut être très grand. De ce fait, nous avons décidé de maintenir le coefficient d'emploi dérivé des tableaux, tout en prenant les valeurs suivantes:

Nombre d'employés pour générer un million de livres égyptiennes  
selon les TES 96-97

	1999
AGRICULTURE	870,14
COMBUSTIBLES ET PETROLE BRUT	26,861
ALIMENTS, BOISSONS ET TABAC	128,42
TEXTILE CUIR ET CHAUSSURE	195,39
BOIS ET MEUBLES	95,686
PAPIER ET ART. GRAFIQUES	127,63
CHIMIE	228,76
CAOUTCHOUC ET PLASTIQUE	982,13
RAFFINAGE DE PETROLE	41,971
MINERAL METAL ET NON METAL	192,43
PRODUITS METALLIQUES	117,6
MACHINERIE	732,12
MATERIEL TRANSPORT	198,08
AUTRES MANUFACTURES	28,505
ELECTRICITE ET EAU	253,99
CONSTRUCTION	354,46
SERVICES I	239,57
SERVICES II	309,95
SERVICES III	1627,3

Résultats principaux de la simulation pratiquée

**Prévision de l'augmentation des exportations**

Dans le cas de l'Égypte, la croissance des exportations atteint des chiffres significatifs, étant donné l'importance que représente les exportations en termes autant relatifs qu'absolus (sur le PIB égyptien ou en termes de commerce avec l'UE). Ses principales apportsations se réfèrent aux fruits comestibles, au sucre et à la confiserie et aux légumes. L'effet de croissance de ces valeurs se situe aux alentours de 3% du PIB pendant toute la simulation; c'est-à-dire que la croissance des exportations supposerait des chiffres aux environs de 0.7% de son PIB durant chacun des cinq ans de la simulation.

Le poids de chaque produit agricole dans le total de ses exportations de ce type est représenté dans le tableau suivant:



Proportion sur les exportations agricoles de chaque catégorie TARIC de produit

	<b>EGYPTE</b>
Animaux vivants	0,1%
Viande et abats comestibles	0,0%
Poissons et crustacés	0,3%
Lait et produits laitiers	0,1%
Plantes vivantes	0,6%
Légumes	<b>47,5%</b>
Fruits comestibles	<b>4,0%</b>
Café, thé	0,5%
Céréales	1,4%
Produits de la meunerie	0,0%
Graines et fruits oléagineux	<b>3,1%</b>
Sucres	<b>42,4%</b>
Vin de raisin	0,0%
Huiles	0,1%
<b>Sélectionnées (en noir)</b>	<b>96,9%</b>

Pour l'étude, la simulation a été pratiquée sur les catégories de produits qui figurent en noir et dont on peut voir qu'elles représentent plus de 96% du total des exportations agricoles.

A continuation, nous exposons les résultats de la simulation sur la croissance des exportations en millions de livres égyptiennes.

Croissance des exportations des produits sélectionnés

	2000	2001	2002	2003	2004
Poissons et crustacés	68,3	69,8	71,4	73,0	74,6
Plantes vivantes	111,6	113,3	114,9	116,6	118,3
Légumes	18.892,3	19.847,2	20.850,4	21.904,2	23.011,4
Fruits comestibles	2.591,2	2.723,8	2.863,2	3.009,7	3.163,7
Graines et fruits oléagineux	99,9	100,1	100,3	100,5	100,7
Sucres	1.587,5	1.620,7	1.654,5	1.689,0	1.724,2
Vin de raisin	3,7	3,8	3,9	4,0	4,1
Huiles	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6

(millions de livres égyptiennes)

En termes relatifs à sa propre exportation pendant l'année 1999, la croissance est très importante dans tous les postes, étant spécialement élevée dans les fruits comestibles et les légumes (plus de 28%). De par son énorme volume relatif, l'expansion dans le commerce des sucres et confiserie ainsi que du vin de raisin est remarquable (aux alentours de 10% de plus qu'en 1999).

## Effets sur la valeur ajoutée en Egypte

Les valeurs importantes enregistrées par le modèle sur l'augmentation de la valeur ajoutée sont le fruit d'une énorme capacité d'expansion dans le domaine des sucres et confiserie en tant qu'élément différentiel par rapport au reste des pays étudiés, ainsi que dans le domaine des produits sensibles (fruits comestibles et légumes) et poissons et crustacés.

VALEUR AJOUTÉE						
OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	1.633	1.711	1.794	1.880	1.971	8.989
INDIRECTE	545	571	599	628	658	3.001
TOTAL	2.178	2.282	2.392	2.508	2.629	11.990

(en milliers de livres égyptienne)

VA INDUITE						
DEMANDE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	386	404	428	458	483	2.160
INDIRECTE	164	172	182	195	206	919
TOTAL	550	576	610	653	689	3.078

(en milliers de livres égyptiennes)

La répercussion de l'effet sur la valeur induite de demande est d'un tiers, relativement plus importante que dans les autres pays inclus dans l'étude. Ce fait est lié au niveau relativement élevé des salaires égyptiens qui dépasse largement ceux des autres pays étudiés.

## Effets sur l'emploi en Egypte

La croissance quant au nombre de personnes employées n'est pas très grande pour le cas de l'Egypte. Ce fait est dû une nouvelle fois à la faible interconnexion de l'agriculture avec le reste des secteurs, donnant lieu à de très petits effets dans les étapes indirectes de n'importe laquelle des deux chaînes (offre et demande). En ce qui concerne la demande, la faiblesse de l'offre entraîne des résultats modérés mais, vu que la consommation arrive à tous les secteurs de façon importante, la relation entre la création d'emploi direct et indirect augmente substantiellement. C'est pour cette raison que les différences observées dans cet aspect sont beaucoup plus petites.

EMPLOI OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECT	2.032	2.130	2.233	2.341	2.454	11.189
INDIRECT	535	560	587	616	646	2.944
TOTAL	2.567	2.691	2.820	2.956	3.099	14.133

(Nombre de personnes)

EMPLOI INDUIT	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DEMANDE						
DIRECT	319	334	354	379	400	1.786
INDIRECT	130	136	144	154	163	726
TOTAL	449	470	498	533	562	2.512

(Nombre de personnes)

La faible création d'emploi dans le schéma égyptien nous donne un chiffre total de 16.000 nouveaux travailleurs comme somme de la croissance nette durant les cinq ans pendant lesquels est distribuée la réduction des tarifs douaniers.

### Sommaire des effets considérés

Dans le cas de l'Égypte, la croissance des exportations atteint des chiffres significatifs, étant donné la grande importance que les produits agricoles exportés représentent en termes autant relatifs (dans son pays) qu'absolus (en termes de commerce avec l'UE). Ses principales apports concernent les fruits comestibles, le sucre et confiserie et les légumes.

Le résultat de la simulation nous offre, comme pour le cas turc, une importante croissance en termes de PIB accumulé pendant le quinquennat de simulation et cependant, des chiffres modérés de croissance du nombre d'employés dû à cet effet. La réponse à cette contradiction numérique se trouve dans le très faible impact que la croissance du secteur agricole a sur le reste de l'économie qui, comme on peut le voir dans le tableau suivant, montre très peu de connexions importantes d'autoconsommation avec le secteur des aliments, boissons et tabac et avec la chimie.

Cette circonstance entraîne un chiffre élevé dans la création d'emploi par effet direct et un chiffre très petit dans la génération d'emploi indirect, dans n'importe laquelle des phases de production ou d'effet induit de la demande. D'un autre côté, le salaire égyptien est très réduit, ce qui implique que la croissance de revenu pour la consommation qui se produit dans l'économie, fruit des nouveaux emplois agricoles, est très petite.

Connexions de l'agriculture avec le reste des secteurs et distribution de la consommation par secteurs en Egypte

	Coefficients Techniques	Distribution consom.
AGRICULTURE	16,0%	17,1%
COMBUSTIBLES, PETROLE. BRUT	0,0%	0,1%
ALIMENTS, BOISSONS ET TABAC	5,2%	15,8%
TEXTILE, CUIR ET CHAUSSURE	0,2%	11,4%
BOIS ET MEUBLES	0,0%	1,4%
PAPIER ET ART. GRAFIQUES	0,0%	1,2%
CHIMIE	3,2%	1,5%
CAOUTCHOUC ET PLASTIQUE	0,0%	0,1%
RAFFINAGE DE PETROLE	0,8%	1,1%
MINERAL METAL ET NON METAL	0,0%	1,2%
PRODUITS METALLIQUES	0,1%	0,5%
MCHINERIE	0,0%	1,1%
MATERIEL TRANSPORT	0,0%	1,6%
AUTRES MANUFACTURES	0,0%	0,2%
ELECTRICITE ET EAU	0,4%	0,9%
CONSTRUCTION	0,1%	0,0%
SERVICES I	1,4%	26,3%
SERVICES II	0,1%	6,9%
SERVICES III	0,1%	11,7%
Entrées Locales	27,6%	-
Entrées Importées	2,5%	-
Entrées Totales	30,1%	-
Valeur ajoutée du marché	69,9%	-
Prix de Marché de produits	100,0%	-

Dans le cadre décrit, la croissance des exportations supposerait, dans le quinquennat de simulation, 3.26% de plus que celle existant antérieurement. Cet impact entraînerait une augmentation d'emploi d'approximativement 16.000 personnes, qui devrait générer, grâce à une importante évolution de la productivité agricole, une valeur ajoutée totale de 0.5 point plus grand pour chaque année prise pour la simulation.

	2.000	2.001	2.002	2.003	2.004	2000-04
CROIS. EXP	2.336	2.448	2.566	2.690	2.820	12.859
% PIB	0,73%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	3,26%
EMPLOI						
PRODUCTION	2.567	2.691	2.820	2.956	3.099	14.133
DEMANDE	449	470	498	533	562	2.512
TOTAL	3.016	3.161	3.318	3.489	3.662	16.645
VALEUR AJOUTEE						
PRODUCTION	2.178	2.282	2.392	2.508	2.629	11.990
DEMANDE	550	576	610	653	689	3.078
% PIB	0,86%	0,80%	0,76%	0,72%	0,68%	3,82%
PRO MEMOIRE						
PIB EGYPTE	318.075	355.926	394.721	439.193	489.066	1.996.981
VA Agr	55.245	61.874	68.474	75.702	84.483	
VA Agr / PIB	17,4%	17,4%	17,3%	17,2%	17,3%	

## **APPLICATION DU MODELE MEDINA-AGRO I AU CAS DE LA TUNISIE**

### Cadre macroéconomique et prévision des variables exogènes

La Tunisie a réalisé ces dernières années un effort considérable pour se situer comme une des économies les plus assainies de la zone méditerranéenne:

- La croissance de ces dernières années se situe à un niveau supérieur de 5% en moyenne avec une tonique qui, semble-t-il, se maintiendra lors des prochaines années.
- Les comptes publics se situent dernièrement dans les barèmes européens, avec des croissances discrètes qui les placent aux alentours de 3.5% sur le total du PIB. Cependant, cette situation doit être considérée avec précaution en ce qui concerne les dernières années, pour provenir en grande quantité des privatisations effectuées.
- Le pays a misé très fort sur le secteur du tourisme comme moteur économique et générateur de solvabilité et liquidité internationale. L'investissement étranger et, très en particulier, celui des pays de l'Union Européenne a parié sur le pays comme destination du tourisme de l'Europe centrale.

Le FMI voit d'un bon oeil l'effort entrepris par les autorités tunisiennes d'augmenter la transparence de ses politiques économiques, en donnant une image internationale plus propice pour attirer des capitaux extérieurs pendant les prochaines années. D'un autre côté, l'ouverture à l'extérieur fait partie des priorités du gouvernement de ce pays.

Le gouvernement est en train d'implémenter un système d'indicateurs plus complexe qui permet un meilleur suivi de l'inflation. Et encore, il est clair que le contrôle de la croissance des salaires est la clef pour modérer les prix en Tunisie.

La Tunisie possède une structure de poids sectoriels adéquate pour un pays à développement moyen, où l'agriculture continue d'avoir un poids important, surtout en termes de population employée, mais qui laisse le pas au secteur services comme le principal secteur en termes de pourcentage sur le PIB et du nombre d'employés.

Le pays est en train de développer un assainissement systématique du secteur bancaire qui lui a permis une avance considérable en termes d'amortissement de crédits irrécouvrables, ainsi que d'une gestion raisonnable de risques, similaires aux standards européens.

Les programmes d'assainissement et de reconversion industrielle appelés "mise niveau" sont en train de produire un bon résultat. Tout cela nous permet de construire un tableau macroéconomique assaini tel qu'il est exposé à continuation.

	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PIB	3,2	2,4	3,1	1,8	1,8	3,5
Cons. Privée	-1,7	-3,3	0,7	1,9	3,0	3,2
Cons. Publique	-1,0	-3,3	-0,5	3,6	2,7	2,2
FBCF	-3,8	-13,1	1,5	7	3,7	8,8
Déficit Public	3,5	3,4	3,1	4,2	3	2,8
Inflation	4,8	6,3	3,7	3,6	3,2	2,7
Déficit BCC / PIB	4,2	4,6	2,7	3,5	3,3	2,6
Exportations						
Importations	0,6	0,6	5,6	5,3	1	3,7

Source: Projet MEDINA

Dans le domaine des perspectives pour le futur, entre les institutions consacrées à la prévision règne un consensus d'optimisme quant à la croissance espérée en Tunisie pour les prochaines années, donnant des chiffres qui, en moyenne, dépassent les 4% dans le quinquennat 2000-2004. En ce qui concerne les prix, la moyenne des différentes institutions coïncide dans la persistance de valeurs parfaitement contrôlées qui, en aucun cas, dépasseraient les 3%, la tendance allant plutôt vers une réduction au-dessous des 2.5 points en cinq ans. D'une certaine manière, ces bonnes expectatives sur l'évolution des prix se basent sur une croissance modérée de la consommation publique qui réduit progressivement la charge de la dette extérieure grâce à l'important programme de privatisation entrepris.

Dans la simulation, le schéma de l'évolution des prix sectoriels prévu a été le suivant:

	2000	2001	2002	2003	2004
AGRICULTURE ET PECHE	3,1	4,4	3,1	3,0	3,0
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	3,2	4,5	3,5	3,4	3,3
... agricoles et alimentaires	3,5	2,0	2,6	2,6	2,5
... des mat.construct. et verre	3,5	1,7	2,6	2,5	2,4
... mécaniques et électriques	3,5	3,8	3,3	3,2	3,1
... chimiques	3,0	9,5	5,1	4,8	4,6
... textiles, habillement et cuir	3,0	5,6	3,8	3,7	3,6
... diverses	3,4	3,1	3,1	3,0	2,9
INDUSTRIES NON MANUFACTURIERES	4,6	3,0	3,4	3,3	3,2
... Mines	3,1	15,4	8,0	7,4	6,9
... Ext. Raff. de pétrole et gaz	6,5	0,2	1,8	1,8	1,7
... Prod. d'électricité	2,1	7,8	4,8	4,5	4,4
... Prod. d'eau	3,1	0,4	1,8	1,8	1,7
... Bâtiment et génie civil	3,5	1,4	2,4	2,4	2,3
ACTIVITES DE SERVICES					
MARCHANDS	2,9	3,1	2,8	2,7	2,7
... Commerce	3,5	5,3	3,8	3,7	3,6
... Transport et communication	2,2	1,3	1,9	1,9	1,9
... Hôtels, cafés, restaurants	3,0	5,6	3,8	3,7	3,5
... Organismes financiers	3,0	-2,3	0,2	0,2	0,2
... marchands divers	3,3	3,0	3,0	2,9	2,8
	3,3	-4,7	-0,8	-0,8	-0,8
ACTIVITES MARCHANDES	3,3	4,0	3,3	3,2	3,1
ACTIVITES NON MARCHANDES	3,7	4,3	3,8	3,6	3,5
...dont administration publique	3,0	4,7	3,6	3,5	3,4

En ce qui concerne la détermination des effets offre et demande sur l'emploi, la production et la valeur ajoutée et ainsi, pouvoir expliquer correctement le modèle envisagé, l'agrégation proposée a été la suivante:



TABLEAUX DES ENTREES ET SORTIES	AGREGATION PROPOSEE
Produits agricoles & Pêche	<b>AGRICULTURE ET PECHE</b>
Produits de l'industrie agroalimentaire	<b>MANUFACTURES</b>
Mat. de constructions. Céramique et Verre	
Machines & Matériel Mécanique et Electrique	
Produits chimiques	
Textile, Hab & Cuir	
Prod. des Indust. Manufact. Diverses	
Minerais et Minéraux	<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>
Pétrole et Gaz	<b>ELECTRICITE ET EAU</b>
Electricité	
Eau	<b>CONSTRUCTION</b>
Bâtiment et Travaux publics	
Commerce	<b>COMMERCE</b>
Transport & Télécommunication	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</b>
Hôtellerie et Restauration	<b>HOTELS ET RESTAURATION</b>
Services financiers & d'assurance	<b>SERVICES FINANCIERS</b>
Autres services marchands	<b>AUTRES SERVICES VENTE</b>
Services non marchands	<b>SERVICES NON VENTE</b>

Avec cela, nous pouvons désagréger les branches de l'emploi et de la valeur ajoutée dans les manufactures en maintenant les totaux que nous offrent les sources du Ministère des finances tunisien, mais avec la richesse de détail dans les manufactures que nous offre UNIDO. L'équivalence, dans ce cas, est la suivante:

### Désagrégation du secteur des manufactures

UNIDO	CLASIFICACION CHOISIE
Food, Beverages and Tobacco	
311-312 Food manufacturing	
313 Beverage industries	Produits de l'industrie agroalimentaire
314 Tobacco manufactures	
32 Textile, Wearing	
321 textiles	Textile, Hab & cuir
322 wearing	
323 leather ...	
324 footwear,...	
36 Non-Metallic Mineral Products	
361 pottery, china and earth.	Mat. de constructions. Céramique et Verre
362 glass and glass products	
369 other non-metallic mineral	
37 Basic Metal Industries	
371 Iron and steel basic industries	Machines & Matériel Mecanique et Electrique
372 Non-ferrous met basic ind	
38 Fabricated Metal Products,	
381 fabricated metal products	
382 machinery except electrical	
383 electrical machinery appa.	
384 transport equipment	
385 professional and scientific photographic and opt goods	
35 Chemicals and Chemical,	
351 industrial chemicals	Produits chimiques
352 other chemical products	
353 Petroleum refineries	
354 miscellaneous products	
355 rubber products	
356 plastic products	
33 Wood and Wood Products	
331 wood and wood and cork	Bois et meubles
332 furniture and fixtures,	
34 Paper and Paper Products,	
341 paper and paper products	Prod. Des Indust. Manufact.
342 Printing, publishing	
390 Other	

Dans tous les cas, il faut souligner la qualité des données offertes par les Sources Officielles tunisiennes, et plus spécialement, nous voulons remercier l'Université de Sfax et un de ses professeurs, Mme Faika qui nous a fait aimablement parvenir les tableaux Entrées Sorties.

A partir du modèle MEDINA-Agro I et du consensus des institutions de prédiction citées auparavant, nous avons constitué un scénario macroéconomique soutenu et soutenable quant à l'économie tunisienne grâce à une croissance équilibrée des prix et à une évolution de l'emploi adéquate

### Evolution de la productivité apparente du facteur travail dans les cinq dernières années. Elasticité face à la variation dans le pourcentage de terres irriguées par rapport au total

Divers auteurs (Rutheford (1995), Brown (1997) entre autres) soulignent l'importance qu'aura, sur la Tunisie en particulier, l'instrumentalisation de nouveaux systèmes de production plus efficaces, appuyés sur les investissements en provenance de l'UE. Dans les résultats des études citées, on considère que le bénéfice tunisien, fruit de l'Accord de Libre Commerce produira une croissance des "gains de bien être" équivalent à 2% du PIB, une fois que l'accord aura été instrumenté dans sa totalité.

Lors des dix dernières années, la Tunisie a entrepris d'importants projets en ce qui concerne la politique de l'eau. Les investissements à prendre en considération étant:

- Création de 7 grands barrages
- 547 réservoirs d'eau
- 57 centrales de recyclage de l'eau

Avec ces investissements et ceux déjà existant, 78% des ressources hydriques disponibles ont été couvertes, dont 80% sont destinées à l'irrigation de terres de culture.

	Surface totale des terres irriguées (1000 ha)	Croissance
1989	275	
1990	280	1,8%
1991	232	-17,1%
1992	232	0,0%
1993	385	65,9%
1994	352	-8,6%
1995	361	2,6%
1996	380	5,3%
1997	380	0,0%
1998	381	0,3%
1989-98	-	50,1%

Source: Ligue Arabe

Le solde de la politique sur l'eau durant ces dix dernières années suppose une croissance aux environs de 50% dans le nombre d'hectares irrigués

disponibles pour la culture. Cette donnée est fondamentale pour tous les changements qu'elle suppose dans la quantité de terres destinées à la culture irriguée et non sèche (la décennie se referme sur une croissance de quatre points de la proportion d'eau consacrée à l'irrigation par rapport à la culture sèche, passant de 9% à 11% en ce qui concerne les terres cultivées). Cependant, du tableau antérieur, il ne faut pas perdre de vue les chutes abruptes de 1991 et 1994.

Pendant les années 2000 et 2001, le gouvernement a prévu de grands investissements dans le domaine de l'eau, avec 3022 et 4730 millions de dinars pour chaque année respectivement. Ces investissements seront financés de deux manières: privée et publique. La distribution de l'utilisation des ressources hydriques sera fait de la façon suivante:

#### Budget de l'eau pour le 9<sup>o</sup> Plan de la Tunisie

	millions de dinars de 1996		Poids relatifs		Croissance
	8 <sup>o</sup> plan	9 <sup>o</sup> plan	8 <sup>o</sup> plan	9 <sup>o</sup> plan	
Irrigation	1026	1771	34,0%	37,4%	72,6%
Elevage	307,7	638,2	10,2%	13,5%	107,4%
Pêche	144,2	269,7	4,8%	5,7%	87,0%
Equipement agric.	385	570	12,7%	12,1%	48,1%
Arbres fruitiers	226,3	405	7,5%	8,6%	79,0%
Forêts	193	367,7	6,4%	7,8%	90,5%
Eau et sol	63	9	2,1%	0,2%	-85,7%
Conservation	206,3	230,9	6,8%	4,9%	11,9%
Autres	470,5	468,4	15,6%	9,9%	-0,4%
Total	3022	4730	100	100	56,5%

Source: 9<sup>o</sup> Plan du M<sup>o</sup> d'Economie et des Finances de la Tunisie

En plus d'insister sur la croissance de plus de 56% des fonds destinés à l'eau dans le neuvième Plan, il est important de souligner que cette croissance se concentre sur certaines des valeurs qui étaient préalablement plus grandes. En ce qui concerne notre étude, il est fondamental de tenir compte de la croissance de 72.6% dans le poste d'irrigation et de 79% pour ce qui est des arbres fruitiers.

Dans le modèle de simulation envisagé, l'augmentation de la productivité du facteur travail dans l'agriculture est liée à la croissance des terres irriguées en proportion sur le total, avec un coefficient de développement de 0.4% pour chaque point de croissance de la surface irriguée. Les données disponibles nous emmènent à considérer une augmentation importante de la productivité dans le secteur grâce à la politique d'ouverture en ce qui concerne l'augmentation de l'irrigation. Pour cette raison, nous avons envisagé une augmentation accumulée dans le quinquennat 2000-2004 de 3.25 points en pourcentage.

L'évolution de la croissance de la productivité durant les dernières années a été très différente selon le secteur auquel nous faisons référence. Dans le tableau suivant, nous pouvons observer les valeurs finalement adoptées pour la simulation, étant remarquable la croissance importante de productivité dans certains secteurs inclus dans la manufacture ou dans l'industrie. A noter que le tableau ci-joint nous donne le nombre d'employés par million de dinars de production pour chaque année. Pour analyser convenablement la croissance de la productivité, il faudrait enlever au taux du tableau antérieur la valeur d'augmentation des prix dans chaque secteur. Ainsi, pour l'agriculture nous nous trouvons avec une croissance de productivité de 3.2% en moyenne durant le quinquennat pendant lequel est réalisée la simulation.

Coefficient d'emploi: Nombre de personnes par million de dinars

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Produits agricoles & Pêche	174,6	173,0	170,5	170,1	169,0	169,0
Produits de l'industrie agroalimentaire	18,7	18,0	17,7	17,2	16,8	16,4
Mat. De constructions. Céramique et Verre	33,6	32,0	32,1	30,6	30,6	29,2
Machines & Matériel Mécanique et Electrique	30,6	29,0	29,4	27,1	27,6	25,5
Produits chimiques	13,7	13,2	12,3	11,5	11,1	10,5
Textile, Hab & cuir	49,0	48,9	43,9	44,6	40,8	41,5
Prod. Des Indust. Manufact. Diverses	29,3	28,4	27,1	26,7	25,5	25,2
Minerais et minéraux	38,0	36,4	31,5	29,2	27,2	25,4
Pétrole et gaz	4,1	3,8	3,8	3,7	3,7	3,6
Electricité	17,4	17,4	15,8	15,4	14,4	14,2
Eau	50,4	48,4	48,8	47,3	47,1	45,7
Bâtiment et Travaux publics	103,6	110,7	100,3	106,5	95,6	101,6
Commerce	102,4	101,0	92,1	92,3	85,6	86,0
Transport & Telecommunication	51,0	48,8	49,9	47,2	48,0	45,5
Hôtellerie et Restauration	38,0	36,9	34,6	33,7	32,1	31,4
Services financiers & d'assurance	28,4	27,3	27,8	27,9	27,7	27,8
Autres services marchands	44,1	45,8	41,1	43,1	38,7	40,7
Services non marchands	182,5	176,4	155,4	162,9	145,1	152,5

## Principaux résultats de la simulation pratiquée

### **Prévision de l'augmentation des exportations**

Dans le cas de la Tunisie, la simulation pratiquée bascule d'un mode très important sur le produit vedette de ses exportations: l'huile<sup>12</sup>.

Par rapport à la distribution de ses exportations de produits agricoles et d'élevage, l'huile occupe dans ce pays 56,6% des exportations de cette nature et c'est, sans aucun doute, un des produits qui, comme moyenne absolue, supporte un des tarifs douaniers les plus élevés: 70,88%.

### Proportion sur les exportations agricoles de chaque catégorie TARIC de produit

TARIC	Catégorie	% sur le total
01	Animaux vivants	0,1%
02	Viande et abats comestibles	0,0%
03	Poissons et crustacés	7,8%
04	Lait et produits laitiers	0,0%
06	Plantes vivantes	0,7%
07	Légumes	4,5%
08	Fruits comestibles	25,1%
09	Café, thé et maté	0,8%
10+11	Céréales	0,0%
12	Produits meuniers	0,0%
14	Graines et fruits oléagineux	0,4%
17	Sucres et confiserie	0,1%
2204	Vin de raisin	3,9%
1507 A 1514	Huiles	56,6%

Pour cette raison, la croissance des exportations relatives d'huile d'olive doit être considérable, étant donné que l'élasticité l'est aussi pour ce produit. L'élasticité résultant des données disponibles pour la Tunisie (exportations vers l'UE de 1988 à 1999, les deux étant incluses) nous permettent un calcul de cette élasticité aux environs de -1.43. Pour le même produit, l'élasticité dans le cas espagnol serait de -0.87, ayant employé cette dernière dans la simulation pour être plus congruent dans l'information disponible et obtenir de meilleurs résultats des régressions pratiquées. En plus, il est logique de parler d'élasticités similaires entre pays soumis à une même concurrence dans le cas d'une libéralisation du commerce agricole.

Dans le cadre macroéconomique décrit et avec les caractéristiques d'élasticités qui ont été exposées antérieurement, les valeurs d'exportation, résultat direct

<sup>12</sup> En Tunisie, l'huile exportée est d'olive et les autres huiles obtenues de l'olive ne sont pas modifiées chimiquement

de la libéralisation du marché agricole en Tunisie supposeraient les chiffres suivants.

#### Croissance nette des exportations par la création de la zone de libre commerce

	2000	2001	2002	2003	2004
Poissons et crustacés	2,19	2,23	2,28	2,34	2,39
Plantes vivantes et coupées	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Légumes	0,53	0,57	0,62	0,67	0,73
Fruits comestibles	2,09	2,15	2,22	2,29	2,36
Graines et fruits oléagineux	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Huile d'olive et ses dérivés	45,92	51,78	58,39	65,84	74,23

(millions de dinars)

Pour doter ces chiffres d'un contexte, il faut dire qu'ils représentent, au total, 0,5% du PIB distribué de façon plus ou moins régulière durant les cinq années établies pour la simulation. L'effet en termes globaux n'est pas très important comme ne l'est pas non plus celui du poids de la valeur ajoutée sur le total de la nation (moins de 5%). Néanmoins, en établissant la même comparaison avec cette valeur ajoutée agricole, il est important de signaler que la croissance des exportations représente plus de 8 points en pourcentage répartis en progression croissante de 1.5% en 2000 jusqu'à 1.8% en 2004.

#### **Effets sur la production en Tunisie**

Dans le cas de la Tunisie, à en juger par ses TES de 1990, la grande différence d'importance entre les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée dans le secteur agricole est particulièrement curieuse. Sur le total de la Production Effective, les premières représentent à peine 25%; alors que la somme des salaires et excédent brut d'exploitation sont les 75% restant, étant cette deuxième composante celle qui apporte 67% de cette valeur (des 75%). En définitive, la "poussée économique" que produit l'agriculture dans cette économie est très petite et se concentre surtout dans la propriété de cultures en forme de croissance de l'excédent brut d'exploitation.

PRODUCTION						
OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	51	57	64	71	80	322
INDIRECTE	26	29	33	37	41	167
TOTAL	77	86	96	108	121	489

(millions de dinars)

Le coefficient entre la production induite et celle de l'offre est dans ce cas un peu moins de la moyenne habituelle dans les pays développés. Ce coefficient serait aux environs de 8%, contre 15% commun dans d'autres pays. Une nouvelle fois, la distribution particulière des composants de la valeur ajoutée à laquelle on faisait référence peut se trouver derrière ce résultat.

PRODUCTION INDUITE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	3	3	4	4	5	19
INDIRECTE	3	4	4	5	5	21
TOTAL	6	7	8	9	10	40

(millions de dinars)

### Effets sur la valeur ajoutée de la Tunisie

VALEUR AJOUTÉE						
OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
DIRECTE	38	43	48	53	60	242
INDIRECTE	20	22	25	28	31	125
TOTAL	58	65	72	81	91	367

(millions de dinars)

TVA INDUITE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	2	2	2	2	2	10
INDIRECTE	1	2	2	2	2	9
TOTAL	3	3	4	4	5	19

(millions de dinars)

### Effets sur l'emploi en Tunisie

Les plus de 66.000 emplois qu'impliquerait la création de la zone de libre-échange en biens agricoles est pratiquement déterminée dans sa totalité, par l'effet de l'offre; l'importance de l'effet revenu ou de la demande étant très faible.

EMPLOI OFFRE	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECTE	8.880	9.676	10.868	12.024	13.571	55.019
INDIRECTE	1.551	1.686	1.876	2.068	2.312	9.494
TOTAL	10.431	11.362	12.745	14.092	15.884	64.513

EMPLOI INDUIT	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
DIRECT	171	180	200	216	241	1.008
INDIRECT	184	195	215	235	261	1.089
TOTAL	354	374	415	451	502	2.097

Une nouvelle fois, il faut insister sur le fait que la distribution de la Valeur Ajoutée tunisienne est extraordinairement particulière, avec une forte charge dans le facteur de rémunération de capital (plus de 75%).



Dans le tableau suivant, on peut observer l'évolution salariale par secteurs dans l'économie tunisienne et les valeurs de prédiction sur celles qui sont à l'origine du revenu pour la consommation dans le modèle. Il est évident qu'au nombre d'employés crée par l'effet de production multiplié par le salaire qui lui correspond en fonction du secteur dans lequel il se trouve, il faut lui déduire la part du revenu destinée à l'épargne et la part destinée au paiement des impôts. La première est en Tunisie un peu plus supérieure à l'européenne, avec une propension marginale à la consommation de 77% en moyenne dans les dix dernières années. Quant à la pression fiscale, la dernière décennie enregistre une très légère croissance, d'une valeur de 19.9% en 1990 à 21% en 2000.

### Salaires moyens sectoriels

	1993-95	1996-99	2000-04
Produits agricoles & Pêche	383,5	399,1	419,0
Produits de l'industrie agroalimentaire	3263,7	3798,9	4340,3
Mat. De constructions. Céramique et Verre	3564,4	4161,5	4820,9
Machines & Matériel Mécanique et Electrique	3208,0	3897,2	4612,1
Produits chimiques	3469,8	4088,0	4701,5
Textile, Hab & cuir	2232,3	2681,4	2950,3
prod. Des Indust. Manufact. Diverses	3107,9	3585,4	4052,0
Minerais et minéraux	8823,9	10493,0	11986,1
Pétrole et gaz	7513,5	8644,4	9866,0
Electricité	5556,5	6579,3	7412,0
Eau	5439,5	6345,0	7296,3
Bâtiment et Travaux publics	1794,8	2155,4	2367,3
Commerce	1055,7	1184,3	1305,2
Transport & Telecommunication	5236,5	6104,4	7136,9
Hôtellerie et Restauration	3087,2	3449,0	3880,4
Services financiers & d'assurance	10061,7	11486,0	13021,5
Autres services marchands	2845,3	3090,2	3327,2
Services non marchands	4375,6	4528,3	4713,8

Il est évident que la création d'emploi surtout dans le secteur agricole par le premier des effets (offre ou production des biens à exporter) représente une génération de revenu pour la consommation relativement petite, étant donné que le pouvoir d'achat des agriculteurs salariés est très réduit.

EMPLOI						
TOTAL	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
Agriculture	10.230	11.142	12.515	13.845	15.626	63.358
Industrie	403	432	463	506	544	2.349
Construction	6	7	8	8	9	38
Services	146	154	173	184	207	865
Total	10.786	11.736	13.159	14.543	16.386	66.610

Les chiffres estimés par le gouvernement tunisien pour la population occupée dans l'agriculture vont souffrir une grande décroissance lors des cinq prochaines années. Si en 2000 nous partons d'une population agraire occupée par 3 millions de personnes, en 2004, nous en serions environ à 2,7 millions. Dans ce contexte, la création de plus de 66.000 emplois agricoles supposerait plus de 2.5% des emplois totaux dans l'agriculture en Tunisie pour l'année 2004.

### Sommaire des effets considérés

Il est important de considérer la forte restriction du modèle que représente la génération de revenu pour la consommation dans ce qu'on connaît comme "effet induit par le côté de la demande". Statistiquement, la propension marginale à la consommation comme pourcentage du revenu disponible pour celui-ci est bien connue. Néanmoins, la proportion des dividendes et des autres revenus provenant des propriétaires des moyens de production qui est consacrée à la consommation doit être plus petite que celle provenant des revenus du travail salarié, mais il serait absurde de penser que cette propension à la consommation sur les revenus du capital est nulle.

Dans le modèle, la génération de nouveau revenu, assumant que l'emploi créé dans la phase de production provient exclusivement de l'emploi salarié, peut paraître étrange dans des économies où l'auto-emploi est très important. Ce fait recouvre une certaine importance dans des économies comme, par exemple, celle de la Tunisie, où la valeur ajoutée possède une forte composition d'Excédent Brut d'Exploitation. En termes de production effective, les proportions apparaissant dans les tableaux Entrées Sorties de 1990 sont les suivantes:

	Agriculture	Industrie	Batiment	Services March.
Rémunération des Salariés	206,1	1370,5	490,1	1339,4
Impôts ind. nets des subv.	-0,9	683	59,5	33,6
Excédent Brut d'Exploitation	1948,5	2007,9	236,3	3608,2
Valeur Ajoutée	2153,7	4061,4	785,9	4981,2
% Rém Sal / VA	9,6%	33,7%	62,4%	26,9%
% EBE / VA	90,5%	49,4%	30,1%	72,4%

Il est évident que ce fait peut biaiser à la baisse les résultats définis comme effet induit par le côté de la demande. Même de cette façon, étant donné que la propension à la consommation signalée est celle qui concerne les revenus dépendants (employés au compte de quelqu'un) où on soupçonne qu'il existe un pourcentage de revenu de consommation plus important, l'effet infra-estimation reste partiellement pallié

Coefficients techniques inter-industriels et poids sectoriels  
de la consommation privée à partir des TIO 1990

	% Interindustriel	Consommation privée
Produits agricoles & Pêche	8,0%	15,0%
Produits de l'industrie agroalimentaire	6,5%	23,9%
Mat. De constructions. Céramique et Verre	0,0%	0,6%
Machines & Matériel Mécanique et Electrique	0,4%	9,2%
Produits chimiques	3,1%	5,0%
Textile, Hab & cuir	0,1%	11,4%
prod. Des Indust. Manufact. Diverses	0,3%	6,4%
Minerais et minéraux	0,0%	0,0%
Pétrole et gaz	4,3%	2,5%
Electricité	0,2%	1,3%
Eau	0,5%	0,6%
Bâtiment et Travaux publics	0,0%	0,4%
Commerce	0,0%	0,0%
Transport & Télécommunication	0,2%	6,6%
Hôtellerie et Restauration	0,0%	15,2%
Services financiers & d'assurance	0,4%	0,4%
Autres services marchands	0,8%	12,0%
Services non marchands	0,0%	1,1%
Total des Entrées/ sorties Intermédiaires	24,9%	100,0%
Rémunération des Salariés	7,2%	-
Impôts et Taxes indirects nets des subventions	0,0%	-
Excédent Brut d'Exploitation	68,0%	-
Valeur Ajoutée	75,1%	-
Production	100,0%	-

A l'heure de juger convenablement les effets d'offre et de demande, il est important de mettre en évidence les points suivants:

L'économie tunisienne agricole est fortement génératrice de valeur ajoutée en forme de revenus de la propriété de la terre. Comme nous l'avons déjà commenté, la proportion de EBE est extraordinaire face à celle de la rémunération des salariés ainsi qu'à la consommation des biens intermédiaires d'autres secteurs.

Des 25% de la production représentées par les consommations intermédiaires, l'autoconsommation est significative seulement dans le propre secteur (8%) dans celui de l'industrie agroalimentaire (6.5%), dans le chimique (3.1%) et dans l'énergétique (4,3%). Dans les interconnexions sectorielles restantes, elles sont toutes inférieures à 0.5%.

Comme résultat de ce qui a été dit avant, la connexion du modèle employé entre l'emploi et la production génèrent une situation dans laquelle la valeur ajoutée résultante de la simulation est faible et, cependant, la génération d'emploi est assez grande.

Pour le côté de la demande, la répartition entre les différents secteurs est beaucoup plus grande et concerne principalement toutes les grandes divisions de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et des services; le poids du sous-secteur de l'hôtellerie et de la restauration étant à souligner pour être significatif du grade de développement et d'équilibre économique du pays, fortement tourné vers le tourisme autant intérieur qu'extérieur.

	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
CROIS.						
EXPORT	51	57	64	71	80	322
% PIB	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,4%
EMPLO						
PRODUCTION	10.431	11.362	12.745	14.092	15.884	64.513
DEMANDE	354	374	415	451	502	2.097
TOTAL	10.786	11.736	13.159	14.543	16.386	66.610
VALEUR AJOUTÉE						
PRODUCTION	58	65	72	81	91	367
DEMANDE	3	3	4	4	5	19
TOTAL	61	68	76	85	96	386
% S/PIB	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,5%
% S/VA ag	1,8%	1,9%	1,9%	2,0%	2,1%	9,8%
PRO MEMOIRE						
PIB	62.517	67.718	73.231	78.949	84.873	
VA Agr	3.420	3.669	3.923	4.187	4.458	
VA Agr / PIB	5,5%	5,4%	5,4%	5,3%	5,3%	

## CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

### *Conclusions*

En guise de résumé, il serait intéressant de souligner les conclusions suivantes:

1. - Ce que nous avons appelé le Modèle Medina-Agro I, dont nous avons extrait toutes les conclusions qui sont présentées dans cette recherche, quantifie les effets d'une libéralisation dans le domaine agricole comme résultat de la réduction proportionnelle en cinq ans dans le prix que supposerait l'élimination tarifaire. Evidemment, un phénomène de cette nature n'est jamais seul et s'accompagne d'autres, de caractère différent: la délocalisation industrielle grâce à la zone libérée, avec le changement conséquent dans sa structure productive, et une multitude d'éléments concernant le commerce extérieur (autres barrières commerciales, comme la préférence pour le produit national, mesures phytosanitaires, standards de qualité, stimulations politiques ou budgétaires, etc...), pour n'en citer que quelques-unes.

2. - Conscients cependant de nous centrer sur un point parmi tant d'autres, nous ne pouvons pas ne pas estimer son importance pour le fait d'être un effet direct et sûr. En plus, au moment de sa quantification, il faut être prudent quant au calcul des véritables barrières en ce qui concerne le tarif douanier que nous avons appelé, ici, le «tarif douanier fantôme». Il est fréquent de trouver, dans la littérature, des références aux différents éléments qui sont mis en évidence dans cette étude, telles que la capacité de la politique du tarif douanier afin de déterminer le mode et le temps de la production de certains pays. Sur ce thème en particulier, il est important de souligner que notre supposition principale dans le calcul du tarif douanier fantôme a été de comprendre que la véritable valeur de la protection est celle qui élimine totalement le concurrent potentiel de l'autre rive de la Méditerranée, et non pas pour son impossibilité à produire, sinon pour ne pas pouvoir être compétitif avec ce qui est produit à l'intérieur de l'UE quand les barrières douanières sont si élevées.

3. - Comme résultat principal de l'estimation des «tarifs douaniers fantôme», il est important de signaler le chiffre obtenu pour le poste se référant au tarif douanier des fruits comestibles, où est incluse la plus grande partie des produits que nous avons appelés sensibles. Dans ce cas, la protection du tarif douanier entraîne une croissance du prix moyen de 45% pour tous les pays considérés. En deuxième lieu, il faut faire ressortir le tarif douanier fantôme calculé pour les légumes, qui oscillerait autour des 30% selon le pays en question. En définitive, l'effet réduction du prix d'entrée de ces produits face à la création d'une zone de libre commerce démonte un fort mécanisme protecteur existant dans l'actualité, ne pouvant pas nous laisser tromper par la simple contemplation du tarif douanier pour ces produits

4. - Les élasticités estimées pour les différentes catégories de produits sont en général comprises dans un intervalle de 0,75-0,9 points... bien que dans certains cas exceptionnels, l'unité soit dépassée. Ces élasticités sont similaires à celles estimées pour l'Espagne. Il faut rappeler ici les difficultés rencontrées pour estimer les élasticités prix des exportations, dû à la forte intervention que souffre le marché agricole et à la stratégie des exportateurs de gérer le marché par les quantités et non par les prix.

5. - Il est important de signaler que l'eau n'est plus un facteur discriminant pour marquer une limite à la production des Pays Tiers Méditerranéens. Ce fait est le résultat de la relativisation de ce facteur peu abondant, parce que d'importants investissements ont été réalisés en canalisation et en approvisionnement du dit-facteur et parce que le pas vers la culture en serre et le dégouttement en eau n'a pas encore été franchi. Les potentialités de production appliquant les nouvelles techniques agricoles font que le facteur eau ne peut être considéré comme restriction fixe à la production future de ces pays.

6. - Les résultats principaux en matières de croissance des exportations seraient:

- Pour le cas du Maroc, et pendant tout le quinquennat de référence, nous parlerions d'une croissance totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, la croissance potentielle est spectaculaire en ce qui concerne les fruits comestibles, et la croissance globale du quinquennat se situerait à 53%. En deuxième lieu, le poste des légumes augmenterait de 20% et celui des sucres et confiserie de 14%.
- Pour le cas de la Turquie, les croissances les plus importantes se produisent dans les sucres et confiserie (plus de 40% dans le quinquennat), en vin de raisin (20,2%) (20,2%) et en poissons et crustacés (12,8%).
- Pour le cas de l'Égypte, la croissance moyenne des exportations des produits considérés se situe approximativement à 23% durant tout le quinquennat; c'est-à-dire, une croissance de presque cinq points sur les valeurs de chaque année. L'importance de la croissance des fruits comestibles et des légumes, avec plus de 28% chacun, est fondamentale (une nouvelle fois, les produits sensibles). Il est important de souligner aussi la croissance de l'exportation de sucre et confiserie (16%).
- Pour le cas de la Tunisie, les résultats reflètent une croissance de plus de 80% pour l'huile d'olive durant le quinquennat. En deuxième position, les légumes seraient le produit dont la croissance augmenterait le plus durant ces années.

7. - La croissance des exportations qui est estimée représente une augmentation de la concurrence directe pour les productions des pays méditerranéens de l'UE. La croissance des exportations prévue suppose plus de 11% de moyenne du commerce intra-UE de ces produits dans l'actualité répartis durant cinq ans, c'est-à-dire, 2,1% annuel. Pour la nature des produits que nous sommes en train de traiter, les facteurs climatologiques communs des deux rives font que la concurrence réelle se produise de manière beaucoup plus forte dans les pays méditerranéens où la croissance des exportations de fruits qui a été estimée représenterait 5,4% de ce que la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie exportent actuellement au reste de l'UE. Dans le cas des légumes, ce chiffre se situerait approximativement à 4%, l'impact étant aussi considérable sur les poissons et crustacés (6,4%) et les plantes vivantes (1,4%).

8. - Les résultats du modèle MEDINA-AGRO I quant à l'impact sur la valeur ajoutée de chaque pays sont résumés avec les données suivantes:

- Les effets sur la valeur ajoutée, dans le cas du Maroc, projetés par la simulation économétrique que nous dénomons base, nous permet de déterminer un impact global sur l'économie de 1,4%, mesuré en pourcentage du PIB et durant les cinq ans compris dans notre simulation. Quant à l'importance relative sur la valeur ajoutée agricole, nous parlerions de 3,4% dans le quinquennat.
- Pour le cas de la Turquie, la simulation réalisée enregistre que l'effet de la libéralisation du commerce agricole entre l'UE et ce pays entraînerait une augmentation de l'activité dans cette économie autour de 4% additionnel, mesurée par la valeur ajoutée totale, sur celle qui serait enregistrée sans cette libéralisation, comme effet accumulé pour les cinq prochaines années et avec une évolution décroissante.
- Dans le cas de l'Égypte, les croissances supposeraient plus de trois points d'effet total distribué dans le quinquennat. Cette croissance se reflète très peu dans la création d'emploi du pays, ce fait étant probablement ici très influencé par le manque de déclaration d'emploi agricole.
- Dans le cas de la Tunisie, nous nous trouvons face au pays, parmi les quatre ayant été considérés, où le poids du secteur agricole est plus petit en termes relatifs à son PIB (à peine 5%) et donc, la comparaison avec cette magnitude pourrait sembler très pauvre: à peine 0,4% en cinq ans. Néanmoins, mesurée par rapport à la valeur ajoutée agricole, la croissance prévue représenterait près de 2% de la valeur de chaque année.

9. - La croissance de l'emploi généré par l'effet d'élimination des barrières tarifaires n'est pas très importante en termes globaux du pays, mais si quand même en termes locaux, autant pour l'UE que pour les pays étudiés. La

concentration du type de production agricole affectée au bord de la Méditerranée marque cet environnement comme étant le principal touché et la référence pour la revitalisation qui doit être utilisée. Dans ce contexte, il est important d'évaluer en recherches successives quelle serait la population employée affectée par ce processus. Il serait par la même occasion intéressant de soupeser s'il ne serait pas possible d'avoir un effet de retour de l'émigration à son pays d'origine, étant donné que l'agriculture méditerranéenne européenne concerne chaque fois plus les émigrants de l'Afrique du Nord, qui seraient certainement les plus affectés par ce phénomène de perte d'emploi s'il était créée une zone de libre commerce agricole.

**10.** - En général, les résultats présentés ne sont pas spectaculaires en termes du PIB, bien qu'ils le soient si nous relativisons de manière convenable. Au niveau de chaque pays, les valeurs obtenues doivent être comparées avec leur production agricole totale, car ce que nous déterminons ce sont des croissances d'exportations qui affectent uniquement ce secteur.

**11.** - Il est important de signaler le rôle fortement compétitif que pourrait représenter la libéralisation du commerce avec la Méditerranée pour les énormes coïncidences dans ses types de cultures avec l'UE Méditerranéenne. Les mesures de libéralisation dans cette zone devraient passer par des schémas de compensation et reconversion des vastes zones côtières de la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie.

Nous garderons pour des recherches postérieures la génération d'un système plus complexe d'évaluation de la productivité agricole qui permette d'inclure l'instrumentalisation de systèmes agricoles, type celui d'Almería en Espagne ou celui des serres hollandaises, en estimant aussi quels seraient les besoins d'investissement. La perte d'importance de l'eau en tant que facteur limitatif de la production apparaît maintenant plus clairement. Par contre, le temps et la manière selon lesquels le changement dans le système productif pourrait être fait restent des facteurs importants. Il serait aussi intéressant d'évaluer, au moyen de sondage, auprès d'associations d'exportateurs européens et non européens, certains facteurs qualitatifs de discrimination compétitive présents sur les marchés et difficilement quantifiables.

### ***Implications de politique agricole et commerciale***

Avec les précautions déjà mentionnées, les résultats que nous venons d'exposer ont des implications de politique agricole et commerciale importantes, autant pour l'UE que pour les pays tiers Méditerranéens.

1. L'élimination de la protection agricole de la part de l'UE représenterait une augmentation considérable des exportations en termes de PIB sur les cinq années considérées: 1,4% pour le Maroc, 2,3% pour la Turquie, 3,3% pour l'Égypte et 0,4% pour la Tunisie. Ces pourcentages peuvent paraître petits,



mais la comparaison avec d'autres magnitudes est assez favorable. Par exemple, en 1998 et selon les données du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, l'aide officielle nette au développement de l'UE vers les différents pays représentait un 0,6% du PIB marocain, un 0,24% du PIB égyptien et un 0,6% du PIB tunisien. De toute façon, les résultats sont modestes, ce qui implique que l'élimination de la protection agricole européenne ne suffira pas à elle seule pour inciter de manière décisive le développement des pays du sud de la Méditerranée, mais pourrait y contribuer très considérablement. Ce n'est pas la panacée, mais c'est déjà un pas dans la bonne direction.

2. Les résultats en terme d'emploi sont plus importants: 115.000 nouveaux emplois au Maroc, 23.382 en Turquie, 16.645 en Egypte et 66.610 en Tunisie. Avec ces résultats, il est possible d'envisager que la libéralisation agricole pourrait agir comme un mécanisme appréciable quant à la création d'emplois et la préservation de la population dans le milieu rural, surtout au Maghreb. Bien sûr, si l'évolution de la productivité était plus réduite que ce qui avait été établi, l'effet de création d'emploi serait plus grand. En tout cas, les résultats obtenus en ce qui concerne l'augmentation d'emploi sont peut-être plus importants que ceux obtenus pour les autres magnitudes. Le principal problème de ces pays, du point de vue de la politique économique, est sans doute le chômage. La pression démographique sur un marché de travail déjà surchargé est trop forte, et l'économie ne génère pas assez d'activité pour absorber l'augmentation de la population active. Cela pose des problèmes tels que l'instabilité politique, la marginalisation, le «brain drain» et l'abandon des campagnes, ce dernier entraînant l'exacerbation des déséquilibres régionaux. A ce propos, la libéralisation agricole semble pouvoir générer un nombre important d'emplois et pourrait agir comme un mécanisme de stabilité au Sud.
3. La libéralisation agricole de la part de l'UE impliquerait une plus forte concurrence pour les productions méditerranéennes de l'UE: la croissance nette des exportations des produits sensibles représenterait 11% des flux intracommunautaires de ces produits, étalés sur cinq ans. Ce chiffre ne représente pas des niveaux spectaculaires, comme ceux suggérés par les producteurs communautaires, mais nous pouvons quand même le considérer comme étant un impact important. Les résultats de l'étude atténuent une nouvelle fois le risque de bouleversement du marché, mais confirment que ce risque existe, bien que d'après le modèle il soit plus faible que ce qu'on affirme du côté européen. Le problème, donc, est plutôt centré sur une question de distribution des coûts entre les pays méditerranéens. Etant donné que le principal fournisseur des produits méditerranéens pour le marché européen est l'Espagne, l'ouverture agricole entraînerait des coûts importants pour ce pays. C'est-à-dire que l'impact est modéré, mais que sa répartition entre les pays européens est très asymétrique. En plus, le manque de diversification de l'offre dans la plupart des Pays Tiers Méditerranéens témoigne de l'existence d'un niveau élevé de concurrence entre les propres pays tiers.

4. Les points 2 et 3 ont des implications importantes au niveau des flux migratoires: d'un côté, de nouveaux emplois sont créés dans les Pays Tiers Méditerranéens, tandis que d'un autre côté, l'augmentation de la concurrence pousse les pays de l'UE méditerranéenne (surtout l'Espagne) vers des systèmes de production plus technifiés et moins intensifs en travail. Résultat, cela peut conduire au retrécissement du marché du travail agricole européen pour les émigrants, alors que les nouvelles opportunités d'emploi au Sud pourraient freiner de façon modérée les flux migratoires en relation avec les travaux agricoles. Cependant, les effets concrets éventuels de la libéralisation agricole sur les flux migratoires ne sont pas évidents et auraient besoin d'une étude plus approfondie. Même si le problème du chômage pouvait être pallié, les migrations sont des phénomènes trop complexes pour en déduire que la libéralisation agricole impliquerait une diminution de l'émigration dite clandestine. Les incitations pour émigrer vers l'UE continueraient d'être très fortes, mais le développement de l'agriculture pourrait pallier les migrations internes campagne-villes et, ainsi, indirectement l'émigration vers l'UE.
5. Pour tirer des bénéfices de la libéralisation agricole, les pays du Sud devraient stimuler la technification de leurs agricultures et, surtout, l'adoption de systèmes d'irrigation plus efficaces. L'expérience espagnole (dérivée, à son tour, de l'israélienne) pourrait être d'un grand secours pour le développement de systèmes agricoles plus efficaces et productifs. Cela ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération au développement (mise en place de systèmes d'irrigation et d'autres techniques) et pour l'investissement européen dans le secteur agricole de ces pays. Les obstacles rencontrés par les étrangers pour posséder des terres subsistent dans plusieurs Pays Tiers Méditerranéens, ce qui entrave le transfert des capitaux et des technologies et rend difficile l'apparition des complémentarités entre les deux rives. Quant aux prix de l'eau, ils sont gérés comme une subvention couverte à l'agriculture irriguée et n'incitent pas les agriculteurs à adopter des systèmes d'économie d'eau. L'implantation d'un système d'incitations microéconomiques pour la technification, surtout par rapport à l'irrigation goutte à goutte, semble urgent du côté des Pays Tiers Méditerranéens. L'UE pourrait coopérer efficacement dans cette modernisation du secteur agricole méditerranéen.
6. Les points 1 et 3 font apparaître l'existence d'un conflit d'intérêts entre les Pays Tiers Méditerranéens et l'UE méditerranéenne dans le domaine agricole. L'agriculture espagnole en serait la plus affectée et il faut le faire remarquer, parce que les agriculteurs espagnols ont la perception, assez réaliste, d'être toujours lésés par l'UE face aux intérêts des agriculteurs de l'Europe continentale. Durant ces dernières années, les exportateurs agricoles espagnols se sont fortement opposés à supporter à eux seuls les coûts de l'ouverture agricole en Méditerranée. Cette situation peut facilement se convertir en un conflit politique interne important de très complexe solution et capable de situer les coûts politiques de la libéralisation agricoles à des niveaux insoutenables pour les gouvernements des pays européens les plus affectés.

7. Finalement, nous aimerions souligner comme il est important de consacrer des ressources afin d'inciter une plus grande complémentarité entre les agricultures des deux rives de la Méditerranée. Les hauts niveaux de protection douanière, autant au Nord qu'au Sud, certaines mesures de politique économique des pays du Sud (comme l'exclusion des produits agricoles des régimes douaniers ou les obstacles, déjà mentionnés, à l'investissement étranger) empêchent le développement d'un système agricole méditerranéen intégré. C'est pour cette raison aussi que les entrepreneurs européens rencontrent des difficultés pour trouver des partenaires avec lesquels développer des joint-ventures. L'édification d'un système efficace d'information sur les opportunités d'investissement et l'élimination des normes en question pourraient contribuer à la promotion d'une plus grande complémentarité. Un autre vecteur de la complémentarité réside dans la diversification des productions, processus qui pourrait être aussi appuyé par l'UE.

Pour tout cela, le futur du commerce agricole en Méditerranée a besoin d'un accord politique entre les deux rives, mais également au sein de l'UE. C'est ce que nous aimerions appeler un **Pacte Agricole Méditerranéen**. Un pacte politique à deux niveaux, UE-PTM et EU Méditerranéenne-UE non Méditerranéenne, qui tiendrait compte des bénéfices de la libéralisation pour les pays du sud et des coûts pour les pays de l'UE méditerranéenne. Pour le moment, une libéralisation absolue et unilatérale ne paraît pas politiquement faisable, surtout si les perdants de l'ouverture ne sont pas compensés au niveau de l'UE. Mais une ouverture réciproque ne bénéficierait pas aux agriculteurs de l'UE méditerranéenne, sinon aux producteurs de céréales, lait et viandes de l'Europe continentale.

Quoi qu'il arrive, la libéralisation agricole devra être abordée d'une perspective moins maximaliste et plus dialogante. Les pays du sud ne peuvent pas se permettre de renoncer aux emplois et au développement que la libéralisation impliquerait pour ses pays. Mais les pays de l'UE méditerranéenne, et surtout l'Espagne, ne peuvent pas demander à leurs agriculteurs de supporter les coûts de la politique méditerranéenne européenne.

Mais la libéralisation agricole a des implications qui dépassent le domaine sectoriel. À notre avis, le futur de la Zone de Libre Change Euro-méditerranéenne, sa viabilité et sa crédibilité, dépendent, en partie, de la solution du conflit agricole qui oppose les pays riverains. Le pari du libre-échange est fort: il mérite des efforts à la mesure de ses défis. La dynamique de ces dernières années, spécialement la libéralisation des échanges agricoles commencée dans le cadre multilatéral, conduit vers un pacte agricole méditerranéen, responsable et généreux: responsable, parce qu'à niveau européen, il faut tenir compte des perdants et les compenser pour surmonter leur opposition; généreux, parce que nous avons vu que la libéralisation semble avoir des effets importants sur les économies du Sud, mais qui ne sont pas suffisants pour assurer son développement. C'est la

continuité du processus de Barcelone et les attentes ouvertes sur un nouveau modèle de relations entre l'UE et la Méditerranée qui sont en jeu.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- 
- BEGEMANN, L. AND OTHERS (1988): "WATER HARVESTING FOR PLANT PRODUCTION". WORLD BANK TECHNICAL PAPERS. WASHINGTON, WORLD BANK.
  - BROWN, D. A. DEARDORF ET R. STERN (1997); Some Economic Effects of the Free Trade Agreement between Tunisia and the European Union. Regional Partners in Global Markets: Limits and Possibilities of the Euro-MED Agreements. London, Centre for Economic Research.
  - DE ROSA, Dean A. (1997): Agricultural Trade and Rural Development in the Middle East and North Africa: Recent Developments and Prospects. A.D.R. International, Ltd.
  - DECALUWÉ, B ANDRÉ PATRY Y YAZIZ DISSOU (1998): Union Douanière au sein de l'UEMOA: Une analyse Quantitative. Cahiers du travail. CREFA, département d'Economie. Université Laval, Canada
  - DECALUWÉ, B ANDRÉ PATRY ET SAVARD (1999): When Water is no Longer Heaven Sent: Comparative Pricing Analysis in an AGE Model. Cahiers de travail 99-05. CREFA, département d'Economie. Université Laval, Canada
  - DLUHOSCH, B. (1996): On the fate of newcomers in the European Union: lessons from the Spanish experience. Banco de España, Madrid.
  - ELYSSA, M. (2000): «Le secteur agricole tunisien à travers l'accord de libre-échange Tunisie-UE», dans Xuereb, P. G.: The Mediterranean's European Challenge, vol. II. Malta, European Documentation and Research Centre.
  - COGNEAU, D. AND G. TAPINOS (1995): "Libre-échange, répartition du revenu et migrations au Maroc", Revue d'économie du développement, 1
  - GISSELQUIST, D. ET C. PRAY (1999): «Deregulating Technology Transfer in Agriculture: Reform's Impact on Turkey in the 1980s», Policy Research Working Paper 2086. Washington, World Bank
  - GOTO, Junichi (1997): Regional Economic Integration and Agricultural Trade. Washington, World Bank.
  - GTRNON, M. (1992): "Medium and Long Term Mediterranean Scenarios". Economics Energy Environment. Fondazione Eni Enrico Mattei.
  - HOEKMAN, B. AND S. DJANKOV (1996): "The European Union's Mediterranean Free Trade Initiative", The World Economy, vol. 19, n° 4.
  - JAIDI, L. (1994): "La zone de libre-échange Union Européenne, Maroc: Impact du projet sur l'économie marocaine", Cahiers du GEMDEV, n° 22.
  - KEBABJIAN, G. (1994): "Les pays du Maghreb ont-ils intérêt à une zone de libre-échange avec l'Union Européenne", Cahiers du GEMDEV, n° 22.

- 
- KEBABJIAN, G. (1995): "Le libre-échange euro-maghrébin: une evaluation macro-économique", Revue Tiers-Monde, t. XXXVI, n° 144, Oct-Dec.
  - KRUGMAN, Paul (1982): "Trade in Differentiated Products and the Political Economy of Trade Liberalization". Import Competition and Response [ed. by Jagdish N. Bhagwati]; pp. 197-221. University of Chicago Press. Chicago.
  - KRUGMAN, Paul and OBSTFELD, Maurice (1988): International Economics. Theory and Policy. Scott, Foresman and Company. Glenview, Illinois.
  - LOUAFI, S. (2000): «Economie politique des politiques de prix agricoles et alimentaires», Correspondances n° 59, janvier-février. Tunis, IRMC.
  - LUC, Savard and others (1997): Quand l'eau n'est plus un don du ciel: un MEGC appliqué au Maroc. Cahiers de Recherche. Université Laval.
  - POZANCOS GOMEZ-ESCOLAR, J. M. (1999): «La competencia exterior. La política comercial de la UE. Debilidades de la protección comunitaria», Séminaire sur «Les défis de l'avenir», organisé par la Fédération Espagnole des Producteurs et Exportateurs de fruits et légumes-FEPEX, Madrid, Avril.
  - REGNAULT, H. (1997): «Les échanges agricoles: une exception dans les relations euro-méditerranéennes», Monde Arabe Maghreb Machrek, hors série, décembre.
  - REIFFERS, JL-directeur- (1997): La Méditerranée aux portes de l'an 2000. Institut de la Méditerranée, Ed. Económica, 1997.
  - ROGERS, Peter and LYDON, Peter [eds.] (1994): Water in the Arab World. Perspectives and Prognoses. Harvard University Press.
  - RUTHEFORD, T., E .E. RUTSTRÖM AND D. TARR (1994): "L'accord de libre-échange entre le Maroc et la CEE: une évaluation quantitative", Revue d'économie du développement, 2.
  - RUTHEFORD, T. et al. (1995): "The free Trade Agreement between Tunisia and the European Union" World Bank Technical Papers. Washington, World Bank.
  - SIGALLA, Fiona D. (1992): "Regional Effects of Liberalized Agricultural Trade". Economic Review. Federal Reserve Bank of Dallas.
  - SOLAGRAL (1998): Le commerce des produits agricoles entre l'Union Européenne et les pays méditerranéens, Rapport Final, Etude DG VI/A/5.
  - TOVIAS, A. (1999): "Impacto comercial de las futuras zonas de libre comercio", en Bacaríá y Tovias (eds.), Librecambio Euromediterráneo, Barcelona: Icaria.

- TUJIL, W. (1993): "Improving Water Use in Agriculture; Experiences in the Middle East and North Africa". World Bank Technical Papers. The World Bank.